

LE DÉSARMEMENT DU PAQUEBOT

# "FRANCE"

OU

LA PETITE HISTOIRE DE "FRANCE" EN RADE

VÉCUE AU RAS DES FLOTS PAR

JACQUES GÉRARD,

SOUS-PRÉFET DU HAVRE (1972-1975).



## AVANT-PROPOS

---

LE DÉSARMEMENT DU PAQUEBOT

**" FRANCE "**

OU

LA PETITE HISTOIRE DE " FRANCE " EN RADE

VÉCUE AU RAZ DES FLOTS PAR

JACQUES GÉRARD,

SOUS-PRÉFET DU HAVRE (1972-1975).

Le désarmement du Paquebot « **France** », décidé par la Compagnie Générale Maritime (née de la fusion de la Compagnie Générale Transatlantique et de la Compagnie des Messageries Maritimes) à la suite de la suppression de la subvention de l'État couvrant le déficit du bateau, a constitué durant l'automne 1974 **le problème le plus important pour l'agglomération havraise** (270 000 habitants) tant au plan économique que social.

Mais si beaucoup savaient que le déficit du paquebot ne faisait que s'accroître — surtout depuis l'augmentation du prix du pétrole de novembre 1973 — le prestige de « **France** » était tel que personne ne pouvait imaginer qu'il puisse un jour être retiré de la navigation.

Aussi, les nombreux défenseurs de « **France** » (Partis politiques, syndicats, Comité de défense ..) espéraient-ils, — à partir du moment où l'équipage avait contraint le Commandant à mouiller dans le chenal d'accès au Port du Havre, le 11 septembre 1974 au soir — pouvoir déclencher par un processus de solidarité de caractère populaire des manifestations nombreuses et efficaces pour **contraindre les pouvoirs publics et la Compagnie Générale Maritime à revenir sur la décision de désarmement du navire**. La politisation de l'affaire constituait le but final de cette entreprise, qui pourrait amener le Gouvernement à reculer.

C'est dire que le représentant local du Gouvernement, en l'espèce le Sous-Préfet du Havre, devait avoir pour objectif **d'empêcher à tout prix le déclenchement d'un tel processus**. Pour ce faire, il s'est efforcé durant toute cette période de **maintenir de nombreux contacts** (Port autonome, Compagnie Générale Maritime, Syndicats des marins, des dockers, Comité de Défense du « **France** », Mairie du Havre, Affaires Maritimes, Police de l'Air et des Frontières, etc...) d'éviter les mesures susceptibles d'être qualifiées de provocation des forces de l'ordre, **d'informer au maximum** tous ses collaborateurs et partenaires, tant au Havre qu'à Rouen et Paris, en prenant bien soin de rendre scrupuleusement compte de l'évolution de la situation à ses supérieurs.

S'il est vrai que les événements qui accompagnèrent les péripéties de cette grève en rade du Havre, puis de Saint-Vaast-la-Houge, se déroulèrent finalement **sans incidents sérieux et sans violence**, il n'est sans doute pas inopportun de se référer à la célèbre maxime du Maréchal Joffre : « *Je ne sais pas qui a gagné la bataille de la Marne... mais je sais bien qui l'aurait perdue...* ».

Ce n'est pas seulement pour situer les responsabilités, mais c'est essentiellement dans l'esprit de **conserver la mémoire précise des faits** et de leur déroulement dans le temps, que les notes chronologiques contenues dans le présent document ont été établies. Leur auteur, qui fut Sous-Préfet du Havre à l'époque de « **l'affaire France** », a pensé que ces notes prises sur le vif, au cours des journées difficiles qui précédèrent le désarmement du navire, pouvaient intéresser certains.<sup>(1)</sup>

Ce faisant, j'ai songé notamment à **mes collègues Sous-Préfets**, qui ont souvent quelque difficulté à expliciter le sens de leur mission et qui, mieux que quiconque, savent que le Sous-Préfet — **seul sur place, incarnant l'État** — doit parfois faire face, avec de faibles moyens, à une situation exceptionnelle où les traquenards abondent.

C'est **un hommage** que j'ai voulu leur rendre en même temps qu'un **Adieu au plus grand paquebot du monde**, orgueil des Havrais, au moment où celui-ci s'apprête à quitter définitivement son port d'attache pour poursuivre une nouvelle carrière — hélas sédentaire — sous pavillon Saoudien.

Mont-de-Marsan, le 1er Mars 1978

**Jacques GÉRARD,**  
Préfet des Landes.

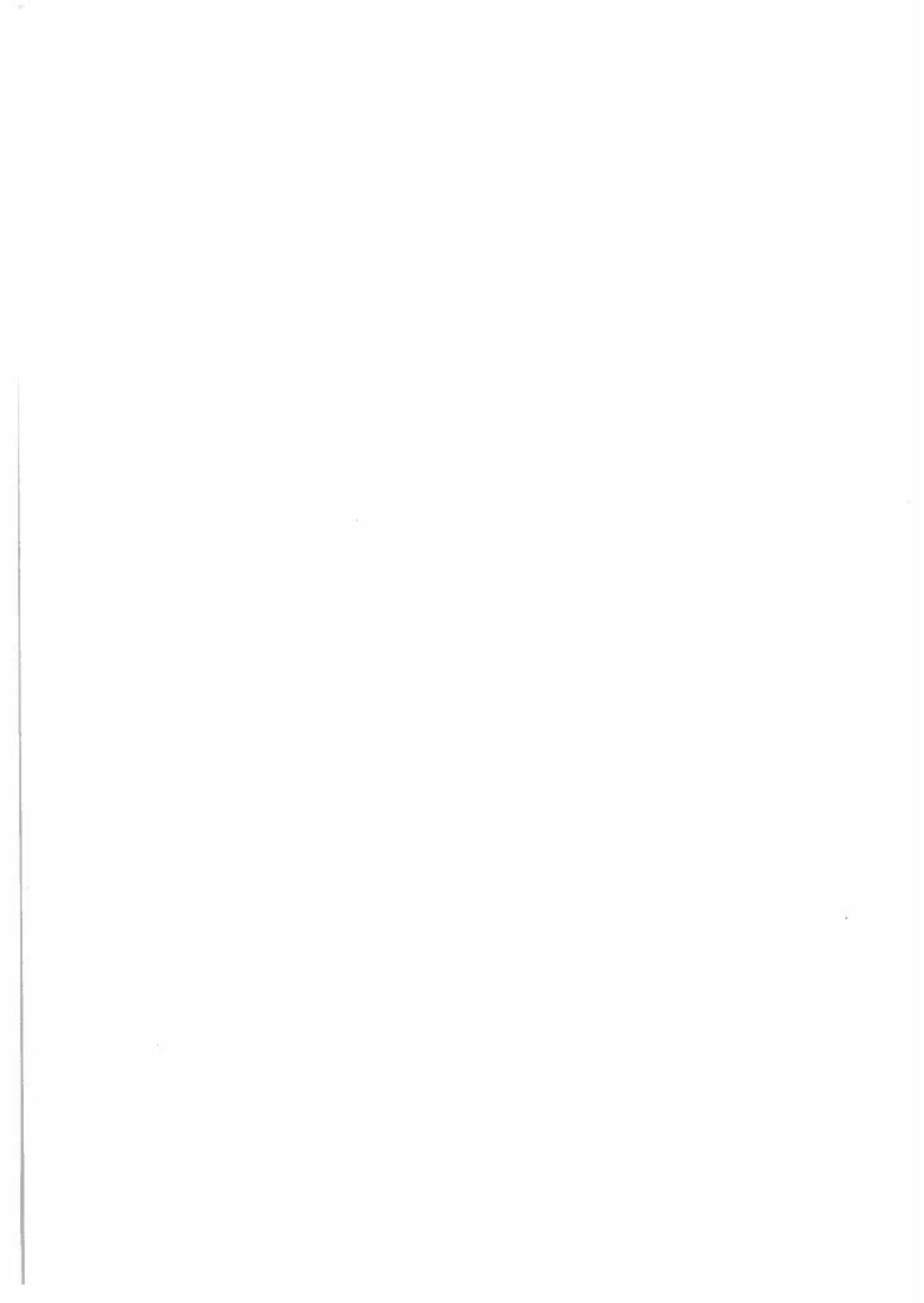
---

(1) L'utilisation d'un dictaphone a permis d'enregistrer au fur et à mesure, souvent en « style télégraphique », les entretiens téléphoniques qui marquèrent cette période, les notes manuscrites, prises au cours de déplacements à l'extérieur de la Sous-Préfecture, étant dictées très rapidement en fin de chaque journée. De ce fait, des incorrections grammaticales devront être pardonnées à l'auteur, qui a préféré livrer ces notes, sans retouches aucunes, afin de leur conserver leur **authenticité originale**.

Compte rendu chronologique par Jacques GÉRARD, Sous-Préfet du Havre

LISTE DES INTERVENANTS

ABRAHAM	Directeur du Cabinet du Secrétariat d'État aux Transports	JOLY	Vice - Président du Comité de Défense de « FRANCE »
AILLERET	Directeur de l'exploitation Tech. au P.A.H.	LE CHEVALIER	Président de la Chambre de Commerce du Havre
AURILLAC	Directeur du Cabinet du Ministre de l'Intérieur	LECONTE	Secrétaire Général de la Sous-Préfecture du Havre
BASSOT	Secrétaire Général de l'Agence du Havre de la Compagnie Générale Transatl.	LE GOUARDER	Secrétaire du Syndicat C.G.T. des Marins
BASTARD	Directeur Général du Port autonome du Havre	LE MEUR	Commandant du Port du Havre
BATARD	Secrétaire Général de l'Union locale C.G.T.	LENDORMI	Secrétaire Général du Syndicat Général du Personnel du P.A.H. C.G.T.
BOEZENNEC	Administrateur en chef des Affaires maritimes	LEPVRIER	Directeur des Affaires Maritimes
BOITEL	Préfet de la Région de Haute-Normandie, Préfet de la Seine-Maritime	LOISEAU	Sous-Préfet, Chef de la Mission Régionale
BREDEL	Secrétaire du Syndicat C.F.D.T. des Marins	MERLING	Commissaire, Chef de la Police de l'Air et des Frontières
CAROUR	Vice-Président Comp. Générale Maritime	MONESTIER	Secrétaire Général de la Seine-Maritime
CHAPON	Directeur des Ports au Ministère de l'Équipement	NADAL	Commandant en second du Paquebot « FRANCE »
CHARPIOT	Secrétaire Général du Syndicat C.G.T. des Officiers Marine Marchande	NOLLENT	Secrétaire Général du Syndicat des Dockers
CHAUMEIL	Sous-Préfet chargé de Mission au Cabinet du Secrétariat d'État aux Transports	ODE	Secrétaire Général adjoint de la Préfecture
COLOMBIER	Chef Cabinet Garde des Sceaux	PELISSIER	Directeur Cabinet Premier Ministre
COLLIARD	Adjoint au Maire du Havre	PERROT	Secrétaire local du Syndicat C.G.T. des A.D.S.G.
COZIC	Secrétaire Général (local) du Synd. C.G.T. des Inscrits Maritimes	PETTRE	Commandant de « FRANCE »
DENEUVE	Sous-Préfet chargé de Mission auprès de M. le Préfet de Région	RAULIN	Délégué C.G.T. du personnel civil à bord
DESCHAMPS	Secrétaire du syndicat C.F.D.T. des Marins	RIBIERE	Directeur Général de la Compagnie Générale Maritime
DUROMEA	Député Maire du Havre	RUFENACHT	Conseiller Général
EVARD	Colonel C.R.S.	SAUBABER	Commissaire Divisionnaire, Commissaire Central du Havre
FREMONT	Directeur de la Cie de remorquage « Les Abeilles »	THILLARD	Président du Conseil d'Administration du port autonome du Havre
FROUIN	Directeur de Cabinet de M. le Préfet de Région	VELITCHKOVITCH	Secrétaire Général de la Marine Marchande
GEORGES	Député du Havre	VEYNE	Commissaire Principal, Chef du Service des Renseignements Généraux
GRUENAI	Secrétaire National du syndicat C.G.T. des Marins	VIGNERON	Directeur de l'Agence du Havre de la Compagnie Générale Transatlantique



PAQUEBOT " F R A N C E "

6 mars 1974

Selon les journaux "Le Gouvernement invite la Compagnie Transatlantique a désarmer le FRANCE".

28 mars 1974

M. Aymar ACHILLE FOULD, Secrétaire d'Etat aux Transports, annonce que l'Etat ne couvrira pas le déficit de "FRANCE".

8 juillet 1974

Annnonce de la suppression de la subvention à la CGM avec comme conséquence le désarmement de "FRANCE", fin octobre.

19 juillet 1974

Après meeting CGT ( KRASUKI) manifestations devant le bateau ( 1500 personnes) grève dockers et grutiers, le bateau ( qui devait partir à 13 h) est enfin prêt à 18 heures. A ce moment 20 jeunes serveurs occupant la passerelle arrière reliant le bateau au quai. Malgré tous les efforts, y compris des chefs syndicalistes, ils refusent de bouger. Enfin un vote est organisé : 478 oui, 200 non pour le départ. "FRANCE" quitte donc le quai à 20 heures 30.... Je vais mélancoliquement, mais soulagé, le voir passer les jetées.

15 août 1974

Je visite "FRANCE" ( ce sera la dernière fois !) avec des amis de passage.

Le Commandant NADAL me confie son "crève-coeur de penser à la fin prochaine de cette superbe unité qui n'a pas du tout vieilli"... Après 12 h de retard à l'appareillage, le navire quitte le HAVRE à 0 heure , le 17 août.

5 septembre 1974

La réunion CAVAILLE avec les syndicats Transt est - comme prévisible - décevante.

Il faut s'attendre à un durcissement et à l'occupation du navire " à bref délai".

Sera-ce le 14 ( jour de notre départ en congé!) ou le 27 septembre ?

9 septembre 1974

- Le Commissaire des Renseignements Généraux VEYNE me fait part d'un projet "d'occupation du bateau en rade" dont il a été informé. Je rends compte aussitôt au Préfet à l'occasion de la réunion du Conseil Général à ROUEN.

11 septembre 1974

- Je reçois le Comité de défense de "France" conduit par M. JOLY, maire adjoint.

22 heures 20 - M. BASTARD, Directeur du P.A.H. m'apprend : "France" a mouillé dans le milieu du chenal malgré l'instruction du Sémaphore, le Commandant a dit qu'il mouillait quand même, de ce fait l'entrée et la sortie du Port sont bloquées pour les autres navires".

La Télévision vient d'annoncer que le "France" était bloqué en rade du HAVRE avec 1200 passagers à bord.

22 heures 35 - Appelé Monsieur le Préfet à son domicile.

22 heures 40 - En son absence appelé LOISEAU, Chef Mission Régionale, lui conseille aviser permanence Ministère de l'Intérieur.

23 heures - VEYNE ( R.G. ) Message "FRANCE" a été capté à 21 h 50. Le Commandant n'est pas maître de ses décisions, les Syndicats ne s'opposent pas au débarquement des passagers. La Transat s'en occupe; La place du bateau empêche seulement les gros pétroliers d'entrer dans le Port.

23 heures 05 - Paul BASTARD a pu joindre CHAPON à TOULOUSE qui est avec M. CAVAILLE, Secrétaire d'Etat aux Transports, et ABRAHAM, Directeur de son Cabinet. Paul BASTARD a eu également M. VELITCHKOVITCH qui estime que les "syndicats sont allés trop loin".

- Le Commandant du navire est le Commandant PETRE qui a répondu "Oui je le sais, la machine ne répond pas" puis il aurait donné l'ordre de mouiller ( je relis à Paul BASTARD la note des Renseignements Généraux du 9 septembre qui annonçait l'éventualité d'une occupation du navire sur rade, ce dont d'ailleurs je l'avais informé le même jour. BASTARD s'en souvient très bien).

23 heures 40 - M. MERLING, Commissaire PAF, l'équipage n'aurait que "quatre jours de vivres" selon des bruits de quais, mais selon lui "toute la ville sera complice".

12 septembre 1974

2 heures

- M. VEYNE me rend compte des conversations échangées entre ROUMEGUERE, Transat, depuis le Sémaphore et COZIC, représentant syndical à bord de "France". Ce dernier confirme la détermination de l'équipage qui attribue à l'échec de l'audience du 4 septembre le mouvement actuel.

8 heures 30

- BASSOT, Secrétaire Général TRANSAT, le débarquement des passagers va avoir lieu par un car-ferry "VIKING" qui doit se mettre à couple avec le "FRANCE". Un accord écrit a été signé avec les représentants des syndicats à bord, au cours de la nuit.

Les syndicats ont précisé "qu'ils ne prendraient pas d'otages".

En ce qui concerne le navire l'on n'en sait pas davantage que ce qu'a dit la Presse, la T.V.

Le Président LE CHEVALIER, Chambre de Commerce du Havre, selon VELITCHKOVITCH ce dernier lui aurait conseillé de demander une audience à M. PONIATOWSKI au sujet du "France" accompagné de M. THILLARD. LE CHEVALIER va téléphoner au Dr de Cabinet AURILLAC, mais il souhaitait en informer M. le Préfet préalablement. Il lui en parlera demain.

9 heures

- Paul BASTARD me demande de le tenir informé de tout ce qui concerne le navire au sujet des renseignements, ce que je ferai bien entendu.

Administrateur des Affaires Maritimes pour signaler que le transbordement des passagers est commencé.

10 heures 15

- En mon absence, au Monument aux Morts, le Préfet appelle LECONTE pour connaître la situation. Ce dernier lui précise que le débarquement des passagers est en cours. Le Préfet envisage de venir dès cet après-midi au lieu de demain.

Rappelé M. le Préfet à 10 heures 30.

15 heures 40

- M. BASTARD, Directeur P.A.H. m'annonce la grève des remorqueurs décidée pour samedi 14 de 8 h à 14 heures.

Pourquoi samedi et pourquoi 6 h seulement? BASTARD me demande de le renseigner éventuellement.

Le premier pétrolier est attendu vendredi soir seulement.



- 15 heures 45 - M. BOEZENNEC, Directeur des Affaires Maritimes pour me tenir informé, me demande si j'ai reçu quelque chose de l'équipage de "FRANCE". Le tenir au courant.
- 15 heures 50 - Téléphoné à FREMONT, Directeur des Abeilles. Selon lui, grève aurait lieu samedi pour permettre de tenir assemblée avec ensemble du syndicat et voir plus loin. D'ici là des éléments de décision apparaîtront en liaison avec la grève prévue de 48 heures et 24 heures pour la semaine prochaine. FREMONT précise que les officiers sont tout à fait contre ce mouvement. CHARPIOT à 13 heures à "EUROPE 1" aurait été très net à ce sujet, qualifiant la blocage du navire de "manifestation intempestive" dont le personnel d'exécution serait à l'origine. FREMONT va contacter le délégué syndical pour en savoir davantage.
- 16 heures - Selon FREMONT, un tract prévoit la convocation Assemblée Générale 9 heures 30 - 12 heures. Ordre du jour : Défense Marine Marchande, Défense de l'Emploi, présence GRUENAI, Leader Syndical national.
- 16 heures 05 - Informé BASTARD de ce qui précède.
- 17 heures 25 - Appel du Préfet qui désire que je vienne le voir à ROUEN avec MM. BASTARD et VIGNERON, dès que possible.
- 17 heures 30 - Appelé VIGNERON qui estime devoir rester à son poste en raison difficultés susceptibles de se produire ( départ des passagers - liaison avec Commandant PETTRE à bord - cas de mauvais temps - initiative Comité de grève). La position du paquebot permet l'accès des navires jusque 100 000 tonnes, donc pas de problèmes immédiats.
- Téléphoné à M. BASTARD dont position est identique tout en étant à la disposition du Préfet.
  - Rendu compte Préfet qui viendra au Havre à la Sous-Préfecture. Me charge d'organiser réunion à 20 heures 15 avec services de police.
  - Appelé MM. SAUBABER, VEYNE et MERLING.
- 17 heures 45 - M. MERLING fait connaître que d'après les renseignements obtenus des mouvements pourraient avoir lieu auprès du P.A.H. lors du Conseil d'administration de demain après-midi.  
Informé BASTARD et le Préfet.

20 heures 15 - Réunion à la Sous-Préfecture présidée par M. BOITEL, Préfet de Région, en présence de : M M. BASTARD, VIGNERON, SAUBABER, VEYNE, MERLING, LECONTE et moi.  
Vaste tour d'horizon.  
Conclusions : pas de décisions gouvernementales excessives. Laisser décanter - Négociations au niveau du Premier Ministre.

13 septembre

10 heures - M. BOEZENNEC, Directeur des Affaires Maritimes par intérim a eu M. VELITCHKOVITCH qui partait à la réunion Matignon. Selon M. BOEZENNEC, la grève de lundi et mardi décidée par les syndicats est un minimum, compte-tenu de la position prise à la suite de l'audience du 4 septembre. Ils ne sont pas tellement sûrs de leurs troupes. Il faut surtout que le Gouvernement ne "mette pas le feu aux poudres".

M. BOEZENNEC me demande si j'ai l'impression d'un durcissement du côté de la ville du HAVRE. Ma réponse est négative.

M. BOEZENNEC a vu COZIC la veille de l'opération ; ce dernier se rendait à SOUTHAMPTON pour modérer le mouvement. Il était partisan qu'il n'ait pas lieu à ce voyage-ci souhaitant l'exploitation du bateau le plus longtemps possible. Il préférerait que le mouvement de solidarité dans la marine marchande puisse se faire à l'occasion de l'ouverture au Parlement du débat sur l'entrée des marins du Marché Commun sur les navires français. Ils sont donc débordés par cette opération "spontanée" qui les oblige à "prendre le train en marche". Il faut éviter des mesures prétextes à envenimer les choses. Selon M. CHARPIOT, l'atmosphère est très détendue à bord. Il ne faut pas dramatiser, il s'agit d'une simple grève. Il est vraisemblable que la grève de 48 heures se limitera à cela s'il n'y a pas de durcissement du côté du Gouvernement. En ce qui concerne le cas du "France" il y a à bord un noyau dur mais après l'euphorie du départ, le moral va baisser. Selon M. BOEZENNEC, si le mouvement pourrait il lui paraît inéluctable que le navire finisse par rentrer dans le Port du HAVRE.

13 heures

- MM. AILLERET et MERLING me demandent accord sur procédure autorisation pour se rendre à bord "FRANCE" autorisation établie par Transat visée par P.A.F. accès aux vedettes physiquement contrôlées par cette dernière.

15 heures

Conseil d'Administration du P.A.H. Hors séance  
M. NOLLENT, Secrétaire Général du syndicat des Dockers, ne me cache pas le peu d'enthousiasme de ses camarades pour soutenir l'équipage de "FRANCE". "Sivous ne mettez pas de C.R.S. sur le port, nous ne bougerons pas"...

17 heures

Réunion au P.A.H. AILLERET, BOEZENNEC, Commandant JOURDAIN ( Transat), SAUBABER, en vue de la mise au point modalités accès à bord.

Dans la soirée difficultés pour obtenir mise à disposition des C.R.S.

19 heures 30

Préfet BOITEL me fait connaître résultat réunion CHIRAC ce matin : pas de maintien de l'exploitation du navire dans les conditions actuelles, suppression des prochains voyages, isolement du bateau, plainte devant les Tribunaux Maritimes ( comme éléments de négociation) ouverture de négociations par Compagnie Générale Transatlantique Mardi. M. BOITEL a demandé qu'on laisse les syndicats discuter des conditions d'exploitation, volonté de marquer des points dans l'opinion publique, mission d'information du public confiée à M. BAUDOUIN, négociations au niveau CAVAILLE pour le plan relance de la Marine Marchande. Le Gouvernement souhaite les contacts.

Interventions harassantes RTL ( DEBOIS, FROGER) COLLIARD pour autorisation monter à bord.

Le 14 Septembre 1974

- 11 heures - DEBOIS Roger, Journaliste à R.T.L. demande à être reçu à bord invoquant le fait que certains de ses confrères ont été admis hier. Je lui oppose une fin de non recevoir courtoise.
- 11 heures 10 - COLLIARD, Adjoint au Maire, demande autorisation accès à bord pour délégation Comité Défense du " FRANCE " conduite par Monsieur DUROMEA demain matin. Il ne pourrait comprendre que le Maire du HAVRE ne puisse avoir contact avec l'équipage. Je lui fais connaître la position gouvernementale qu'il considère comme politique. Me demande d'intervenir pour obtenir dérogation.
- 11 heures 20 - Téléphoné Monsieur le Préfet BOITEL qui confirme position gouvernementale.
- 12 heures - COLLIARD me rappelle. Il considère dans ces conditions que le Gouvernement recherche l'épreuve de force, que l'on fait un cordon sanitaire autour du bateau, que l'on veut chercher à faire entrave à la solidarité agissante de la population, que dans ces conditions la délégation sera demain à l'embarcadere sur une vedette remplissant toutes conditions de sécurité.  
Je lui réponds que je lui laisse la responsabilité de cette initiative et que la dérogation ne pourra pas être accordée.
- 11 heures 55 - Paul BASTARD me demande si du point de vue juridique, l'arrêté du Préfet de Région et du Préfet Maritime est effectivement applicable. Je réponds que la publication a dû certainement être faite à la Préfecture de ROUEN et à la Préfecture Maritime.
- 12 heures 05 - Paul BASTARD, le Commandant LE MEUR intrigués par un coup de téléphone provenant du Commissaire VEYNE. L'équipage aurait posé la question de savoir quelle serait la position au cas où le navire rentrerait au HAVRE. Paul BASTARD confirme qu'il a reçu des instructions à un très haut niveau confirmant que le navire ne devait pas rentrer au HAVRE.
- 12 heures 15 - VEYNE me confirme qu'il s'agit bien de renseignements recueillis à l'occasion d'un contact hier soir avec COZIC.  
120 marins se sont réunis de 9 heures à 11 heures 45 à Franklin avec GRUENAI, réunion houleuse, désaccord entre marins et A.D.S.G., grève de 48 heures décidée pour les navires au large et pour les portuaires (au lieu de 24 pour ces derniers).

13 heures - Informé BOEZENNEC de l'intention du Comité de Défense pour demain 9 heures. Selon BOEZENNEC, la gendarmerie maritime est habilitée à dresser procès-verbal mais ne devrait pas " arraisonner " la vedette. Il va demander confirmation de cette position au Secrétariat Général de la Marine Marchande.

13 heures 15 - MERLING estime qu'il ne peut empêcher quelqu'un d'emprunter une vedette, mais pas celle autorisée à aller au " FRANCE ".

17 heures - Reçu délégation conduite par Monsieur HEUZE, Conseiller Général, comprenant notamment CUILLER, délégué permanent C.F.D.T. et BATARD, délégué permanent C.G.T. Me remettre motion protestant contre décision interdisant approche du " FRANCE " à moins de 100 mètres.

entre  
20 heures  
et  
21 heures

- Plusieurs communications téléphoniques, avec BOEZENNEC et BASTARD. Le premier craint que Monsieur DUROME " force le barrage " et il me demande dans ce cas l'attitude à adopter. Il prétend que le Secrétaire Général à la Marine Marchande lui a donné pour instructions " qu'il appartient au Ministère de l'Intérieur de dire ce qu'il faut faire ". Je réponds que je doute que la compétence du Sous-Préfet puisse s'appliquer au domaine des eaux territoriales. Néanmoins, je lui précise qu'en cas de besoin, il ne faudrait pas se contenter des sommations réglementaires et de dresser procès-verbal, mais de ramener la vedette à terre avec toutes les précautions voulues pour éviter tous incidents bien entendu. Monsieur BOEZENNEC paraît très réticent en la circonstance.

Le 15 Septembre 1974

- 8 heures 05 - BOEZENNEC m'informe que la délégation Comité de Défense s'est présentée au poste d'embarquement et que les délégués sont montés sur les vedettes.  
Je lui réponds qu'il appartient au Commandant du Port d'interroger la P.A.F. sur la régularité de cet embarquement. Et dans la négative, de refuser à la vedette l'autorisation de départ.
- 8 heures 10 - Appelé BASTARD qui voit attroupement sous ses fenêtres. Lui demande intervenir auprès de la vigie.
- 8 heures 15 - MERLING passe. Me rend compte qu'il a signifié à Monsieur DUROMEA qu'il manquait les autorisations de la Transat et de la P.A.F. Ne pouvant s'opposer physiquement à l'embarquement des délégués du Comité de Défense ceux-ci ont embarqué en présence des représentants des radios et de la presse. Présence également de quelques jeunes qui cherchent l'incident. Monsieur DUROMEA qui porte son écharpe tricolore est apparemment très décontracté. J'ai indiqué à MERLING qu'il lui appartenait conformément à la procédure établie d'informer la vigie pour lui indiquer que les passagers n'étaient pas détenteurs de l'autorisation réglementaire.
- 8 heures 30 - BASTARD m'informe que les embarcations sont toujours près du ponton ( à noter que l'appareil REGIS est en dérangement).
- 8 heures 35 - Monsieur COLLIARD proteste contre l'interdiction de départ des vedettes et me reproche de chercher les incidents. Je lui réponds que si telle avait été notre intention, le service d'ordre présent ce matin (2 agents) aurait été plus important. Par ailleurs, il ne leur est pas interdit d'aller en rade. Je suis prêt à demander au Port Autonome de laisser partir les vedettes s'il prend l'engagement de ne pas forcer le barrage pour monter à bord. COLLIARD souligne qu'il n'est pas dans les habitudes de l'Administration Municipale de se mettre dans l'illégalité, " nous contestons dit-il les mesures qui sont prises, nous espérons, jusqu'au bout, obtenir l'accord de monter à bord, mais vous savez bien que ce n'est pas dans nos méthodes de recourir à des violences physiques ". Je renouvelle ma proposition dans la détermination où je me trouve, d'une part, d'éviter des incidents et, d'autre part, de respecter les instructions impératives du Gouvernement. Monsieur COLLIARD répond qu'il peut prendre l'engagement demandé et qu'il va le faire savoir tout de suite à Monsieur le Maire. Il répète à nouveau qu'il espère tout de même obtenir

l'autorisation de monter à bord et que " si on ne m'autorise pas, la délégation s'adressera quand même aux marins, mais elle ne forcera pas physiquement le blocus ".  
J'invite Monsieur COLLIARD à en référer au Maire et à me rappeler.

- 8 heures 50 - Monsieur COLLIARD me rappelle et me confirme " que le Maire prend l'engagement au nom de lui-même et de la délégation du Comité de Défense qu'ils ne chercheront pas à forcer physiquement le blocus tout en espérant jusqu'au dernier moment que l'on reviendra sur le refus de laisser monter à bord ".  
Sur ce dernier point, je me contente de confirmer la position de l'Administration.
- 8 heures 55 - J'appelle Paul BASTARD qui saisit VELITCHKOVITCH lequel donne son accord dans la mesure où l'engagement de Monsieur DUROMEA sera consigné par écrit.  
En accord avec Paul BASTARD, il est entendu que le Commandant LE MEUR autorisera le départ moyennant cet engagement.
- 9 heures 10 - Informé BOEZENNEC.
- 9 heures 15 - Informé ODE, remplaçant Monsieur le Préfet.
- 9 heures 30 - MERLING signale que les délégués s'impatientent.
- 10 heures - Départ effectif des vedettes qui contiennent 25 personnes (DUROMEA, COLLIARD, les Secrétaires des Organisations Syndicales C.G.T. - C.F.D.T. des Marins, les Représentants du Comité de Défense et Journalistes).  
Retour des vedettes à quai sans incident à 11 heures.

Le 16 Septembre 1974

10 heures

- VIGNERON :

- " FRANCE " R.A.S. Trois malades débarqués, mazout jusque Samedi 21. Problèmes de " souter Mercredi ou Jeudi.  
Les Officiers apprécient beaucoup les mesures d'isolement du navire pour la sécurité à tous points de vue.
- du côté de la Direction Générale aucun pour-parler n'est prévu. CAROUR, Vice-Président C.G.M. est prêt à en ouvrir, mais ayant téléphoné à GRUENAIIS ce dernier a répondu que cela ne lui paraissait pas utile n'ayant rien de nouveau à dire. Je suggère que des pourparlers aient lieu au niveau VELITCHKOVITCH Monsieur VIGNERON en est d'accord.
- Grève générale Marine Marchande, il ne semble pas que l'unanimité soit réalisée les Officiers ne s'associent pas, deux navires Messageries refusent de faire grève de même que le pilotage (Officiers et Marins et les Dockers).  
Par contre, le personnel sédentaire qui fera grève demain recueillera une très forte majorité.

Trafic pétrolier après le 150 000 tonnes rentré hier, le JADE 200 000 viendrait, allégé au HAVRE.

- Au sujet des incidents avec les délégués syndicaux, BREDEL et DESCHAMPS C.F.D.T. avaient réussi les premiers à obtenir les laissez-passer, de ce fait COZIC, PERROT et GRUENAIIS ont été " doublés " d'où leur réaction assez vive de mauvaise humeur. L'incident est clos à présent. CHARPIOT, représentant Officiers C.G.T., doit se rendre à bord ce matin.

Impression VIGNERON statu quo jusque mercredi/Jeudi, espère qu'il y aura ouverture pour-parler d'ici là. Sur sa proposition, la Direction Générale a accepté que VIGNERON fasse transporter les Syndicats sur les vedettes de la Transat, au lieu d'être obligé de recourir à la TRASOM qui les exploite (900 francs pour un voyage !).

11 heures - DENEUVE m'interroge sur deux éventualités (théoriques selon lui) :

- quid interdiction survol du navire par hélicoptère ?  
Réponse : cela paraît superflu puisqu'une réglementation existe à cet égard et de plus, parfaitement inopportun.
- quid rendre plus difficile la liaison téléphonique avec le navire ?



Réponse : c'est déjà le cas (faire sur ce point confiance aux télécommunications, puisque l'on indiquait Vendredi qu'il fallait 1 heure 1/2 pour rejoindre le bateau !), de plus, cela me paraît également très inopportun et superflu dans la mesure où les syndicats à bord paraissent censurer sévèrement ce genre de communication familiale (voir article du Monde de ce jour). J'insiste, par contre, pour que des pourparlers soient repris, dès que possible, à un niveau crédible. Je suggère VELITCHKOVITCH.

- 11 heures 30 - Préfet BOITEL, lui indique accord VELITCHKOVITCH pour approvisionnement mazout, selon Préfet il ne faudra rien faire avant d'avoir consulté PARIS. Monsieur PELISSIER, Directeur Cabinet Premier Ministre lui a recommandé ce matin fermeté et imperméabilité du blocus. Je renouvelle au Préfet l'idée que l'isolement a produit un effet salutaire mais que ce n'est pas une fin en soi et qu'il faudra en sortir, donc par des Pourparlers à ouvrir au niveau VELITCHKOVITCH pour commencer. Le Préfet m'indique qu'il va s'en occuper.
- 12 heures 15 - Selon VEYNE des R.G., le moral à bord ne serait pas au beau fixe. Il y aurait des discussions assez vives entre marins et A.D.S.G.
- 13 heures - DENEUVE m'indique qu'un réseau RIBARD fourni par l'autorité militaire (150 mètres au HAVRE et 300 mètres à EVREUX) pourrait être disponible afin de neutraliser le Paquebot à terre au cas où cette éventualité se produirait.
- 15 heures - Réunion dans mon bureau AILLERET, VIGNERON, SAUBABER, VEYNE et LECONTE.  
Il reste 964 personnes à bord, dont 60 Officiers et 25 femmes.
- En ce qui concerne le mazout, il faut que la demande vienne du bateau, sinon l'équipage pourrait refuser d'être réapprovisionné.
  - Pour le déchargement des voitures, c'est NOLLENT Secrétaire Général Dockers qui s'est opposé au déchargement, opération par ailleurs difficile.
  - Passagers, il en reste encore une dizaine au HAVRE.
  - Aspect humain de l'isolement du bateau va surgir bientôt. Hypothèse d'une grève de la faim ?
  - Mouvement futur du bateau : selon VIGNERON, le Commandant a ordre de gagner CHERBOURG. Mais, si l'équipage refuse, et que l'on se trouve en présence de conditions météorologiques défavorables, la sécurité sera dans le Port du HAVRE. Selon VIGNERON, en ce cas, les marins rentreront chez eux et le mouvement s'achèverait rapidement.

- Dans une vue moins optimiste, l'hypothèse d'amarrer le bateau dans le Port du HAVRE a été examinée par le P.A.H.

AILLERET a examiné toutes les hypothèses (appontement C.I.M. 8, C.I.M. 10, C.I.M. 7, Quai Europe, Canal Maritime, Poste Minéralier, Môle Central). En définitive, le seul poste possible est ... le sien, poste 6 ou 7 Quai Joannès Couvert. Après discussion, il apparaît que le poste au Môle Central, sous réserve d'une durée qui ne soit pas excessive serait préférable et plus facile à protéger.

Messieurs AILLERET et SAUBABER établiront un plan portant sur ces deux hypothèses faisant apparaître les avantages et les inconvénients de chacune des solutions. Ce plan sera remis au Sous-Préfet demain matin.

16 heures 45 - Antoine RUFENACHT doit voir demain DAVID chargé du problème " FRANCE " chez le Premier Ministre. J'insiste sur les points suivants :

- isolement à produit son effet mais ne saurait être prolongé sans danger (manifestation des familles, exploitation de la sensibilité populaire, etc...)
- ouverture de pourparlers au niveau gouvernemental crédible : VELITCHKOVITCH dans un premier temps,,
- pourparlers à ouvrir au niveau des Officiers qui sont demeurés loyaux vis-à-vis de la Compagnie et qui sont très en retrait du mouvement actuel (notamment et contre toute surprise CHARPIOT),
- l'inévitable solution doit passer par un effort financier sur le plan du développement de la Marine Marchande. Une telle proposition serait certainement le signal de la désescalade rapide du mouvement. Antoine RUFENACHT va téléphoner à VELITCHKOVITCH en ce sens et renseignera Monsieur DAVID selon les indications fournies ci-dessus.

Pour se détendre, ..... Monsieur SAUBABER précise que la vedette de la Police qui " tourne " autour de " FRANCE " porte l'indicatif radio : NOYER 6 ! Voilà un programme bien peu encourageant !

17 heures 45 - La manifestation prévue à la Salle Franklin se prépare Les délégués syndicaux ont retenu le principe d'un défilé. BATARD délégué C.G.T. a demandé à être reçu avec une délégation à la Sous-Préfecture vers 19 heures 45/20 heures.

17 heures 50 - 300 personnes présentes autour de la Salle Franklin.

18 heures - 800 personnes mais les participants à la manifestation continuent d'arriver.

18 heures 15 - Evaluation 1000 personnes, la réunion n'est pas encore commencée.

- 18 heures 20 - AILLERET P.A.H. m'informe qu'il n'est pas possible d'envisager de placer le " FRANCE " au Môle Central ce qui obligerait à annuler toutes les réparations navales actuellement programmées pour plusieurs jours Il en a informé Monsieur SAUBABER. AILLERET signale qu'un petit bâtiment de la Marine Nationale va procéder demain durant trois heures à une reconnaissance d'épaves au sud de l'emplacement actuel de " FRANCE "
- 18 heures 30 - Des cars arrivent amenant 70 Dieppois avec banderoles
- 18 heures 40 - L'assistance est évaluée à 1 500 personnes.
- 19 heures - Le cortège démarre.
- 20 heures - Réception de la délégation par moi-même comprenant notamment MM. CAILLE et ROLAND des Bureaux Confédéraux C.G.T. et C.F.D.T.
- 20 heures 15 - Dislocation.

Le 17 SEPTEMBRE 1974

- 9 heures 45 - Paul BASTARD s'est rendu hier avec LE CHEVALIER et THILLARD chez AURILLAC, Directeur Cabinet PONIATOWSKI. Entretien durée 1 heure et quart (malgré LA HAYE, TITAN CODER, etc...). But : suggérer compensation possible pour LE HAVRE (250 emplois DIAC, 400 contrôleurs navigation aérienne échéance 77, Centre Réparation Navale). Sur le plan d'ouverture de négociations Paul BASTARD a le sentiment qu'on n'est pas prêt à PARIS à faire des propositions, le plan de relance Marine Marchande n'est pas " mûr ".
- 9 heures 55 - COLOMBIER, Chargé de Mission au Cabinet LECANUET. Le Président du Conseil Régional ne peut demeurer indifférent à ce qui se passe au HAVRE, je lui fais le point de la question : l'isolement produit son effet mais il faut en même temps maintenir la porte ouverte pour l'issue du conflit. Donc, je reprends suggestions pour parler au niveau VELITCHKOVITCH et d'abord avec les syndicats Officiers qui n'ont pas caché leur réticence à l'égard du mouvement actuel. COLOMBIER va rendre compte à Monsieur LECANUET.
- 10 heures 15 - Monsieur GAENG, Procureur de la République trouve désinvolte la lettre de Monseigneur SAUDREAU, nouvel Evêque du HAVRE qui l'invite " à une réception très simple le jour de son entrée en fonction " au lieu de venir lui rendre visite de façon protocolaire selon la tradition. Il va donc décliner l'invitation et a préparé une lettre en ce sens. Je lui indique que - malgré mes petits soucis actuels - je vais jouer les bons offices auprès de Monseigneur SAUDREAU ce que je fais ..... VANITAS VANITATUM !
- 10 heures 25 - Colonel EVAIN, Commandant les C.R.S. mis à ma disposition (3 compagnies à savoir : 2 à ROUEN et une au HAVRE, au total 300 hommes) me pose le problème d'un état-major mixte. Je réponds que la responsabilité appartiendra au Commissaire Divisionnaire.
- 10 heures 30 - Selon SAUBABER renseignements recueillis par la vedette Police Nationale, le moral serait très bas à bord. Une réunion extraordinaire pourrait avoir lieu demain, la majorité de l'équipage voudrait revenir à terre malgré l'opposition des syndicats. Dans cette hypothèse et si le retour devait avoir lieu sur LE HAVRE, le dispositif de protection de la Gare Maritime nécessiterait davantage de monde, Monsieur SAUBABER viendra à 15 heures à mon bureau.
- 10 heures 45  
à
- 11 heures 30 - Réception de la délégation de la COGER conduite par Messieurs OLLIVIER et AMELINE, C.G.T., PLUSQUELLEC C.F.D.T., MOREAU, LANOIX, TALBOT, C.G.T. Cadres. Longue discussion sur Centre Réparation Navale, grille des salaires, blanchisserie de ROUELLES, Mon impression est qu'il faudrait peu de choses pour détacher la COGER des problèmes des navigants.

- 11 heures 30 - Antoine RUFENACHT a vu DAVID, Ingénieur Armement Cabinet Premier Ministre, très conscient, compréhensif : renouer le dialogue en évitant fourches caudines pour les syndicats, apporter quelques avantages financiers, ultra-confidentiellement relancer navire de croisière à caractère populaire malgré l'opposition Marine Marchande, mais pas question sursis du " FRANCE " jusque-là. Ce n'est vraiment qu'une hypothèse. Selon RUFENACHT, VELITCHKOVITCH serait d'accord pour ouvrir des négociations avec les syndicats. Antoine RUFENACHT va voir ABRAHAM Directeur Cabinet CAVAILLE à ce sujet cet après-midi. Il lui a également parlé des compensations pour la région havraise.
- 11 heures 50 - On m'informe du Ministère de l'Intérieur qu'il faut neutraliser l'aéroport d'OCTEVILLE pour empêcher l'atterrissage du Boeing de LA HAYE qui doit transporter le commando japonais.
- 11 heures 55 - Informé BASTARD qui prend dispositions utiles et me rappelle ayant téléphoné à SCHIPHOL Aéroport Hollandais, le Boeing n'est pas encore parti de HOLLANDE.
- 12 heures - VIGNERON : il faut prévoir un préavis de 48 heures pour envoi d'une barge de 1800 tonnes qui permettrait de faire face aux besoins de 10 jours. Il faut équiper en sécurité supplémentaire les barges fluviales de la SOGESTRAN. Va faire des démarches en ce sens cet après-midi auprès de sa Direction Générale.
- 12 heures 30 - Rendu compte Préfet BOITEL de ce qui précède.

Le 17 SEPTEMBRE 1974 (suite)

- 15 heures - SAUBABER et LECONTE. Nous examinons hypothèse débarquement Quai Joannès Couvert. Difficultés quasi-insurmontables en raison environnement, difficultés accès, nécessité vraisemblable de dégagement préalable des quais, inefficacité apparente du réseau RIBAR, etc... Madame BINET (ma Secrétaire personnelle) frappe le rapport dicté par SAUBABER et qui sera transmis au Préfet ce soir, avec une carte à l'appui.
- 16 heures - Deux journalistes, Richard CANNAVO de " France-Soir " et Christian de BOIS-FROGE de " Radio-Luxembourg " demandent à me voir.  
En l'absence du Préfet, j'en avise DENEUVE.  
Ils veulent m'interroger sur la procédure entamée par le Port Autonome (contravention de grande voirie) à l'encontre du Capitaine du Paquebot " FRANCE " pour obstruction du chenal d'accès. Je les renseigne grâce aux documents reçus de BASTARD, puis la conversation porte sur l'ensemble du problème. Je situe le climat en insistant sur les enseignements plutôt négatifs de la manifestation d'hier et sur notre souci d'éviter les incidents tout en respectant les instructions gouvernementales. Ils tiennent à m'enregistrer et j'insiste surtout sur les perspectives de faire quelque chose dans le domaine de la Marine Marchande mais également de créer le Centre de Réparation Navale, ce qui - c'est ma conclusion - permettra de " faire sortir de cette malheureuse affaire un bien pour le Port du HAVRE ". Cet enregistrement pourrait passer à 19 heures, ce soir, sur R.T.L.
- 17 heures - Selon SAUBABER, renseignements recueillis par la vedette police, le rationnement se ferait sentir plus durement : plus de pommes de terre, un peu d'aubergines, plus de laitues, assez de viande, trois tartines de pain par jour, plus de tabac, pas de gauloises, plus d'apéritifs, assez de vin, lumière rationnée, 50 % des navigants demanderaient à partir.
- 17 heures 15 - Selon VEYNE, les responsables syndicaux envisageraient de réunir une Assemblée Générale à bord, à 9 heures demain.  
Trois solutions seraient envisagées :  
- 1° - rentrer à quai malgré l'opposition du PAH  
- 2° - laisser débarquer ceux qui le veulent,  
- 3° - continuer malgré le désaccord à bord.  
Comme il reste 50 voitures à bord qui n'ont pu être déchargées en raison de l'opposition des dockers, l'équipage accepterait d'échanger le débarquement des voitures contre des vivres.

17 h 25 - Informé AILLERET de ce qui précède.

17 h 40 - VIGNERON n'est pas informé de ce qui précède, mais selon NADAL, Capitaine en Second, venu à terre, à 11 heures 30, aucune information de ce genre n'a été recueillie. Au contraire, le moral serait toujours au beau fixe et apparemment les gens paraissent décidés à tenir. Les Officiers sont très soudés. Ils craignent les interprétations " parisiennes " sur leur attitude.

RIBIERE, Directeur Général C.G.M. envisage de faire une lettre pour le bord (ce serait une redite de la note établie pour le Comité d'Entreprise du 18 Juillet, dont on connaît le peu de succès). Pour le problème du mazout, VIGNERON sera fixé demain après le Conseil des Ministres.

RIBIERE conseille " le goutte à goutte ". Cette solution n'apparaît pas raisonnable, au moment des marées d'équinoxe, car le mauvais temps pourrait durer et l'opération barge fluviale en mer comporte des risques évidents.

18 h - Rendu compte de ce qui précède à Monsieur BOITEL qui s'étonne de n'avoir eu aucune nouvelle d'éventuelles négociations. Je lui suggère de rappeler Monsieur PELISSIE pour le problème mazout. Sur sa demande, je précise que du côté de la municipalité il n'y a rien à signaler aujourd'hui.

18 h 45 - BOEZENNEC me signale arrivée d'une vedette supplémentaire de la Gendarmerie Maritime. Il craint que ce renfort supplémentaire ne soit inopportun et me demande mon avis. Eventuellement, il pourrait l'envoyer à HONFLEUR en renfort. Je réponds que je ne vois aucun inconvénient à la présence de cette vedette supplémentaire au HAVRE.

19 h 15 - DENEUVE. Rédaction d'un télégramme pour le Conseil des Ministres par le Préfet. Me demande mon sentiment qui se résume comme suit : manifestation de solidarité et moral à bord de " FRANCE " sont en baisse, les pourparlers avec les syndicats doivent reprendre, il faut obtenir quelques résultats sur Marine Marchande et surtout Centre Réparation Navale. Enfin, autoriser le soutage du bateau sous 48 heures.

20 h 45 - Paul BASTARD s'efforce depuis 1 heure, avec VELITCHKOVITCH et CHAPON d'éclaircir les consignes données par la Transatlantique à VIGNERON qui paraît interpréter l'ordre de ne pas rentrer au Port de façon assez peu stricte.

RIBIERE vient de donner instructions à VIGNERON que l'entrée du bateau est exclue, sauf circonstances exceptionnelles ou imprévues (par exemple, incendie). La rencontre de VIGNERON et de NADAL cet après-midi semble incliner à une solution " havraise " qu'ils auraient pu " cogiter ensemble ".

VIGNERON aurait prétendu que si le navire était en danger, il devait rentrer au HAVRE. Objection BASTARD : il devrait aller en rade. Réponse de VIGNERON : s'il a des soutes. BASTARD : c'est l'hypothèse du pire, je répons à BASTARD : que VIGNERON paraît décidé à souter le navire pour une durée de 10 jours, que d'autre part, l'emplacement de retour à quai dans le Port du HAVRE a été étudié et s'avère être rempli de très grandes difficultés.



Le 18 SEPTEMBRE 1974

- 10 h - Paul BASTARD s'inquiète des intentions de la Transat concernant le retour de " FRANCE " au HAVRE. Souhaiterait des informations sur la réunion prévue à 9 heures ce matin à bord.
- 10 h30 - Selon SAUBABER la mer est forte, la vedette de la Police n'a pu aborder.
- 11 h30 - Paul BASTARD signale que deux pétroliers viennent d'entrer au Port 215 000 tonnes à pleine charge 19 mètres de tirant d'eau devant décharger 107 000 tonnes seulement et 162 000 tonnes devant décharger 150 000 tonnes.
- 15 h10 - Selon VEYNE, les réactions des syndicalistes de la COGEP - notamment OLLIVIER - à la suite de l'audience d'hier, sont favorables notamment concernant le Centre de Réparation Navale et la grille indiciaire.
- 15 h20 - AILLERET : le P.A.H. a reçu une demande de soutage de la Transat qui n'est " pas claire ".
- 15 h25 - VIGNERON : pas de nouvelles de l'Assemblée Générale à bord. Le Commandant a confirmé une réunion à 13 heures 30 mais les syndicalistes venus ce matin ont tous quitté le bord. Accord pour le mazout donné par Monsieur RIBIERE venant du Cabinet CAVAILLE. Une barge est en route avec 1800 tonnes mais c'est un problème de navigation. Pourparlers, rien de nouveau. RIBIERE viendrait au HAVRE ce soir. BATARD de l'U.S.C.G.T. demande l'autorisation d'envoyer des légumes à bord, la position de la Transat n'est pas défavorable. Ce serait une mauvaise politique de refuser. Il pourrait même y avoir une possibilité de coercition sur l'Etat Major. Sur ma demande, VIGNERON précise que le Commandant et lui-même ont reçu des instructions formelles pour que le navire n'entre pas au HAVRE " sauf circonstances exceptionnelles ou imprévisibles ". VIGNERON pense qu'il ne faut pas aller " à une capitulation sans condition " et qu'il doit toujours être possible de négocier avec l'équipage les conditions d'un retour au HAVRE marquant le fin du conflit.
- 16 h - Rendu compte Préfet BOITEL qui vient d'apprendre par A.F.P. envoi bateau solidarité par C.G.T., C.F.D.T., F.E.N. A sa connaissance et malgré ses efforts aucune offre de pourparlers n'a encore été faite par PARIS.
- 16 h30 - AILLERET P.A.H. a été saisi pour les légumes, estime qu'il faut l'accord des Pouvoirs Publics et de la Transat. Il serait plutôt opposé à cet approvisionnement. Je ne suis pas de cet avis car non seulement cela provoquerait de vives réactions assorties de manifestations démagogiques (avec les épouses et les enfants des marins du bord) mais ces derniers, s'ils reçoivent de l'approvisionnement, vont sans doute se rendre compte que de l'extérieur on envisage la prolongation de leur séjour à bord ce qui devrait influencer défavorablement sur leur moral.

- 16 h 40 - R.G. Selon flash A.F.P. une manifestation est prévue Vendredi 20 à 10 heures. Il est donc plausible que celle-ci se termine par le départ du bateau de la solidarité. Les envoyés de PARIS-MATCH auraient reçu consigne de se rendre à bord par tous les moyens. Je demande que BOEZIENNEC soit prévenu.
- 17 h 10 - Selon un communiqué A.F.P. " FRANCE " vient d'être désarmé.
- 17 h 20 - Selon VIGNERON réunion de concertation avec Monsieur RIBIERE vers 18 heures 15 au HAVRE. Message reçu pour lui de la part de CAVAILLE: " Ravitaillement en vivres, liberté manoeuvres à la Compagnie. Accord suppression voyages ultérieurs. Maintenir interdiction à bord journalistes et conditions actuelles. Pas souhaitable que Compagnie refuse bateau vivres solidarité dans mesure où les gens ne monteront pas à bord." Je suggère à VIGNERON l'acheminement des vivres par la Transat ce qui éviterait une publicité superflue. VIGNERON serait embarrassé de prendre cette initiative. Il a reçu les envoyés de PARIS-MATCH assez longuement.
- 17 h 45 - VEYNE : la C.F.D.T. annonce une conférence de presse à 19 heures.
- 17 h 50 - Monsieur SAUBABER : au cours d'une manifestation à ROUEN il vient d'être dit par l'orateur C.G.T. qu'une opération serait menée Vendredi matin " pour forcer le blocus du " FRANCE " et ravitailler en vivres les occupants ".
- 18 h 15 - Téléphoné Monsieur le Préfet TAULELLE : AURILLAC et lui ont plaidé la cause du HAVRE dans le sens demandé par LE CHEVALIER et THILLARD tendant à l'annonce de mesures en faveur du HAVRE. Le Ministre n'a donné accord que pour le maintien d'un échelon au HAVRE de la Compagnie Générale Transatlantique. TAULELLE ajoute " ESSIG (adjoint de Jérôme MONOD) a été plus fort que nous deux ". Il ne sait pas si l'intervention de VELITCHKOVITCH a été suggérée à Monsieur PONIATOWSKI.
- 19 h 15 - Paul BASTARD a vu VELITCHKOVITCH. Il confirme que le Gouvernement a décidé que le problème des vivres était l'affaire de la Compagnie. BASTARD va suggérer à VIGNERON - et à RIBIERE s'il est au HAVRE - que la Transat approvisionne elle-même le bord ce qui rendrait l'initiative syndicaliste superflue.

LE 19 SEPTEMBRE 1974

9 h 30 - BASTARD m'informe que la Transat (RIBIERE-VIGNERON) refuse d'envoyer des vivres à bord. BASTARD et la Marine Marchande pensent que c'est une ~~erreur~~ erreur car on aurait pu ainsi désamorcer la manoeuvre des syndicats.

La Transat étant favorable à l'envoi de vivres par ces derniers, le Port Autonome ne pense pas devoir s'y opposer sous réserve que la vérification des marchandises soit faite ainsi que des personnes qui embarqueraient sur le bateau.

9 h 35 - Je rends compte de cette situation à DENEUVE en lui rappelant que la décision de laisser approvisionner le bateau en vivres a été laissée à la compétence de la Transat par des instructions du Secrétaire d'Etat à la Marine Marchande. Par ailleurs, j'estime que s'opposer à cette mesure déclencherait immédiatement l'épreuve de force sans pour autant sauvegarder l'autorité des Pouvoirs Publics dans la mesure où sur simple demande du Commandant - sous la pression de l'équipage - le ravitaillement du navire pourrait être quand même assuré. Au demeurant, la manifestation qui accompagnera l'embarquement de ces vivres ne sera certainement pas d'une grande ampleur compte-tenu de l'échec relatif de la manifestation du 16 Septembre. Si DENEUVE ne me rappelle pas avant 10 heures 30 c'est que le Préfet donne son accord.

10 h 10 - GAILLARD chargé de Mission à la DATAR au sujet de la réunion du Groupe Tertiaire qui a lieu cet après-midi. Sur ma demande, il précise que l'affaire de la Blanchisserie de ROUELLES pourrait déboucher sur une solution en accord avec les Ministères de l'Industrie et des Finances.

10 h 25 - Monsieur BOITEL. Je lui indique que la position risque d'être délicate si on interdit purement et simplement la manifestation de demain sans permettre l'avitaillement du navire. Par ailleurs, la manifestation ne devrait pas revêtir une grande ampleur. Le Préfet va saisir Monsieur PELISSIER.

10 h 30 - BASTARD : VELITCHKOVITCH et lui-même estiment que la position de la Transat est tout à fait contestable. Si le Préfet estime inopportun la manifestation, VELITCHKOVITCH fera pression sur la Transat pour qu'elle avitaille elle-même et de ce fait, l'envoi du bateau pourra être interdit. La position serait donc la suivante : si la Transat ravitaille, la manifestation serait interdite, si la Transat refuse de ravitailler la manifestation serait tolérée. Me demande de saisir le Préfet.

11 h - Monsieur BOITEL ne s'oppose pas à cette initiative, mais réserve le problème de l'interdiction de la manifestation en attendant les instructions PELISSIER.

- 11 h.05 - Informé BASTARD de la position du Préfet.
- 11 h.10 - BASTARD : VELITCHKOVITCH veut savoir quelle est l'option souhaitée par le Préfet : ou Transat ravitaillé et interdiction départ bateau-solidarité ou autoriser ce dernier, décision politique.
- 11 h.20 - VEYNE R.G. : Selon lui, quoi qu'il advienne les syndicats maintiendront leur bateau : 500 kilos carottes, 500 kilos tomates, 1000 pieds salades, 1 tonne de pommes de terre, plus papier OFSET et tabac.  
Nous pensons, VEYNE et moi que la moins mauvaise solution serait d'embarquer les légumes sur les vedettes Transat pour limiter les risques.
- 11 h.40 - BOZEZENEC m'apporte ses informations. La Compagnie n'est pas opposée au ravitaillement mais ne veut le faire elle-même. Mais il faut surtout empêcher les gens de monter à bord. Je lui réponds que l'on attend les ordres de PARIS.
- 12 h. - Monsieur BOITEL : Monsieur PELISSIER s'étonne que la Transat n'ait pas fait l'opération elle-même. Il va donner des ordres à VELITCHKOVITCH. Le Préfet estime qu'il faudra informer afin de dégonfler l'affaire du côté havrais.
- 12 h.05 - Informé BASTARD de ce qui précède. Je suggère à nouveau que la Transat transporte les vivres du Comité de Solidarité.
- 12 h.10 - Audience VIGNERON. Précise position Transat très nette par RIBIERE : ou livrer des vivres ou laisser faire ou tout interdire. L'option est pour la seconde solution, avec tendance à la troisième.
- 12 h.15 - Monsieur BOITEL a eu CAROUR qui voulait faire l'opération demain en transportant les vivres du Comité. Le Préfet lui a demandé de faire l'expédition par la Compagnie et de faire une large information. VIGNERON explique au téléphone à Monsieur BOITEL que agir ainsi " c'est faire perdre face à la Compagnie vis-à-vis des autres équipages Officiers et non grévistes." Comme armateur c'est baisser pavillon devant les grévistes. Prendre l'initiative alors qu'il y a des quantités suffisantes, c'est pactiser avec le Comité de grève. Le Préfet craint l'exploitation politique de la solution bateau-solidarité. VIGNERON veut éviter tout ce qui pourrait paraître collusion de la Direction Générale avec le Comité de grève. Si on l'oblige à livrer des vivres au frais de la Compagnie il en prédit des conséquences désastreuses pour l'avenir.  
On peut laisser faire la livraison des vivres sans que les gens montent à bord. Seuls les livreurs monteront à bord. Le Préfet estime que le Comité de Défense a perdu les deux premières manches Dimanche et Lundi, et veut gagner la troisième demain.

- 12 h.30 - BASSOT, Secrétaire Général Transat, informe VIGNERON des instructions reçues de Monsieur RIBIERE en provenance de MATIGNON :
- 1°- pas de ravitaillement par la Compagnie sauf si médecins et Commandant le demandent,
  - 2°- accepter de transporter les vivres offertes à l'équipage de " FRANCE ",
  - 3°- prendre dispositions pour assurer transport des vivres par la propre vedette de la Compagnie.
- 13 h. - VIGNERON vient d'avoir Monsieur RIBIERE qui confirme la position, en précisant de prendre aux frais de la Compagnie une vedette adéquate aux transports des vivres, la vedette utilisée n'étant pas adaptée. Dans l'attente d'un communiqué de PARIS il est précisé que le transport n'aurait lieu que Samedi.  
Sur le plan pratique, Monsieur VIGNERON précise à ma demande qu'il va informer BATARD, Secrétaire C.G.T. directement de ces dispositions.
- 15 h.30 - Monsieur MERLING indique que 8 membres de l'équipage du " FRANCE " ont quitté le bord sur la vedette de la Transat en indiquant qu'ils abandonnaient le mouvement. Toutefois, selon Monsieur LE GOUARDER C.G.T. le Comité de Défense se serait ainsi débarrassé de plusieurs gauchistes A.D.S.G.
- 15 h.45 - Visite de LENDORMI et AIOULLES, Secrétaire et Secrétaire adjoint du Syndicat des ouvriers du P.A.H. sont inquiets de l'évolution de la situation, craignent des échauffourées notamment en raison de la présence des agriculteurs demain, le blocus des vivres les préoccupe. Je leur indique la solution adoptée par la Transat.
- 16 h. - Monsieur COZIC, Secrétaire Général du Syndicat des Marins m'appelle au téléphone durant cette audience, il souligne que le ravitaillement en vivres est " indispensable pour le tonus des marins ". Il s'est mis en rapport avec Monsieur BOEZENNEC pour obtenir un bateau et pense que de mon côté, il n'y a pas d'empêchement. Il faut " que les vivres arrivent c'est l'essentiel " dit-il. Lorsque je lui explique le dispositif adopté il objecte " qu'il est nécessaire que les donateurs accompagnent les vivres jusqu'au " FRANCE " et bien entendu ..... le Comité de Défense. Ma réponse est négative sans ambiguïté d'où protestations, doléances sur les erreurs du Gouvernement, etc... Sur le fond je l'interroge sur les négociations prochaines. Il est bien entendu d'accord dans la mesure où " FRANCE continue jusqu'en 1978 "...

- 16 h25 - Monsieur VIGNERON m'informe du communiqué à la Presse rédigé par Monsieur RIBIERE. VIGNERON a informé BATARD que les dons pouvaient être déposés avenue Lucien Corbeaux (bureau de la Transat) les vivres étant transmis à bord au fur-et-à-mesure des navettes. Réponse évasive de BATARD. Bien entendu, s'ils ne veulent pas du transport Transat, le leur sera interdit.
- 16 h40 - J'informe BASTARD.
- 16 h50 - Egalement BOEZENNEC qui craint - à juste titre - que l'opération ponton n'ait lieu quand même. La vedette " Géranium " de la Gendarmerie Maritime est arrivée au HAVRE mais va rester stationnée du côté des dragues.
- 17 h10 - J'informe DENEUVE pour qu'il rende compte à Monsieur le Préfet.
- 17 h45 - Selon VEYNE, le C.I.D. UNATI vient d'adhérer au Comité de Défense. 15 membres semblent avoir débarqué aujourd'hui.
- 18 h - VIGNERON : il est manifestement irrité par les pressions dont il fait l'objet de la part des syndicats pour que la Transat " participe à la manifestation ". Il n'est manifestement pas chaud pour faire embarquer sur la vedette de la Compagnie des vivres syndicaux au quai d'embarquement du Port Autonome. Il est convenu que l'on pourrait tenter in extrémis de faire embarquer les syndicalistes marins (plus BATARD que VIGNERON a autorisé) au quai Joannès Couvert. Puis VIGNERON m'informe que BATARD vient de " le remercier de son offre " étant donné que les syndicats ont une autorisation en bonne et due forme pour 6 personnes sur un bateau.
- 18 h25 - J'informe BASTARD qui confirme que trois bateaux seulement ont été autorisés.
- 18 h40 - BOEZENNEC confirme que COZIC lui a demandé à 15 heures 55 d'autoriser le transport de passagers sur le bateau de pêche " SAINT-JOSEPH ". Ceci a été accordé mais en précisant que " cela ne permettrait pas d'aller jusqu'au " FRANCE " dont l'accès ne pouvait être autorisé que par le Sous-Préfet ( en réalité le Commandant du Port ).
- 18 h45 - J'informe VIGNERON que le bateau en question n'est donc pas autorisé à aller jusqu'au paquebot. VEYNE va prévenir les syndicalistes à ce sujet. Il faut donc s'attendre à ce que le bateau soit refoulé en mer et soit amené à apporter les vivres en question au quai Joannès Couvert de la Transat.
- 19 h - Réunion avec Messieurs SAUPABER, VEYNE, MERLING et LECONTE Monsieur SAUBABER prendra les dispositions nécessaires (réserve de 50 hommes au Commissariat), les difficultés pouvant survenir davantage au retour des bateaux qu'à leur départ.

le 20 SEPTEMBRE 1974

- 8 h30 - BOEZENNEC demande quelles sont les intentions syndicales  
Je confirme qu'il convient de s'en tenir aux dispositions  
arrêtées hier.
- 8 h45 - MERLING (PAF). Doit recevoir COZIC qui demande autorisation  
transports en blanc pour 6 personnes. Lui précise de ren-  
voyer COZIC sur la Transat puisque l'autorisation dont il  
a fait état hier n'est pas la bonne. Ne pas lui indiquer  
l'idée du refoulement du bateau en direction de la Transat  
qui assumera finalement le transport des vivres.
- 9 h - VEYNE (RG-) Problèmes des Parlementaires Communistes qui  
demanderont Dimanche à 14 heures 30 à se rendre à bord.  
Position du Docteur GEORGES qui devient "otage" du Comité  
de Défense.
- 9 h10 - Paul BASTARD : deux pétroliers français se sont présentés  
hier soir, un seul a été autorisé à occuper un des postes  
de la C.I.M. le second poste devant rester libre ou occupé  
par un pétrolier étranger, afin d'éviter une grève possi-  
ble bloquant les deux postes. Selon BASTARD, une réunion  
très dure a eu lieu hier au Ministère des Finances avec  
la Marine Marchande, VELITCHKOVITCH étant très demandeur.
- 9 h25 - VEYNE : BREDE-L C.F.D.T. dément information parue dans la  
presse selon laquelle les syndicats refuseraient l'offre  
de la Transat de transporter les vivres.
- 9 h30 - VIGNERON : au sujet des Parlementaires doit s'assurer que  
PARIS ne donne pas l'autorisation, ce qui serait illogique  
en raison de la position adoptée à l'égard de Monsieur  
DUROMEA. Au sujet des transports de légumes, la Transat  
ne voit pas d'inconvénient à laisser la barque de pêche  
aller à "FRANCE".  
Je réponds qu'il faut s'en tenir au scénario adopté hier  
à savoir : pas d'autorisation pour la barque de pêche,  
retour à la Transat qui assurera l'acheminement au fur  
et à mesure.
- 9 h35 - BASTARD serait également d'accord pour autoriser la  
barque de pêche à se rendre à bord "FRANCE". Je lui  
rétorque que dans ce cas, nous perdons complètement la  
face et qu'il faut s'en tenir au scénario prévu. BASTARD  
finalement est de mon avis.
- 9 h55 - MERLING : COZIC a eu l'accord de la Transat pour le  
transport des vivres à bord du "SAINT-JOSEPH" à "FRANCE"  
sous réserve de l'accord du Commandant du Port. Ce dernier  
a renvoyé COZIC à la Transat !  
Autorisation demandée pour un représentant de chaque  
organisation collecte des vivres, dont DUROMEA et F.E.N.  
Je confirme position négative sur les deux points.  
Autorisation BASTARD a été visée par P.A.F.

- 10 h - VEYNE : COZIC, DUMONT, CHAPELLE, LE GOUARDER ont indiqué qu'ils chargeraient 5 tonnes sur le " SAINT-JOSEPH " mais ils ne déclinent pas l'offre de la Transat. Ils ont fait viser l'autorisation BATARD. Je confirme pour énième fois position négative.
- 10 h05 - Paul BASTARD a joint VELITCHKOVITCH qui est au Cabinet de son Ministre. L'autorisation à donner au " SAINT-JOSEPH " relève du Préfet. Je confirme position négative.
- 10 h10 - Je demande à la Secrétaire de Monsieur le Préfet que ce dernier veuille bien m'appeler dès que possible.
- 10 h15 - DENEUVE m'appelle. Je lui dis la situation : affrontement se prépare, ma position négative pourra-t-elle être maintenue jusqu'au bout ? Me demande ce qu'il en est des C.R.S. qui sont à ROUEN. Je réponds que mon intention est de ne pas les utiliser ce qui serait mettre le feu au poudre.
- 10 h40 - Rendu compte Préfet BOITEL des dispositions prises qu'il approuve. Lui pose le problème des Parlementaires Communistes. Doit me rappeler après avoir eu AURILLAC qu'il appelle. Selon Monsieur BOITEL si les légumes sont transportés par la vedette Transat qui empêchera DUROMEA de monter à bord ?
- 11 h - BOEZENNEC me signale qu'il est en place au Sémaphore. Les dispositions sont inchangées.
- 11 h05 - R.G. : Bernard ISAAC U.D.C.G.T. Seine-Maritime a pris la parole indiquant origine des dons, embarquement à bord du navire, invite les manifestants à rester sur place afin de défiler en ville si cela ne se passait pas bien. Délégations Renault-Sandouville et Cléon, C.I.D.-UNATI, MODEF, C.F.R., Municipaux Harfleur-Gonfreville, C.F.D.T. Chimie, etc... 500 personnes environ.
- 11 h07 - Rendu compte BOITEL qui met en alerte C.R.S. et m'invite à protéger Sous-Préfecture le cas échéant.
- 11 h10 - MERLING : " SAINT-JOSEPH " est au quai de Lille, à côté car-ferries THORESEN, invraisemblable pagaille, genre défilé Nation-Bastille, aucun contrôle possible, un deuxième bateau suit avec les Journalistes. MERLING les a prévenus, pas d'autorisation valable pour aller au " FRANCE ". VIGNERON aurait donné accord si Commandant du Port était d'accord. LE MEUR aurait été d'accord si VIGNERON était d'accord.
- 11 h25 - R.G. PARIS Demande si Monsieur DUROMEA a été autorisé à monter à bord de " FRANCE " et si le " SAINT-JOSEPH " est parti avec le chargement de vivres. Réponse négative du service aux deux questions.
- 11 h40 - BOEZENNEC : le " SAINT-JOSEPH " plus le bateau des Journalistes semblent devoir quitter le Port, le Commandant de Port a été invité à leur signaler qu'ils n'étaient pas autorisés à aller jusqu'au " FRANCE " et les a invité à livrer les vivres à la Transat. Monsieur VIGNERON n'est pas chaud pour la deuxième partie.



Je réponds que d'ordre du Préfet le message doit être diffusé intégralement. La vedette de Gendarmerie " GERANIUM " la plus importante récemment arrivée, doit intervenir à cette occasion. Me tiendra au courant.

11 h45 - Colonel EVRARD des C.R.S. a été informé par le Commandant de la C.R.S. n° 7 que d'ordre du Directeur du Cabinet il devait se tenir en état d'alerte. Le Colonel EVRARD demande à me voir, ce que je ferai dans quelques instants.

R.G.: - BATARD UL-C.G.T. à bord du " SAINT-JOSEPH " a indiqué qu'il va tenter d'embarquer des marchandises à bord de " FRANCE ", qu'il ne sait si cela marchera, le bateau ne contient que des délégués munis d'autorisation. DUROMEA et CANCE restent à quai, le bateau part au cri de " SOLIDARITE " il a demandé aux militants de rester à quai pour le cas où cela ne marcherait pas.

11 h47 - Bateau appareille 250 personnes sont sur le quai. Je ne peux rendre compte au Préfet l'appareil REGIS étant en dérangement!

11 h55 - Préfet : je lui expose la situation qui se résume comme suit : au bateau près ce serait la même chose si la Transat acheminait les vivres avec les délégués munis d'autorisation. Le Préfet pense que dans ces conditions il conviendrait de laisser passer le bateau après avoir fait vérifier les autorisations des personnes à bord, celles qui ne seraient pas en règle seraient invitées à monter sur des vedettes de Gendarmerie en attendant le retour du bateau après déchargement des vivres. Trois vedettes suivent chargées de journalistes et télévision. Le Préfet me demande de solliciter l'avis de BASTARD.

12 h - BASTARD est hostile à la solution envisagée, constituerait un précédent, compte tenu du refoulement de COZIC qui utilisait le même bateau non autorisé et qui a été obligé de revenir à terre. Je lui demande d'appeler le Préfet au téléphone.

12 h05 - J'informe BOEZENNEC qu'il y a lieu de gagner du temps en attente des instructions préfectorales, mais il faut faire vite car le bateau approche des vedettes de la Gendarmerie.

12 h10 - BASTARD a eu le Préfet qui s'est incliné devant les raisons techniques données par le Directeur du P.A.F.

12 h12 - Le Préfet me confirme qu'il a eu BASTARD et que " c'est à lui de décider ", il convient donc de maintenir la position.

12 h15 - Informé BOEZENNEC de maintenir la position.

12 h17 - Pris dispositions avec SAUBABER pour effectifs maintien de l'ordre : 15 hommes SOUS-PREFECTURE, 35 dans véhicules près Chambre de Commerce (emplacement habituel), C.P.S.32 en attente au Commissariat Central. Total : 150 hommes . Je recommande la discrétion pour les C.R.S.

20 Septembre (suite)

- 12 h 20 - Bateaux ont reçu l'ordre de faire demi-tour. Délégués syndicaux l'apprennent sur le port. Cela va discuter.
- 12 h 35 - R.G. une voiture C.G.T. informe la population havraise du refus d'acheminement ("Giscard affamateur") et appelle les militants à manifester "la riposte sera énergique" dicit ISSAC U.D.C.G.T. Seine-Maritime : 60 personnes actuellement au Terre-plein de la Barre
- 12 h 36 - NOYEZ 6/Vedette Police croise les deux bateaux qui font demi-tour en mer. Selon le Policier à bord une certaine houle : n'aurait pu décharger la marchandise dans ces conditions. Les bateaux sont suivis par la vedette garde-côtes.
- 12 h 40 - BOEZENNEC : les bateaux rentrent sauf une petite vedette qui continue à tourner autour du " FRANCE " et qui est surveillée. Selon le Commandant du Port et BOEZENNEC il ne semble pas que la houle soit suffisante pour empêcher le déchargement des vivres.
- 12 h 45 - SAUBABER : 100 personnes sur le Quai, privées de DUROMEA, la consigne est " 14 heures 30, tout le monde à la Sous-Préfecture ".
- 12 h 50 - Demandé à SAUBABER mettre en place dispositif pour protection SOUS-PREFECTURE, cela dépendra s'il y a cortège ou non.
- 13 h - Les militants sont invités à rentrer dans leurs entreprises et à appeler les ouvriers à débrayer pour venir manifester devant la Sous-Préfecture à 14 heures 30.
- EVRARD propose à SAUBABER de faire avancer la C.R.S. 7 vers LE HAVRE. Durée du déplacement : 2 heures 30. SAUBABER décline la proposition car ce serait de toute façon trop tard.
- 13 h 07 - BASTARD m'informe qu'un organisateur vient d'indiquer " nous ferons parvenir au " FRANCE " une première cargaison cet après-midi, aidez à décharger le bateau ".
- 13 h 15 - R.G. : Les marchandises sont en train d'être déchargées sur le quai.
- 13 h 23 - DENEUVE me demande si nous avons besoin de la C.R.S. 7 Je réponds que je m'en remets à Monsieur SAUBABER qui estime que la réponse est négative en raison du délai excessif pour gagner LE HAVRE.

Pour la détente : Selon VEYNE le mot du jour :

Pourquoi le désarmement de "FRANCE" ?

Parce que c'est un vaisseau sans gains !

- 13 h 28 - Les vivres sont chargés dans un camion Berliet n°1510 FD 76.
- 13 h 30 - Selon la Police il serait question d'un rendez-vous des Syndicalistes pour une réunion à Franklin afin de décider de l'action à mener et éventuellement d'un cortège jusqu'à la Sous-Préfecture (sous toutes réserves)

13 h35 - VIGNERON : les vivres sont sur le camion appartenant à la Transat et sont désormais en possession de cette dernière. VIGNERON va profiter de l'opération Sous-Préfecture à 14 heures 30 pour faire envoi sur le bateau sans autre forme de procès. Selon le Commandant il est possible que l'équipage le refuse mais ce serait la démonstration que la propagande est supérieure aux besoins réels. Aussi n'est-ce pas absolument certain. Me demande mon accord ce que je fais volontiers.

14 h - SAUBABER me demande accord pour installer les C.R.S. à la Sous-Préfecture à l'abri de la vue du public. Accord donné.

14 h05 - Selon les R.G. à la demande de la Transat une vedette de la TRASOM doit quitter le quai Joannès Couvert maintenant pour transporter des vivres (légumes frais, pommes de terre) à bord de "FRANCE". C'est à la demande du Commandant du Paquebot, rien à voir avec les vivres qui ont été refoulés ce matin.

14 h15 - SAUBABER fait un message résumant l'état actuel de la situation à l'usage de la Direction Départementale

14 h15 - Une centaine de manifestants viennent de passer devant le Palais de Justice se dirigeant vers la Sous-Préfecture. Nous les attendons. La C.R.S. 32 est alignée avec ses camions dans le jardin de la Sous-Préfecture.

14 h20 - Selon NOYER 6/Vedette Police en mer, les membres de l'équipage s'attendaient au refus d'acheminement des vivres par le Bateau de la Solidarité et estimaient que c'était d'ailleurs insignifiant. Ils attendent maintenant les événements.

14 h40 - Environ 200 personnes avec banderoles. Ils crient "GISCARD affameur Liberté démocratique. Assassin répression". La délégation a été reçue de 14 heures 40 à 15 heures. Après avoir rendu compte de son entretien avec le Sous-Préfet, qui a été hué, le cortège rejoint la Salle Franklin par la Place de l'Hôtel de Ville, la Place Thiers et le Rond-Point.

Je viens de donner un interview à la Télévision, qui passera à 19 heures 20 sur l'antenne. J'insiste sur le fait que nous avons cherché à éviter tous incidents, que la solution du transport des vivres par la Transat aurait évité les difficultés d'aujourd'hui, que d'ailleurs les vivres sont actuellement à bord du bateau, et sur le fond j'ai indiqué que j'étais décidé d'apporter à ce douloureux problème une solution équitable, satisfaisante pour les marins, mais respectant les directives du Gouvernement. En cas de durcissement du conflit, question qui m'a été posée, je n'en suis pas maître, je ferai tout pour l'éviter et j'essaierai de faire face et de tenir/ c'est un langage que les Havrais comprennent et je leur fais confiance".

16 h - Dispersion de la manifestation devant la Salle Franklin. Au total : 600 manifestants, selon Monsieur SAUBABER, un millier, selon l'O.R.T.F.

16 h10 M. CAROUR, Vice-Président C.G.M. vient aux nouvelles. Après l'avoir renseigné, je lui suggère d'intervenir pour organiser la concertation en saisissant la demande présentée par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. d'Officiers de la Marine Marchande parue dans la presse ce jour et demandant l'ouverture de négociations tripartites Gouvernement-Armateurs-Syndicats. Je suggère de ne mettre à l'ordre du jour que le problème de l'avenir du "FRANCE" et le développement de la Marine Marchande. Ne pas parler des problèmes de reclassement dans l'immédiat.

Selon M. CAROUR, le plan Marine Marchande n'est pas prêt car il faut un arbitrage au niveau MATIGNON entre Marine Marchande et Finances. Je réplique que l'on peut toujours ouvrir des négociations en attendant que la décision intervienne. Finalement M. CAROUR va appeler ABRAHAM pour lui suggérer de faire une réunion de ce genre dès la semaine prochaine.

16 h40 Rendu compte au Préfet BOITEL qui me demande de l'aider à préparer un communiqué sur les liens du bateau avec la terre. Je lui lis le texte de l'interview qui sera donné à la télévision ce soir. Je l'informe de mon entretien avec CAROUR. Je lui suggère enfin de demander à M. PELISSIER d'agir également dans le même sens et j'offre mes bons offices pour servir d'intermédiaire avec CHARPIOT, le cas échéant.

16 h45 VIGNERON m'informe que le débarquement des vivres à bord de "FRANCE" par ses soins était terminé à 16 h 15 avec l'aide de la vedette TRASOM affrêtée par la TRANSAT sans personne à bord. Il me rappelle pour me signaler que le jeune Michel DUCHEMIN à bord du "FRANCE" s'est jeté à l'eau avec ses bagages, enfermés dans une enveloppe en plastique afin de se faire repêcher par la vedette de gendarmerie.

Le Commandant PETRE qui a expliqué à bord que le retard à la livraison des vivres aurait pu être évité si les syndicats avaient accepté de recourir au bateau de la TRANSAT - craint que l'insuffisance des vedettes aux heures creuses ne présente de plus en plus d'inconvénients. Il a l'impression que des venues à bord ont eu lieu par des embarcations tous feux éteints. Une vedette du port autonome du HAVRE - non autorisée - serait également venue à bord. Il craint que l'initiative de DUCHEMIN ne donne des idées à d'autres et demande un renforcement de la surveillance aux heures creuses non pas pour renforcer l'isolement mais pour assurer la sauvegarde des personnes en cas de besoin.

17 h,25 BASTARD me téléphone et je l'informe des événements. Il approuve entièrement ma déclaration T.V. et éventuellement Presse. Il ne voit rien à ajouter en ce qui concerne le communiqué pour le Préfet.

20 h Mon interview passe à PARIS- INTER sur la chaîne nationale :

20 h,30 DENEUVE : pour m'informer que le Ministère refuse l'autorisation pour les Parlementaires dimanche ; par contre accord pour autoriser la venue à bord de l'Aumônier.

21 septembre 1974

10 h M. BOEZENNEC sollicite instructions pour la venue des Parlementaires, l'informe de la réponse négative du Ministère de l'Intérieur. M. BOEZENNEC a pris des dispositions pour le renforcement du dispositif autour du bateau, il est prévu de jour : une grosse vedette sur le plan d'eau assez éloigné du Paquebot plus une petite vedette à proximité immédiate. De nuit : une grosse vedette à proximité du Paquebot.

10 h10 MERLING : malgré des creux de 2 à 3 m, selon lui, la vedette peut accoster à bord de "FRANCE". MERLING s'absente jusqu'à demain en fin de matinée son remplaçant est l'Inspecteur BERVILLE.

10 h15 BASSOT ( Transat ) : les noms des 9 parlementaires figurant dans la presse ont été communiqués à M. BRICOUT, Secrétaire Général de la Transat à PARIS qui n'a pas fait connaître sa réponse. La réponse-type étant " que la Transat n'a ni à autoriser ni à interdire s'agissant de personnes qui sont étrangères au service". Deux renseignements : 11 matelots qui ont débarqué hier au soir sont passés au service de l'Armement. Ils ont déclaré ouvertement que la raison maladie ou affaires personnelles n'était qu'un prétexte et qu'ils ont voulu débarquer par lassitude. Certains ont indiqué que le bulletin de salaire arrêté à la date de la grève les incitait à revenir à terre. La météo prévoit une force 7 cette nuit avec des creux de 3 mètres cela pourrait poser le problème du mouillage du bateau. M. BASSOT confirme que le Commandant a instructions de ne rentrer au port sous aucun prétexte.

10 h20 DENEUVE : l'informe ce de qui précède; il n'a pas informé DUROMEIA de la réponse négative du Ministère de l'Intérieur.

10 h30 Paul BASTARD : le vent pourrait être de force 8 mais "FRANCE" ne sera pas obligé d'appareiller pour autant à moins que l'équipage ne saisisse cette éventualité pour faire décider l'appareillage. Hypothèse où il forcerait l'entrée du port, le seul poste disponible est le quai Joannès Couvert, le poste de réparation navale est occupé. BASTARD m'apprend que durant l'Assemblée Générale d'avant hier sur le bateau il a été dit par les délégués syndicaux que l'on comprenait les indécis mais qu'il ne fallait pas créer la débandade et que si "FRANCE" appareille pour des raisons de sécurité la passerelle et la machine seront surveillées comme le 11 septembre. Si le navire rentrait quand même au port et ne pouvait prendre place au quai Joannès Couvert ( je lui avais suggéré de faire occuper par d'autres navires ce quai) l'on risquerait de voir le navire mouiller dans l'avant-port et bloquer intégralement le trafic. Paul BASTARD craint que la nuit prochaine le navire ne lève l'ancre il y aurait selon lui un délai maximum de 2 h entre le levage de l'ancre et l'accostage à quai. Il faut obtenir du Commandant de gagner le maximum de temps.

10 h45 J'appelle DUROMEIA, Député-maire et demande à le voir. Il me rappelle dès que possible pour fixer l'heure de notre rendez-vous.

11 h J'informe VIGNERON que le Ministère de l'Intérieur n'est pas opposé à la venue à bord de l'aumônier. VIGNERON répond

21 SEPTEMBRE 1974 (suite)

- que la Transat par contre y est hostile et a déjà refusé dimanche dernier et pour demain. Le Commandant par ailleurs n'y tient pas. Le vent force et les creux augmentent. La montée à bord par l'échelle de pilote ne peut être effectuée que par des gens "amarinés". En ce qui concerne l'éventualité du mauvais temps le Commandant peut manoeuvrer sans changer son mouillage dans un premier temps. Il a, par ailleurs, prévenu le comité de grève qu'en cas de très mauvais temps il avait un mouillage prévu à l'abri du Cotentin à SAINT-VAAST-la-HOUGUE, sans opposition de leur part. VIGNERON me rappelle que le Commandant a un ordre permanent de "non-retour" au port du HAVRE.

11 h.15

- J'informe BASTARD de cette importante précision.

11 h.20

- Monsieur DUROMEA m'informe qu'il viendra me voir à 17 heures 30 accompagné de Monsieur JOLY.

12 h

- DENEUVE : M.DUROMEA a appelé Monsieur AURILLAC, Directeur du Cabinet PONIATOWSKI pour demander la levée de l'interdiction faite aux Parlementaires communistes d'accéder au "FRANCE". Monsieur AURILLAC a refusé. Il n'est absolument pas question que les Parlementaires aillent à bord.

12 h.15

- BOEZENNEC pense qu'il serait bon que je précise bien aux Parlementaires que "l'Administration décline toutes responsabilités en ce qui concerne les avaries qui pourraient être occasionnées aux personnes ou au matériel (navire) à l'occasion d'une tentative de franchissement de l'interdiction des 100 mètres" de façon à ce que les gens sachent très bien quelles sont leurs responsabilités.

12 h.20

- VIGNERON: selon le Commandant une trentaine d'hommes doivent descendre à terre aujourd'hui, les mesures de navigation seront prises en conséquence étant donné l'état de la mer. Il y en aura moins demain à cause de la venue des Parlementaires communistes. Les offres d'emploi vont être diffusées à bord de façon concrète ceci à la demande, semble-t-il, de l'équipage.

La Direction Générale à l'Information n'a pas encore autorisé la Direction Générale de la Transat à faire publier dans la presse nationale le texte de la lettre RIBIERE aux marins, qui n'a pas été communiqué à l'équipage par décision des syndicats.

Deux journalistes RTL ont pu s'infiltrer à bord cette nuit (malgré les mesures de renforcement prises par les Affaires Maritimes). Ils devraient débarquer vers 13 H. à l'appontement habituel. Il n'apparaît pas que des mesures de rétorsion puissent être prises et qu'elles soient, en tous cas, opportunes.

21 SEPTEMBRE 1974 (suite)

de  
17 h 30

à

18 h 30

- Audience Monsieur DUROMEA, Député-Maire et JOLY, Maire Adjoint, Vice-Président Comité de Défense. Nous faisons un large tour d'horizon qui porte sur les points suivants manifestations de ces derniers jours, j'explique la position de l'Administration départementale tenue d'exécuter les directives parisiennes et d'éviter les incidents locaux. Mes interlocuteurs déplorent certaines mesquineries (refoulement de COZIC jusqu'à l'appontement B.4. d'où il n'était pas parti, vedette Gendarmerie Maritime faisant exprès des vagues pour remuer les embarcations Comité de Défense et Bateau Solidarité .....). Ils déplorent immobilisme du Gouvernement, mépris des démarches des Parlementaires, les déclarations récentes de Monsieur CHIRAC leur paraissent une ouverture et ils attendent la suite. J'expose nos efforts pour ouverture pour parler au niveau VELITCHKOVITCH selon formule avancée par CHARPIOT. Parlementaires Communistes : Monsieur DUROMEA me fera connaître leurs intentions demain. Le cas échéant, je les recevrai à la Sous-Préfecture. Le Maire ne paraît pas se faire de grandes illusions sur leur tentative. Dans la conversation et en se défendant de tenir publiquement un tel langage DUROMEA constate que le Gouvernement " ne règle les problèmes que de ceux qui se livrent à des violences : agriculteurs, détenus, maisons d'arrêt, etc.... ". Il n'a pas l'intention d'agir de même mais s'interroge à ce sujet !
- 18 h 30 - SAUBABER : DENEUVE lui a fait connaître que le Préfet était partisan des réseaux RIBARD plutôt que des camions des C.R.S. susceptibles d'être mis à la mer. Il voudrait que l'emplacement du navire dans le port puisse être modifié, enfin il faut trouver des gilets de sauvetage pour C.R.S.....
- 18 h 35 - VEYNE : 30 marins ont débarqué par la vedette de la Transat ce qui porte à une centaine le nombre des gens débarqués depuis le 12 Septembre. Le moral à bord ne serait pas bon.
- 18 h 40 - BASTARD a fait part à CHAPON de l'opportunité de la réunion avec le Syndicat des Officiers. CHAPON en parlera à Monsieur GALLEY lundi matin. BASTARD a eu NADAL au téléphone ; ce dernier estime que dans le courant de la semaine, le nombre des membres de l'équipage qui auront débarqué pourrait s'élever à 200, mais par contre les autres resteront à bord, Par ailleurs, selon NADAL " l'équipage est farouchement hostile au retour du navire au HAVRE " (ceci expliquerait l'accord donné au mouillage à SAINT-VAAST-la-HOUGHE) mais se poserait, dans cette hypothèse, le retour en direction du HAVRE après accalmie A ce sujet, BASTARD a quelques idées pour empêcher que le navire ne reprenne place dans le chenal à un emplacement encore plus gênant pour la navigation qu'actuellement Il m'en informera verbalement.
- 19 h 45 - Le Préfet m'appelle, je lui rends compte de tout ce qui précède.

Le 22 SEPTEMBRE 1974

- 9 h 15 BOEZENNEC vient aux nouvelles pour le problème des Parlementaires. Je lui précise sur sa demande qu'il n'apparait pas nécessaire de doubler les vedettes de surveillance. Il précise que les journalistes R.T.L. sont arrivés à bord à 22 heures 30, c'est-à-dire à l'heure où la surveillance était assurée par la vedette 16 du P.A.H. Pour éviter toute difficulté avec le Port, BOEZENNEC n'en a pas parlé.
- 12 h 30 Monsieur DUROMEA me demande de recevoir les Parlementaires vers 15 heures 30.
- 14 h 30 Commissaire Central : 400 personnes sur le terre-plein de la Barre. Notification de l'interdiction ministérielle aux neuf Parlementaires par MERLING, Commissaire P.A.F.
- 15 h Les Parlementaires arrivent en voiture à la Sous-Préfecture, que j'ai tenu à garder dans les conditions habituelles, c'est-à-dire un agent à la porte. Je reçois les Parlementaires qui envahissent mon bureau accompagnés d'une meute de journalistes, télévision, etc.... Monsieur BALLANGER proteste contre la mesure ministérielle qui les empêche de rendre visite aux marins en grève et me demande de confirmer qu'il s'agit bien d'une décision du Ministre de l'Intérieur. Je réponds que Monsieur DUROMEA en a été informé directement puisqu'il a téléphoné lui-même au Cabinet du Ministre. Quant au fond, je réponds selon le thème qui m'est devenu habituel : éviter incidents, recherche solution.
- La délégation comprend Messieurs BALLANGER, DUROMEA, LEROY, CERMOLACCE, LAMPS, BARTHES, EBERHARD, TALAMONI et Madame GOUTTMANN. Monsieur BALLANGER téléphone du bureau du Secrétaire en Chef à Monsieur PONIATOWSKI avec lequel il s'entretient. Il revient en disant que le Ministre doit le rappeler à l'Hôtel-de-Ville dans quelques instants. Tout le monde se retire pour se rendre à l'Hôtel-de-Ville.
- 16 h Monsieur PONIATOWSKI, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur m'appelle sur le REGIS : " Monsieur BALLANGER m'a téléphoné, je vous donne accord, car s'agissant d'élus nationaux, on ne peut s'opposer constitutionnellement à délivrer cette autorisation, il faut donc autoriser l'embarquement ". Je fais remarquer respectueusement au Ministre que cette décision semble inopportune compte tenu de ce qui s'est passé ces jours derniers et qu'il faut s'attendre à des réactions fâcheuses. Monsieur PONIATOWSKI précise à nouveau qu'il n'est pas possible de s'opposer, ce serait contraire aux règles constitutionnelles et il faut autoriser l'embarquement. Je saisis l'occasion pour lui exposer l'intérêt qu'il y aurait pour favoriser la désescalade à recourir à l'arbitrage VELITCHKOVITCH avec le Syndicat des Officiers et des Marins. Monsieur PONIATOWSKI me demande d'adresser un télégramme immédiatement car il doit être absent demain. Comme je lui indique que le mouvement est en perte



de vitesse dans l'opinion publique, mais connaît une escalade sur le plan politique avec le débauchage de Député de la Majorité (Docteur GEORGES), il me répond que le sondage au plan national est très défavorable au maintien de " FRANCE ". Il m'indique, mais en me demandant de n'en point parler que la solution finale pourrait être une opération ..... Trigano.

16 h 15 - Je préviens DUROMEA qui m'appelait au téléphone.

16 h 20 - J'informe la vigie du P.A.H., Messieurs SAURABER et MERLING, car il s'agit à présent d'un problème de navigation, la mer étant forte.

16 h 25 - JOLY a demandé au P.A.H. une embarcation.

16 h 28 - BASSOT, Secrétaire Général Transat estime que la vedette TRASOM ne pourra accoster, les conditions de sécurité n'étant pas suffisantes, creux de 1,90 mètre à 2,40 mètres. Accidents toujours possibles. Sur ma suggestion, de manoeuvrer le " FRANCE " pour faciliter l'accostage, Monsieur BASSOT estime que ce serait le mettre en danger.

16 h 30 - VIGNERON : l'accostage est déjà difficile pour des marins, certains ont dû renoncer ce matin, laisser aborder n'est donc pas raisonnable. Quid des journalistes. Je réponds : dans le cas échéant, il faut les autoriser à accompagner les Parlementaires.

Je précise à MERLING qu'il doit demander décharge par écrit aux Parlementaires pour dégager la responsabilité de l'Etat.

16 h 37 - Commandant LE MEUR : la " Garance " est moins bien protégée que la vedette de la Gendarmerie " Violette " l'état de la mer ne permet accostage que dans conditions difficiles. ont été informés de cet état de choses et ont connaissance de cet avertissement, néanmoins ils peuvent embarquer à leurs risques et périls.

16 h 42 - VIGNERON : 1°- il demande que la vedette soit procurée par moi-même.  
Je lui réponds, que c'est la " Garance " qui sera utilisée.

2°- il faut l'autorisation du Chef de Quartier pour évoluer sur le plan maritime.  
Réponse également affirmative.

16 h 48 - BOEZENNEC : " La Violette " emportera les Parlementaires accompagnés par la " Garance " pour repêcher ceux qui tomberaient à l'eau éventuellement.

16 h 49 - Commandant LE MEUR a prévenu DUROMEA des risques de l'expédition.

17 h - Avisé MONESTIER qui est occupé, message à la standardiste.

- 17 h:02 - Monsieur CANCE, Maire Honoraire : je le charge de transmettre le problème des garanties et des charges à Monsieur DUROMEA. Il m'indique qu'il est seul à la Mairie, " que tous sont partis, et que ce n'est plus de son âge ".
- 17 h:15 - Je rends compte de tout ce qui précède à Monsieur le Préfet BOITEL, et tout particulièrement de la conversation du Ministre. Il me demande de lui communiquer le texte du télégramme à transmettre par S.T.I. à l'Intérieur.
- 17 h:25 - Radio-Police : 23 personnes à bord " Garance " qui est toute seule, Parlementaires plus Secrétaires Syndicaux.
- 17 h:35 - Transfert des passagers sur " Violette ", " Garance " escorte comme prévu.
- 18 h:05 - Envoi à Monsieur PONIATOWSKI du télégramme suivant par S.T.I. : Préfet Région à Ministre Intérieur, à l'attention personnelle du Ministre . Références vos instructions Sous-Préfet du HAVRE ce jour à 16 heures - STOP - Opportunité ouvrir négociations tripartite Gouvernement, Armateurs, Syndicats Officiers Marins C.G.T. - C.F.D.T., avec ordre du jour . Primo : problèmes Paquebot "FRANCE" étude du dossier et exposé des motifs qui imposeraient son désarmement. Secundo : étude plan relance Marine Marchande en liaison avec mesures sociales reclassement. Ces dernières pouvant être renvoyées au niveau Compagnie Générale Maritime. Pourparlers devraient être diligentés par VELITCHKOVITCH, Secrétaire Général Marine Marchande qui en l'état actuel des choses paraît autorité susceptible engager utilement négociations. Signé Claude BOITEL. Fin.
- 18 h:15 - Parlementaires sont à bord. Je pars au Sacre de Monseigneur SAUDREAU, Premier Evêque du HAVRE (la cérémonie est commencée depuis 16 heures 30).
- 19 h:30 - Fin de la cérémonie. Je file au Sémaphore du P.A.H. Je monte à la vigie, où se trouvent Messieurs VIGNERON, BOEZENNEC, Commandant LE MEUR .... Le problème est de savoir comment ramener les Parlementaires à terre, car en raison de la force du vent (20 noeuds) et de l'importance des creux, plus de 2 mètres, le retour est considéré comme dangereux. Successivement, après des essais infructueux de " Géranium " (qui a subi quelques dégâts à la coque) et d'une autre vedette de la Gendarmerie Maritime il faut renoncer. Après de nombreuses consultations et notamment après compte-rendu à Monsieur BOITEL, j'adresse à 21 heures sur le réseau P.A.H. le télégramme suivant à l'intention du Commandant PETRE : " apparaît difficile utiliser sans risques les moyens gendarmerie. Sous-Préfet demande Commandant consulter Parlementaires sur décision recourir à remorqueur sous réserve dégager responsabilité Compagnie Abeilles et assurer prise en charge. Assistance assurée par "Garance" en cas d'accident. Signé GERARD, Sous-Préfet du HAVRE."
- 21 h:30 - DUROMEA rappelle par radio VIGNERON, en donnant accord pour décharge et prise en charge. VIGNERON précise qu'il s'agit d'une règle générale pour transporter des personnels sur les remorqueurs. Monsieur DUROMEA confirme son accord.

- 21 h32 Une voix pirate sur les ondes "qui va payer le cinéma du "FRANCE"... les contribuables !"
- 21 h45 Commandant PETRE demande que l'on ne tarde pas, car le vent souffle. Le remorqueur n° 7 va appareiller. Commandant MONTFORT à bord.
- 22 h10 L'Abeille 7 approche de "FRANCE" à hauteur de la 2ème cheminée, côté babord "Garance" approche de l'Abeille 7. Abeille 7 touche le "FRANCE" ( ce que n'aurait pu faire une vedette de Gendarmerie !).
- 22 h25 L'Abeille 7 se présente à la porte de sortie des passagers.
- 22 h28 MONESTIER m'appelle pour avoir des précisions que je lui donne.
- 22 h31 L'opération est terminée ( il a fallu sept minutes pour embarquer les 21 passagers qui se trouvent sur le remorqueur au retour.
- 22 h48 Les passagers débarquent au quai des Abeilles devant le Sémaphore. VIGNERON, BOEZENNEC et moi-même les accueillons. Ils sont un petit peu pâles. Je raccompagne moi-même M. BALLANGER au parking du P.A.H. où se trouve sa voiture, puis à la Sous-Préfecture où il retrouve sur le bureau de LECONTE, secrétaire en chef, les lunettes qu'il avait oubliées lors de sa conversation avec le Ministre de l'Intérieur...
- Il me confie que M. PONIATOWSKI tient beaucoup à son image de "Parlementaire libéral". Il lui a donc dit au téléphone : "que devient votre libéralisme puisque vous interdisez à des Parlementaires d'aller à bord de "France".... ? C'est ainsi, selon lui, que M. PONIATOWSKI a accepté d'autoriser les Parlementaires à monter à bord.
- 23 h45 Je retrouve sur mon bureau trois lettres de Directeurs de journaux ( A.F.P. EUROPE 1 et PARIS-NORMANDIE) qui demandent des autorisations d'accès à bord de "FRANCE". Ils n'ont pas perdu de temps ! Ainsi s'achève cette journée mémorable où j'ai rencontré le Président du Groupe Parlementaire Communiste, le nonce apostolique, le Cardinal MARTY et où j'ai eu un entretien téléphonique avec le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, Michel PONIATOWSKI.

Le 23 SEPTEMBRE 1974

Lorsque le Commandant GASCHET de l'Armement a indiqué au Père AMICEL qu'il ne lui était pas possible d'accéder au Paquebot et comme ce dernier protestait longuement au sujet de cette interdiction, pour finir le Commandant GASCHET lui a répondu : " Excusez-moi de vous quitter maintenant car je ne veux pas être en retard à la messe ! " .

9 h - MERLING me demande si les instructions pour l'accès à bord sont toujours valables. Réponse affirmative sauf instructions nouvelles que je sollicite.

10 h - VIGNERON : aucune réaction sur venue à bord des Parmentaires, son pronostic : une certaine irritation car les gens du bord ne sont pas en majorité communistes. Politisation de l'affaire au profit d'un seul parti. A son avis, mieux valait autoriser les Parmentaires Communistes que le Comité de Défense dont l'assiette politique est beaucoup plus large. Possibilité de liaison par le Commandant NADAL dépend du temps dont l'aggravation est prévue (force 7 et 8, et même 8 à 10, selon la place Fontenoy). Le bateau tient jusque force 9 au-delà ce serait l'obligation de quitter l'emplacement pour prendre le large. Le Commandant est seul juge de la décision.

Selon radio périphérique, ce matin à 8 heures : " Monsieur PONIATOWSKI a demandé à la DATAR étude sur survie "FRANCE" dont résultat serait positif". Pourrait être dans le même sens que proposition TRIGANO. Lui donne connaissance du télégramme expédié hier par le Préfet à Monsieur PONIATOWSKI.

Au sujet de la gestion du navire, cette dernière selon VIGNERON n'est pas mauvaise dans le type d'exploitation " produits de luxe nécessitant publicité et relations publiques ". Sans doute pourrait-on gagner quelques très faibles pourcentages mais peu de choses. Un des points faibles c'est plutôt les Recettes, commercialisation à l'ancienne mode. VIGNERON s'est souvent plaint de l'absence d'une commercialisation plus agressive (style PUBLICIS). Vendre le bateau en dehors d'une clientèle traditionnelle.... C'était un peu de style 16ème Arrondissement. Main-d'oeuvre AD SG avec lois maritimes et sociales est très onéreuse. On ne peut y échapper. Exemple : charges sociales égalent 110 % des salaires maritimes (au lieu de 50 % dans le cas normal), 4 mois de congés susceptibles d'un fractionnement en deux ou trois fois d'où des transports très nombreux et pertes de temps, retraite à 55 ans d'où des cotisations plus onéreuses. Information au Comité d'Entreprise des Organisations : au comité d'Entreprise les organisations syndicales ont toujours été informées des comptes du

navire. Un expert comptable a même été désigné par eux. CHARPIOT et GRUENAI, au cours d'une réunion spéciale consacrée au compte du " FRANCE " ont indiqué : " Monsieur le Directeur Général nous ne contestons pas les chiffres donnés ". Au plan du Parlement, évidemment, il n'y a pas eu de publicité des comptes jusqu'à présent, non plus que dans la presse.

- 10 h50 - BOEZENNEC : selon le Gendarme BOS qui s'est rendu à bord hier avec les parlementaires (aucun n'a été malade ni à aller, ni au retour). Réunion des Parlementaires dans un grand salon du navire, en présence de 3/4 de l'équipage, très applaudis. DUROMEA particulièrement lorsqu'il annonce que l'Evêque et le Docteur GEORGES, plus des Parlementaire de la Majorité étaient pour le " FRANCE ". Selon cet observateur, qui connaît à bord pas mal de gens, les avis seraient partagés. Impression générale que si on votait à bulletin secret, 70 % seraient pour l'arrêt du mouvement. A vu RAULIN " Premier Ministre du Gouvernement " selon lequel le climat est bon. Ce qui ne justifie pas un vote mais précisant que ceux qui veulent débarquer le peuvent. L'équipage n'est pas enchanté de la nourriture, qui est très souvent à base de pâtes. Actuellement, en raison du mauvais temps, une vedette de Gendarmerie exerce la surveillance à l'intérieur des digues mais aucune ne peut intervenir sur le plan d'eau.
- 11 h15 - Rendu compte Monsieur BOITEL de ce qui précède.
- 11 h40 - Sénateur de MONTALEMBERT me téléphone pour avoir des précisions sur cette affaire en vue de l'audience que les sénateurs auront demain chez Monsieur PELISSIER à 11 heures. Ce que je fais de mon mieux.
- 15 h25 - Monsieur Mc EWEN, Journaliste au DAILY MAIL de LONDRES me demande comment obtenir l'autorisation de se rendre à bord de " FRANCE ". Je lui réponds que je n'ai aucune autorisation de PARIS à ce sujet, et qu'en outre étant donné l'état de la mer aujourd'hui, il ne pourrait pas accéder au Paquebot.
- 16 h15 - JOREL, Directeur " HAVRE-PRESSE " a reçu deux communiqués J.O.C. et Groupe de Chrétiens dénonçant l'interdiction faite à l'Aumônier et la manifestation à l'issue du Sacre de Monseigneur SAUDREAU (brutalité de la Police). Je lui donne connaissance du rapport de Monsieur SAUBABER, et l'invite à prendre contact avec ce dernier. Ma position est de ne pas entamer de polémique par un démenti officiel. Je lui suggère un additif au communiqué sous la forme d'une note de la rédaction faisant état de la mise au point faite par Monsieur SAUBABER et par moi-même. Monsieur JOREL me précise que le " HAVRE-PRESSE " va désormais faire des articles spéciaux au sujet de l'affaire " FRANCE " ( et non plus une page commune avec " HAVRE-LIBRE " ).

- 17 h:30 - Monsieur VIGNERON : le navire a mouillé une deuxième ancre en raison du mauvais temps, mais la situation est stationnaire. Un coup de vent est prévu cette nuit. Affaire à suivre.
- 18 h:45 - Monsieur Richard L'HOTE, de l'O.R.T.F. Régional, me demande l'autorisation de se rendre à bord de " FRANCE ". Je lui fais la même réponse qu'à Monsieur Mc EWEN.
- 20 h. - Radio et Télévision annoncent que Monsieur PONIATOWSKI a profité de sa visite à SAINT-ETIENNE pour déclarer :  
" j'ai soumis au Premier Ministre un projet d'étude de la DATAR qui tendrait avec le concours de deux Sociétés et après épuration de la situation présente, à prévoir une utilisation du " FRANCE " en direction des loisirs sociaux, c'est-à-dire par exemple des circuits touristiques à des prix sociaux. Cela suppose un autre style de croisières et un autre style de personnel et le désarmement du navire tel qu'il existe actuellement continuera ".
- 23 h. - FROUIN a été informé par la permanence de MATIGNON qu'un nommé ANOUAR a téléphoné à HADAS-LEBEL, Membre du Cabinet du Premier Ministre qu'il se passerait quelque chose d'important cette nuit sur le " FRANCE ".....

LE 24 SEPTEMBRE 1974

- 8 h 40 - Paul BASTARD m'informe que " FRANCE " vient d'appareiller il y a huit minutes en direction du Nord pour se mettre à l'abri du Cotentin.  
Confirmation par BOEZENNEC et SAUBABER.
- 8 h 45 - Rendu compte Préfet. La séance du Conseil Général hier a été houleuse à cause de la présence des manifestants en faveur de " FRANCE ".
- 9 h 30 - FROUIN demande si l'on peut annoncer la venue du navire à SAINT-VAAST-la-HOUGUE à CAZEJUST, Préfet de la Manche et à l'Intérieur. Je rappelle BASTARD.
- 9 h 40 - BASTARD : la destination du navire n'est pas précisée, on ne sait s'il va " tirer des bords " ou mouiller, l'impression est qu'il se dirige vers SAINT-VAAST-la-HOUGUE. Une seconde dépression est prévue à partir de demain ce qui doit donner un peu de temps. Au sujet des modalités du retour du bateau vers le HAVRE, une réunion aura lieu fin de matinée au Port Autonome.
- 9 h 45 - BOEZENNEC : selon lui les syndicats contrairement à leur accord pour SAINT-VAAST-la-HOUGUE, indiquaient hier soir qu'ils préféreraient naviguer uniquement au large du HAVRE. Toutefois, il est bien confirmé que le navire se dirige vers le Cotentin.
- 10 h 15 - VEYNE : " FRANCE " se trouve à 20 kilomètres à l'Ouest du bateau-feu à bout d'écran du radar de la capitainerie du Port. Il fait route doucement vers la côte Ouest du Cotentin, mais n'indique pas ses intentions.
- 10 h 30 - CHARPIOT, Président de la Maison de la Culture du HAVRE (mais également Secrétaire Général du Syndicat des Officiers Marine Marchande C.G.T.) demande l'autorisation d'aborder " FRANCE " le 28 Septembre prochain pour 15 à 20 personnes, troupe théâtrale de la SALAMANDRE. Sollicite une réponse d'urgence en raison des préparatifs nécessaires. Evoquant le départ de ce matin vers BARFLEUR, il souligne la nécessité d'une proximité du bateau pour que la représentation puisse avoir lieu. Cette demande est confirmée par télégramme à 11 heures 27.
- 14 h 50 - Colonel EVRARD C.R.S. : la Compagnie 31 est retirée du dispositif et sera remplacée par une autre compagnie qu'il faut loger, soit près de ROUEN, soit près du HAVRE.
- 15 h 40 - BLONDEAU A.F.P. rappelle sa demande d'accès à bord. Il précise que le Paquebot a mouillé vers 14 heures à 2 milles de SAINT-VAAST-la-HOUGUE. Dans ces conditions sa demande est sans objet.

- 17 h20 - BASSOT fait savoir que le Commandant d@ " FRANCE " a reçu de la Compagnie Générale Transatlantique l'ordre formel de rester au mouillage à SAINT-VAAST-la-HOUGUE. Pour le cas où un changement de vent compromettrait la sécurité du navire, il a l'ordre de rallier BREST. S'il est dans l'incapacité de faire exécuter ses ordres par suite d'une réaction du Comité Intersyndical, il a instruction d'aller chercher un mouillage sur la côte Ouest du Cotentin. En dehors de ces instructions, le Commandant et les Officiers ont reçu l'ordre formel de la Compagnie de n'exécuter ou de ne participer à l'exécution en aucun cas de toute manoeuvre du navire qui ne serait pas conforme à ces instructions. Leur responsabilité est couverte en ce cas par la Direction Générale de la Transat. Ces directives ont été communiquées à la presse assez tardivement pour éviter des réactions prématurées.
- 17 h35 - Informé FROUIN, Directeur du Cabinet. Monsieur VELITCHKOVITCH est à l'origine de ces directives de la Transat.

LE 25 SEPTEMBRE 1974

- 11 h - Paul BASTARD : selon VELITCHKOVITCH et CHAPON, il n'est pas exclu que l'équipage prenne le risque de conduire les choses lui-même malgré les dangers de la navigation dans la Manche. En ce cas, ce pourrait être une course de vitesse et toutes dispositions seront prises pour éviter l'obstruction à nouveau du chenal d'accès au P.A.H.
- Affaire à suivre .....

Période du Mercredi 11 Septembre 1974 à 21 heures 50  
au Mardi 24 Septembre 1974 à 8 heures 31.

CONCLUSION

A l'issue de cette période mouvementée, le départ du navire (pour combien de temps ?) nous apporte un incontestable sentiment de soulagement.

Deux coïncidences curieuses en liaison avec le programme de la Télévision :

- le 10/9/1974 (à 20 heures 35-veille de la " mutinerie de FRANCE ") Programme T.V. 2ème chaine : " LES REVOLTES du BOUNTY!
- le 23/9/1974 (à 20 heures 30-veille de l'appareillage de " FRANCE " dans la tempête) T.V. 1ère chaine : "L'ODYSEE- ULYSSE A LA COUR DU DIEU DES VENTS EOLE ". Les outres crèvent et la tempête repousse le navire loin d'ITHAQUE.....

Il ne me reste plus qu'à surveiller les programmes de T.V. pour savoir quand on donnera "les retrouvailles de Pénélope et d'Ulysse" ou "Le retour du fils prodigue".....



26 SEPTEMBRE 1974

- 10 Hc - Paul BASTARD : La bouée destinée à empêcher que le "FRANCE" puisse regagner son ancien emplacement dans le chenal doit être mouillée dans l'après-midi si le temps le permet. L'opération ne durerait qu'un quart d'heure. Le Président THILLARD a entendu dire que des syndicalistes C.F.D.T. auraient précisé que si "la dernière fois ils n'avaient pas réussi, ils comptaient bien la prochaine fois bloquer vraiment le port du HAVRE".
- 11 Hc - VEYNE : BREDEL contacté hier soir a précisé qu'ils cherchaient un compromis. Selon VIGNERON, si le temps était beau à nouveau, l'équipage mettrait le Commandant et les Officiers à l'écart. RAULIN serait tout à fait capable de mener le bateau au HAVRE. La C.F.D.T. voudrait revenir à la situation initiale. Ils souhaiteraient même se mettre à l'embranchement de l'ancien chenal et du nouveau pour bloquer complètement le trafic du Port. Ils ont même envisagé à un moment de bloquer l'avant-port. Ils veulent que le navire revienne en rade du HAVRE. Pour la manifestation du 28, VEYNE va se renseigner dans les départements intéressés pour savoir si des cars ont été retenus pour les manifestants.
- 11 Hc40 - CHARPIOT Secrétaire Général Syndicat Officiers C.G.T. C.F.D.T. me demande une entrevue dès que possible. Rendez-vous fixé à 14 heures.
- 14 Hc - Messieurs CHARPIOT, GARIOD, LEFEBVRE, TROUVE. Pour les Officiers, il s'agit d'un conflit social en mer auquel ils sont intéressés. En tant que cadres, ils ont pris position contre les licenciements et en faveur d'un plan de développement de la flotte, générateur d'emplois. Ils ont fait grève trois fois, au départ de NEW-YORK. En ce qui concerne le "FRANCE", ils ont assuré dans l'intérêt de l'équipage, de la Compagnie et de l'Etat un service à la mer normal soit lors du mouillage en rade, soit actuellement à SAINT-VAAST-la-HOUGUE. La décision imputable à la Compagnie (et également au Gouvernement) concernant la destination du navire (BREST ou la côte ouest du Cotentin) a pour effet de transformer les Officiers en "boucs émissaires" alors qu'ils ne sont pas directement dans le conflit. Ils ont chargé mes interlocuteurs de dire que pour le cas où il y aurait à bord des incidents d'ordre individuel ou nautique, les Officiers feront leur métier mais ils déclinent toute responsabilité si des incidents graves surviennent aux personnes ou aux biens. A noter que dans le télégramme TRANSAT, la Compagnie

parle du "Commandant et des Officiers" contrairement aux usages traditionnels laissant au seul Commandant les responsabilités supérieures. Monsieur LEFEBVRE trouve anormal que le télégramme de la Compagnie ait été diffusé à l'A.F.P. La position prise par la Compagnie gêne beaucoup les Officiers.

Monsieur GARIOD, selon lui, la position prise risque de créer un "climat de désespoir" qui peut mener à des excès.

Je réponds que les Officiers ont toujours été considérés comme loyaux et qu'ils sont d'ailleurs en retrait par rapport au mouvement. Cette dernière considération semble provoquer des réactions de mes interlocuteurs. CHARPIOT précise que la loyauté des Officiers vis-à-vis du Commandant est vraie mais pas forcément vis-à-vis de la Compagnie. En ce qui concerne la séquestration des cadres, il tient à préciser que les relations entre les Officiers et l'équipage sont normales sinon cordiales. En ce qui concerne la réunion du mardi 1er Octobre du Conseil Supérieur de la Marine Marchande, il n'est prévu que l'examen du plan de croissance de la Marine Marchande Française et non pas le problème du "FRANCE". Il est vrai qu'un tel problème ne peut être discuté devant 50 personnes.

14 H€50

- Paul BASTARD m'apprend que l'immersion de la bouée a été réalisée, que le téléphone ne fonctionne plus avec PARIS et que VELITCHKOVITCH lui a parlé de l'Assemblée Générale tenue ce matin à bord de "FRANCE" au cours de laquelle l'équipage s'est prononcé à bulletin secret pour "la poursuite du mouvement à quai au HAVRE", 576 pour, 106 contre, 21 abstentions sur 703 votants, les Officiers n'ayant pas pris part au vote. A la suite de ce scrutin, la C.F.D.T. demande l'autorisation de revenir à quai.

Je rappellerai BASTARD ultérieurement. Selon Monsieur GARIOD, si l'équipage accepte de revenir à quai au HAVRE, il convient de l'autoriser. J'objecte qu'il ne serait par opportun d'avoir un "LIP à quai". Monsieur TROUVE reconnaît que si le bateau est à quai, les gens continueront l'action. Selon CHARPIOT, si le navire est à quai samedi prochain 28, on ne pourra empêcher les mouvements de solidarité de se manifester. Selon Monsieur TROUVE, s'il y avait refus du Gouvernement de laisser venir le navire à quai, on peut craindre des conséquences sérieuses à bord. Lorsque je parle de laisser le bateau à quai avec une faible équipe de sécurité, mes interlocuteurs s'insurgent manifestement.

Selon M. GARIOD si on laisse encore durer le mouvement il n'y aura plus à bord bientôt que 200 "desperados" qui risquent de prendre des décisions extrêmes. La solution du retour à quai est la bonne et il est donc nécessaire d'ouvrir des pourparlers

15 h13 M. BREDEL me téléphone ne pouvant poursuivre la conversation téléphonique avec M. VELITCHKOVITCH en raison de l'interruption des lignes PTT. Il me fait "la demande officielle pour que des ordres soient donnés à bord afin que le navire puisse rentrer au HAVRE à quai". Les raisons invoquées sont : sécurité pour l'outil de travail, éviter des difficultés au niveau de l'état-major, sécurité au point de vue du temps et de l'état de la mer, dépenses d'alimentation et notamment de fuel (100 tonnes de mazout par jour). M. RIBIERE ne serait pas opposé à ce retour tout en reconnaissant que le dossier est "entre les mains du Premier Ministre et du Ministre de l'Intérieur". Pour BREDEL : l'envoi du navire vers BREST et la main-mise de la Marine Nationale constituent un piège que les syndicats refusent. Je vais transmettre ce message à M. VELITCHKOVITCH.

15 h20 Je demande à la Secrétaire de M. le Préfet que celui-ci veuille bien me rappeler.

15 h25 Paul BASTARD: Nous examinons la situation et tirons les conclusions suivantes :

- Le Gouvernement marque un point puisque les syndicats renoncent au préalable de la promesse écrite concernant l'annulation du désarmement. De même ils se contredisent puisqu'il y a 48 h à peine ils proclamaient ne jamais vouloir revenir au Havre à quai.
- il est opportun d'attendre en tout cas la réunion du Conseil supérieur de la Marine Marchande avant de prendre une décision car pour les syndicalistes le plan de la Marine Marchande est plus important que l'affaire du "FRANCE".
- 6 compagnies de C.R.S. sur le domaine de la Gare Maritime constitueraient une présence très inopportune et susceptible de déclencher un mouvement de grève des dockers et des ouvriers du Port.

15 h35 Demandé à VEYNE et SAUBABER de venir me voir.

16 h BASSOT: La Transat n'a reçu aucune demande du bord à l'heure actuelle. Le Commandant PETTRE a téléphoné à M. VIGNERON. Deux questions se posent :

- Est-on sûr qu'ils ne mouilleront pas dans le chenal ?
- Fait-on un préalable de la non occupation du navire à quai ?

27 personnes sont descendues ce matin du navire, ce qui porte à plus de 200 le nombre de ceux qui l'ont quitté depuis le 11 septembre.

16 h15 Rendu compte à M. de BAECQUE, adjoint du Secrétaire Général de la Marine Marchande du message de M. BREDEL. Au cours d'une réunion avec VEYNE et SAUBABER il semble que la meilleure position soit "d'accepter de discuter des modalités de retour du Paquebot au Havre". Ce n'est que dans la mesure où cette discussion serait positive que le Gouvernement pourrait ouvrir des négociations tripartites sur l'avenir du Paquebot en s'inspirant des récentes déclarations gouvernementales et ministérielles.

- 17 H25 - Monsieur Michel HUTE de la Télévision Régionale vient aux nouvelles. Je le renseigne sur l'état de la question à ma connaissance.
- 17 H30 - Paul BASTARD : VELITCHKOVITCH pencherait pour "négocier le retour du navire".
- 17 H40 - Monsieur SAUBABER m'indique qu'il met en alerte les trois C.R.S. et qu'il a déjà pris des dispositions concernant l'opération Gare Maritime.
- 17 H45 - Rendu compte de ce qui précède à Monsieur BOITEL. Je lui suggère le schéma qui précède :
- discuter les modalités du retour au HAVRE,
  - rappel du Conseil Supérieur de la Marine Marchande le 1er Octobre,
  - Ouverture de pourparlers tripartites si la première discussion est positive.

Monsieur BOITEL va appeler monsieur PELISSIER.

- 18 H35 - BOEZENNEC me donne quelques chiffres concernant la grève des 27 et 28 qui sera suivie à une forte majorité sur la plupart des bateaux TRANSAT sauf le "POINTE-MADAME" sur lequel 7 marins sont pour la grève et 12 contre.
- 18 H40 - Monsieur VIGNERON. Il avait prévu le retour du navire à quai dès le début. Le télégramme aux Officiers a mis de "l'huile sur le feu" : Brest Marine Nationale Officiers en Position Inconfortable publication par l'AFP a pris l'allure d'une provocation.
- Aucune décision ne sera prise avant demain au niveau de la TRANSAT concernant la demande des syndicats,
  - Equivoque sur le scrutin puisque les durs qui veulent continuer le mouvement se trouvent à la fois parmi les 576 pour et les 106 contre. Ce vote pose en fait la question du retour au HAVRE,
  - Le Commandant estime qu'à priori il n'y a pas de mouvement immédiat à redouter. Le vote a été fait par les syndicats de façon à leur permettre de présenter cette demande de rentrer au HAVRE. Selon le Commandant, il s'écoulera au moins 24 ou 36 heures avant que d'autres initiatives ne soient prises.
  - La sécurité est "parfaite" à SAINT-VAAST. Il pourrait selon Monsieur VIGNERON y rester indéfiniment même sans mazout. Le Commandant a même mouillé le navire à proximité de rochers ce qui rendrait son intervention pratiquement indispensable s'il fallait quitter ce mouillage. Par ailleurs, le ravitaillement en mazout à cet emplacement ne présente pas de difficultés
  - Si le retour au HAVRE devait être autorisé, il conviendrait de poser certaines conditions :
    - retour sous le commandement des Officiers, ne pas mouiller dans le chenal, manoeuvrer normalement, que l'équipage et les syndicats acceptent le contrôle des

accès (de même que serait tolérée l'occupation du navire par les membres de l'équipage qui ne descendraient pas à terre) et bien évidemment ceux qui auraient quitté le navire ne pourraient plus y avoir accès.

En définitive, il apparaît que la neutralisation du navire serait très difficile et que l'implantation sur la Gare Maritime "d'un dispositif guerrier" aurait de très fâcheuses conséquences.

19 H

- Monsieur le Préfet BOITEL craint la rentrée au HAVRE du navire au cours de la prochaine nuit. Je lui indique que personnellement je n'y crois pas. Le Préfet m'indique qu'il fait porter demain matin à la C.R.S. 32 par les camions de la D.D.E. les réseaux RIBAR provenant d'EVREUX. Je lui confirme notre scepticisme sur ce moyen de défense. Monsieur VELITCHKOVITCH pensait plutôt à mettre des containers. Mais comment ?

Selon Monsieur le Préfet, il est à craindre que cette affaire ne puisse s'arranger en souplesse. J'estime que tout dépend de la position que l'on désire tenir, ferme ou souple. Monsieur le Préfet me confirme qu'en cas de venue du navire à quai, trois C.R.S. supplémentaires seraient envoyées dans les 24 heures.

19 H15

- VIGNERON : Si le Gouvernement veut adopter une position ferme, il vaudrait mieux en ce cas laisser le navire où il est car il ne court aucun danger. Seules des bagarres internes sont possibles entre membres de l'équipage. Le risque de voir le Comité de grève mettre en demeure les Officiers de rentrer au HAVRE apparaît limité. Selon VIGNERON si une coercition était exercée contre eux ils finiraient quand même par prêter leur concours à l'équipage. Le Commandant PETTRE prévient sûrement VIGNERON en cas d'un tel départ du navire.

En conclusion, notre avis commun est que "si on veut être ferme, il faut l'être à SAINT-VAAST et non sur le quai du HAVRE".

Si le navire est autorisé à revenir au HAVRE c'est qu'on aura engagé la négociation. En ce cas, il n'y aura pas intérêt à déployer un dispositif policier excessif sur les quais du P.A.H.

23 H

- Selon la Télévision, la consigne serait maintenue par la Compagnie de maintenir le navire à SAINT-VAAST-la-HOUGUE d'où une épreuve de force avec les syndicats.

27 SEPTEMBRE 1974

- 9 h.20 LE CHEVALIER, Président Chambre de Commerce et d'Industrie du HAVRE, s'inquiète de la position de ESSIG concernant les compensations havraises au désarmement de "FRANCE". Je lui confirme que le Ministre serait seulement favorable au maintien et même au renforcement de l'implantation de la Transat au HAVRE, mais le point de vue ministériel et gouvernemental est que les autres décisions ne doivent pas être liées au problème "FRANCE". LE CHEVALIER suggère de voir Monsieur TAULELLE, Directeur Général des Collectivités Locales, afin de recueillir ses conseils pour organiser un rendez-vous avec ESSIG. Je lui suggère que d'autres circuits seraient sans doute plus directs (Antoine RUFENACHT et André BETTENCOURT). Je l'informe que je rendrai compte au Préfet de notre entretien.
- 9 h.36 Paul BASTARD me confirme son accord sur la formule : ST-VAAST : fermeté, LE HAVRE = négociations.
- 9 h.45 VIGNERON : il y a du mazout à bord pour 10 jours, la consommation varie au mouillage entre 110 et 170 tonnes selon le temps. Pour revenir au HAVRE à 25 noeuds il faut compter environ 150 tonnes, soit l'équivalent de la consommation d'une journée au mouillage. La Direction Générale envisage de souter vers le milieu de la semaine prochaine. A PARIS, MM.RIBIERE et CAROUR : concertent, ils ont contact avec le Secrétaire Général de la Marine Marchande et Le Ministre CAVAILLE. Pas de contact au plan syndical. On a conseillé à VIGNERON d'être patient. Il a indiqué notre position à son interlocuteur BRICOUT, Secrétaire Général Transat, qui partagerait le même point de vue. Selon VIGNERON les syndicats attendent une réponse de la Transat sous 24 heures, il est peu probable qu'ils l'obtiennent. BOEZENNEC a confirmé que la consigne de grève est suivie sur les navires français sauf "POINTE MADAME" (7 voix pour, 12 voix contre).
- 10 h.05 FROUIN se préoccupe de l'établissement du plan de police dans le cas du navire à quai. Me confirme que le réseau RIBAR est en réserve. Je lui réponds que les barrières paraissent plus opportunes.
- 10 h.10 Monsieur le Préfet BOITEL : je lui rends compte de ce qui précède. Il approuve . Il va téléphoner à Monsieur PELISSIER dans le sens indiqué.
- 11 h. FROUIN : Le Préfet renonce à l'utilisation des réseaux RIBAR. Selon FROUIN il faut 5 heures 30 pour que la CRS de RENNES vienne au HAVRE. Me demande de faire recenser les cars et voitures par la Gendarmerie et la Police pour la manifestation de demain. En cas de chute des C.R.S. dans le port et en l'absence de gilets de sauvetage, FROUIN pense qu'il faudra recourir à la Gendarmerie Maritime. Je lui réponds que c'est bien ainsi que l'on procèdera.

....

27 SEPTEMBRE (suite)

11 h25 M.SAUBABER s'inquiète des moyens dont il aurait besoin en cas de difficultés. Il ne dispose pour l'instant que de la CRS 32. La CRS n°7 à HAUTOT-sur-SEINE devrait être consignée en temps utile. La CRS n°9 de RENNES (qui remplace la CRS31) a besoin d'un délai de 7 heures pour se regrouper auquel s'ajoutent les délais de route. Le casernement prévu Château d'HERMEVILLE devrait être occupé mercredi par un Centre Aéré de l'E.D.F. Affaire à régler par le Colonel CRS.

11 h40 VEYNE informé par son collègue de CHERBOURG qu'une réunion doit se tenir cet après-midi à 15 heures au Secrétariat Marine Marchande à PARIS avec participation responsables syndicaux marins officiers et la Direction Transat (en fait cette dernière ne sera pas convoquée) pour négocier au sujet du retour du navire au HAVRE.

12 h45 J'informe FROUIN je lui fais part également de l'entretien que je viens d'avoir avec LECHEVALLIER, Adjoint au Maire (SOC) qui "à titre personnel" partage mon point de vue sur la perte de vitesse du mouvement et sur les modalités qu'il serait opportun d'arrêter en commun pour l'arrivée et le séjour du bateau au HAVRE.

12 h50 VIGNERON est informé de la réunion mais il ne connaît pas les dispositions prévues pour le retour au HAVRE. Il a entendu dire que l'exigence serait : fin de mouvement et non-occupation du navire. JOLY, Maire-Adjoint, sort de chez lui. VIGNERON lui a fait part de l'intérêt de réfléchir au scénario afin que la chose reste aux mains des marins intéressés. JOLY a paru réceptif. Le bord est très bien tenu. Si le retour a lieu au HAVRE une grande concertation sera nécessaire pour éviter des intrusions étrangères. A la suite de la visite que nous a faite le Syndicat des Officiers, la relation parue dans la presse faisant état d'une grève de ces derniers, inquiète le Commandant PETTRE. Je confirme à VIGNERON qu'il n'a jamais été question de grève dans mon bureau. Il en est de même pour M.VIGNERON.

14 h45 SAUBABER signale que la radio vient d'annoncer que le "FRANCE" serait de retour au HAVRE sous certaines conditions. M.VEYNE donne la même information en s'étonnant que cette annonce précède la réunion de 15 heures à PARIS.

14 h50 BASTARD : VELITCHKOVITCH va poser certaines conditions à savoir évacuation du navire et des armements. La rupture est donc vraisemblable. Selon CHAPON une réunion préparatoire a eu lieu pour le Conseil Supérieur de la Marine Marchande du 1er Octobre. L'ampleur du plan VELITCHKOVITCH serait "fantastique". Les Finances ont, paraît-il, réagi. Selon BASTARD la grève de la Marine Marchande au HAVRE a des effets pratiquement nuls (contrairement à ce que disent la Presse et la RTV).

16 h. Conférence Police : SAUBABER et VEYNE. Nous examinons les différentes hypothèses : rupture des pourparlers et arrivée du navire, notamment au milieu de la manifestation 28 Septembre... GRUENAIIS doit appeler LE GOUARDER au sujet des résultats de la réunion VELITCHKOVITCH. COZIC doit se rendre à ST-VAAST pour la manifestation de 18 heures. Les conditions de vie à bord seraient draconiennes, selon un chauffeur de taxi CHERBOURG qui a ramené des marins. Les syndicats exerceraient une véritable férule.

27 SEPTEMBRE (suite et fin)

- 16 h10 Paul BASTARD : nous faisons de la politique-fiction en imaginant le retour inopiné du navire . Paul BASTARD n'y croit pas. Moi non plus. Il est important que la porte ne soit pas fermée aux discussions même s'il y a échec aujourd'hui. Il n'y a personne de la Transat chez VELITCHKOVITCH selon VIGNERON. Comment pourrait-on retarder l'arrivée du navire ? Selon BASTARD le Commandant LE MEUR estime que c'est impossible.
- 16 h30 FROUIN : problèmes des casernements CRS et d'obtenir éventuellement 3 CRS supplémentaires dès l'annonce que le bateau serait parti de ST-VAAST.  
Le Préfet a eu HEILBRONNER (Directeur-Adjoint Cabinet CHIRAC) et PANDRAUD (Directeur-Adjoint Cabinet PONIATOWSKI) : Inopportunité de la présence du navire demain 28 Septembre au moment de la manifestation. Télégramme confirmant le risque d'un retour sauvage. Le Préfet veut des renseignements sur tous les véhicules utilisés pour la venue à la manifestation.
- 17 h15 Antoine RUFENACHT : le Docteur GEORGES souhaite que le bateau revienne au HAVRE.
- 17 h45 BASTARD : ABRAHAM vient de lui téléphoner l'entretien s'est achevé sur un désaccord. Les raisons seront données à la Presse.
- 17 h50 Rendu compte au Préfet.
- 18 h15 VEYNE : PERRAULT a téléphoné au Syndicat local "ça ne marche pas", de toute façon il ne devait pas rentrer avant lundi.
- 19 h15 BASTARD : Selon VELITCHKOVITCH la discussion qui a duré 2 heures 1/2 a été courtoise mais on a buté sur l'occupation du bateau. Ils vont venir quand même Mardi 1er Octobre au Conseil Supérieur de la Marine Marchande. Ils doivent être très embarrassés. Les deux jours qui viennent vont être selon BASTARD déterminants.



1e 28 SEPTEMBRE 1974

10 h15 J'appelle BASTARD et lui suggère qu'un compromis pourrait intervenir compte tenu des déclarations VELITCHKOVITCH (Paris-Normandie 28/29 Septembre 1974 page 15) "Service de sécurité de 100 hommes aurait compris des grévistes. Ce n'était pas une évacuation du bateau. Le Gouvernement n'a pas demandé que la grève cesse". Je suggère :

- augmentation de l'effectif de l'équipe de sécurité (en laissant peut-être initiative au Commandant),
- rechercher accord avec syndicats (et éventuellement comité de défense) pour limiter accès à bord dans des conditions qui seraient évidemment moins strictes que lorsque le navire était sur rade.

10 h45 FROUIN : l'ai informé de ce qui précède.

11 h30 BASTARD : Selon AFP l'équipage de "FRANCE" serait disposé à accepter propositions VELITCHKOVITCH

11 h55 Préfet BOITEL en mon absence à STE-MARIE-au-BOSC (Inauguration Groupe Scolaire) désire me parler personnellement.

12 h30 Renseignements Généraux : confirme cette prise de position qui s'expliquerait par une menace de défection exprimée par une centaine de marins du bord.

14 h20 VIGNERON: l'information ci-dessus proviendrait de AFP et également de François GROSRIEUX, Journaliste au "MONDE" qui jouerait "les utilités". DESCHAMPS (CFDT) qui était seul à bord proposait de rentrer lundi en acceptant conditions VELITCHKOVITCH sous réserve sécurité assurée par personnel fourni par comité de grève (200 personnes). VIGNERON observe:

- côté CGT aucune adhésion à cette formule
- Direction Générale et VELITCHKOVITCH attendent que les organisations syndicales se manifestent.

La Transat estime que l'Armement ne doit prendre aucune initiative pour le moment.  
RIBIERE demande à VIGNERON de me contacter afin de prendre dispositions pour "éviter la chienlit" mesures de police efficaces mais sans excès. Il souhaite des contacts sous l'égide du Sous-Préfet avec les autorités intéressées au HAVRE. Trouver notamment un autre poste dans le port pour l'éloigner de la ville (Môle Central ou Poste 7 de la CIM pourraient convenir). 34 défaillants ce matin. Une centaine vraisemblable en plus. DESCHAMPS risque d'être contré par CGT.

14 h40 FROUIN a entendu la TV à 13 heures préciser que le personnel s'est prononcé sans équivoque pour la poursuite du mouvement. Selon CAZEJUST, Préfet de la Manche, il y a pas mal de familles qui se manifestent pour aller à bord.

14 h45 VIGNERON : les représentants locaux CGT n'emboîtent pas le pas à la CFDT.

28 SEPTEMBRE 1974 (suite)

14 h 47 - BASTARD : CHAPON a téléphoné à VELITCHKOVITCH voudrait réunion chez moi : P.A.H./TRANSAT/Affaires Maritimes/Représentants Police. rendez-vous est fixé pour lundi 9 heures 30.

15 h - SAUBABER:au sujet de la grande manifestation prévue ce jour "inter-régionale et internationale". Le nombre des manifestants est actuellement de ..... 620 !

15 h 15 - La réunion commence Place de l'Hôtel de Ville : 1400 à 1500 personnes dont une centaine de gauchistes. 30 banderols, 250 manifestants de la région parisienne environ.

15 h 35 - BASTARD : Selon VELITCHKOVITCH :

- de source très sûre c'est GRUENAIIS qui a conseillé à bord "de tenir jusque mardi" (date de la réunion du Conseil Supérieur de la Marine Marchande). Les officiers sont très embêtés. Les gens à bord veulent débarquer.
- VELITCHKOVITCH demande qu'à la réunion qui se tiendra chez moi soient examinés les trois points suivants :
  - 1°) Equipe de sécurité. Ce problème sera réglé à l'échelon national. On envisage 70 marins et un certain nombre de membres du personnel hôtelier. L'ensemble pouvant aller à 100/120. Se posera le problème du roulement des membres de cette équipe et donc de la perméabilité du cordon sanitaire. Le meneur de jeu doit être la Transat et les Affaires Maritimes.
  - 2°) CHOIX du poste d'accostage. Meneur de jeu : P.A.H. RIBIERE a fait connaître qu'il était hostile au Quai Joannès Couvert. Il souhaite un des postes pétroliers BASTARD pense que la décision pourrait varier selon "le climat du retour". Un poste pétrolier pourrait être interprété comme un durcissement position Gouvernementale.
  - 3°) Problèmes Police proprement dits . Faire attention aux dockers. Je suggère contacter Comité Défense mais ce dernier est-il responsable ? Selon moi, il pourrait être un intermédiaire qui engagerait indirectement les syndicats. Obtenir notamment l'assurance que "FRANCE" ne sera pas le terrain de manifestations de gens qui n'ont rien à y faire (paysans, gauchistes, autres corporations). Les marins et la Municipalité devraient être nos alliés "objectifs" dans ce but.

15 h 55 - SAUBABER rend compte du déroulement de la manifestation Place de l'Hôtel de Ville.

16 h - CHAUMEIL, Sous-Préfet Chargé de Mission Cabinet CAVAILLE m'appelle. A eu FROUIN qui, pour les précisions, lui a dit de m'appeler :

- ce matin il s'en est fallu de peu pour que les conditions VELITCHKOVITCH soient acceptées, l'équipe de sécurité pourra être constituée par des syndicalistes. Le Secrétaire d'Etat ne fera qu'un "baroud d'honneur" sur ce point.
- Les délégués syndicaux à terre se sont fâchés. Ils ont exigé du navire qu'il accepte de poursuivre jusqu'à mardi après Conseil Supérieur Marine Marchande.

28 SEPTEMBRE 1974 (suite)  
et fin

- accueil du bateau, réunion à 9 heures 30 lundi. CHAUMEIL demandera à LEPVRIER, Membre du Cabinet et nouveau Directeur Affaires Maritimes, d'y assister. Les AD SG, en dehors des durs, vont chercher du travail. Agence Emploi donnera priorité. Notre collègue RUDLER, Directeur de l'Etablissement des Invalides de la Marine, s'occupera des retraites avec éventuellement arbitrage Premier Ministre. J'explique l'esprit dans lequel nous avons opéré jusqu'à présent pour éviter incidents et projet esquissé avec BASTARD pour accueil bateau. CHAUMEIL approuve.

16 h 45 - SAUBABER : manifestation en voie d'achèvement. En raison succès très relatif les manifestants limitent le cortège prévu en ville à la liaison Place de l'Hôtel de Ville/Place Gambetta. Les CRS sont mis en alerte numéro 2 (au lieu de numéro 1).

17 h - Manifestants se dispersent. Ils ont été 1.800 au maximum.

17 h 35 - BASTARD : Pour l'accostage on s'oriente vers deux solutions poste habituel Joannès Couvert ou poste en amont de l'Ecluse François 1er. Cette hypothèse n'avait pas été retenue dans le cas de retour "sauvage" mais s'agissant d'un retour négocié, le risque d'obstruction de l'écluse n'existe plus. Le seul emplacement possible est au droit de la S.H.M.P.P. c'est-à-dire vis-à-vis du Quai de l'Europe. Les Syndicats n'en seront certainement pas très satisfaits. Avantages : accès possible par la route et absence de docks au travail à cet endroit. Le poste 7 de la C.I.M. n'est pas possible pour des raisons de sécurité strictes. Le Ministère nous laisserait peut-être la possibilité de régler le problème directement avec les syndicats locaux.

Au sujet Conseil Supérieur Marine Marchande, le Conseil d'Administration TRANSAT doit se réunir Lundi 30 et décidera achat cinq navires dont un porte-containers à construire. Selon "Usine nouvelle" plan VELITCHKOVITCH prévoit doublement d'ici 1980 en tonneaux de jauge brute investissement de 25 milliards de nouveaux francs.... (N.D.L.R. Si l'on devait arriver à ces chiffres fabuleux, l'on peut s'interroger sur les malencontreux effets du retard apporté à annoncer des décisions aussi bénéfiques pour la Marine Marchande!)

18 h - Préfet BOITEL : Rendu compte de ce qui précède, lui fait part des dispositions envisagées pour la réunion Lundi qu'il approuve à l'exception toutefois d'éventuelles négociations avec le Comité de Défense sur lesquelles il est nettement réservé.

18 h 30 - R.G. : Finalement la grève Marine Marchande de 48 heures a été relativement peu suivie. A noter que cargo "POINTE-MADAME" de la Transat qui s'était prononcé contre la grève le 27 Septembre par 7 voix pour et 12 contre, s'est déclaré favorable lors d'un second vote par 16 voix pour et 2 contre à la suite intervention des secrétaires syndicaux. C'est sans doute ce que ces derniers appellent - en le clamant véhémentement sous mes fenêtres - la "liberté démocratique" !

LE 30 SEPTEMBRE 1974

9 h30 - Réunion dans mon bureau : LEPVRIER, nouveau Directeur des Affaires Maritimes, BOEZENNEC - BASTARD, AILLERET, LE MEUR du P.A.H. - VIGNERON, BASSOT de la Compagnie Générale Transatlantique - SAUBABER, VEYNE, MERLING - LECONTE.

J'expose objet réunion retour " FRANCE au HAVRE ; problèmes navigation - constitution équipe sécurité à bord - choix poste amarrage - contrôle accès à bord après arrivée.

LEPVRIER apporte précisions concernant réunion VELITCHKOVITCH avec les Syndicats. Y assistaient : MM. GRUENAI, Marin C.G.T., DESCHAMPS, Marin C.F.D.T., BELLARD C.F.D.T., MIGNOT, Officier Mécanicien C.G.T., LAFARGUE, Officier C.G.T., LEFEBVRE, Officier C.F.D.T.

Quatre conditions posées : retour équipage aux ordres Commandant - ne pas s'agiter à bord - pas de manifestations extérieures à l'arrivée - évacuation du navire et équipe sécurité (pouvant contenir éventuellement grévistes). Seules trois premières conditions ont été acceptées. On a buté sur la quatrième. GRUENAI a invité l'équipage à la résistance en attendant réunion du 1.10.1974 Conseil Supérieur Marine Marchande et adoption par Conseil Ministre le 2.10.1974 du plan de croissance Marine Marchande. Nécessité selon LEPVRIER de " sauver la face de GRUENAI ". Si rentrée au HAVRE paraît relativement aisée, la partie dure est à quai. L'envoi de lettres de licenciement est actuellement différé pour ne pas durcir les positions. A noter que 17 licenciements volontaires sont déjà intervenus.

I - Equipe sécurité pourrait être constituée de grévistes et serait rémunérée. Leur nombre pourrait varier de 80 à 115 bien que le Comité de grève voudra le double. Les listes de relève sont déjà prêtes selon Monsieur VIGNERON.

II - P.A.H. accès et poste à quai.

a) - accès par le chenal - BASTARD : une bouée a été mise jeudi le long du chenal pour empêcher une nouvelle opération surprise lors de l'engainement du navire dans le chenal. Ce matin, une deuxième bouée a été mouillée. A l'intersection des deux chenaux, le mouillage n'est pas possible pour la nécessité de l'évitage du navire. Les raisons invoquées pour l'implantation de bouées nouvelles tiennent au fait de la reconnaissance des fonds à l'occasion du mouillage de "FRANCE " qui a permis de constater que des hauts-fonds n'étaient pas distants de plus de 50 Mètres de la coque du navire.

b) - Choix du poste d'accostage -  
BASTARD : - Hypothèse retour brusqué, appontement en bassin de marée pour éviter blocage éventuel Ecluse François Ier,

- Hypothèse retour négocié , possibilité choix poste amont dans bassin à flot.

Motivation de ce choix :

- réarmement de " FRANCE " demandera plusieurs mois,
- expérience du pétrolier " PEMBROOK TRADER " 100 000 tonnes qu'il a fallu héberger durant plusieurs mois. Il n'a pas été désarmé pour autant. C'est donc un précédent favorable. Il faudra quatre à cinq semaines de travaux pour adapter ce poste pour " FRANCE " qui est plus long que le pétrolier. Solution possible donc à moyen terme par transfert avec remorqueurs et équipe de lamanage.
- Quels sont les postes possibles ?

A - à l'Aval -

- 1) - postes pétroliers : postes 8 et 10 sont exclus, ce serait interdire les pétroliers 200, 250 000 tonnes. poste 7 permettrait un isolement total, mais nombreux inconvénients (blocage également du poste 6) difficultés de rentrer "FRANCE" dans le bassin, danger en cas de vent Nord et Nord-Est, proximité des réservoirs de produits blancs, danger sécurité explosion.
- 2) - autres postes :
  - quai Atlantique, 800 mètres l'un des deux terminaux conteneurs très importants,
  - poste minéralier, mêmes raisons, besoins d'actualité,
  - poste môle central : poste réparations à flot, ce serait empêcher le dégazage des navires avant réparations. Cela équivaldrait à l'arrêt de la réparation navale,
  - en aval, il ne reste que le quai Joannès Couvert, sur le plan exploitation, ce serait le moindre mal,
  - Est Chantier Graville est occupé par la construction d'une plate-forme de forage,
  - en face, c'est l'évitage des grands pétroliers.

B - en Amont -

- poste COFAZ : appontement récemment terminé. Gêne exploitation serait mineure pour la Société, mais va-et-vient à l'intérieur de l'usine constituerait une gêne considérable. L'isolement serait également psychologiquement insoutenable,
- postes ATO-CHIMIE ne sont pas disponibles non plus,
- reste le poste de la S.H.M.P.P. qui constitue un poste de soutage. Seule solution admissible. Eloignement relatif de l'agglomération, éloignement appréciable de l'exploitation portuaire commerciale classique. Existence d'une route ouverte à la circulation publique. Isolement facile sur le plan contrôle police. Dépôt de produits noirs. Eloignement des dockers. Gêne apportée à la S.H.M.P.P. serait limitée à 4 à 5 semaines.  
Objection possible des Syndicats : ne pas venir à Joannès Couvert serait une provocation ? Les Syndicats veulent-ils gêner l'exploitation du Port.

Selon BASTARD on pourrait envisager deux phases : quai Joannès Couvert, puis deux jours plus tard S.H.M.P.P ?

BOEZENNEC : danger de l'arrêt du navire dans l'Ecluse. Il pourrait toujours en être sorti par les remorqueurs, mais ces derniers y consentiront-ils ?

VIGNERON : Joannès Couvert est un endroit difficile pour contrôler les accès, très proche de la Ville, on y entre " comme dans un moulin ", étage, terrasse ....

Inconvénients résultent du fait que les mesures devront être très importantes pour être efficaces, très voyantes, très ressenties par les marins et les dockers. Accessoirement on se priverait d'utiliser des hangars, et des postes pour les cargos. Cette nuit par exemple, 3 cargos sont à quai.

SAUBABER : problèmes police très difficile, Joannès Couvert n'est possible que dans le cas d'une occupation pacifique et symbolique.

SOUS-PREFET : En conclusion, il est essentiel d'éviter Joannès Couvert.

VIGNERON : Ce point doit être négocié au niveau VELITCHKOVITCH, plus CHAPON, pour éviter tout malentendu.

BASTARD : serait plutôt d'un avis contraire, car selon lui VELITCHKOVITCH accepterait la solution Joannès Couvert plus facilement que CHAPON.

SOUS-PREFET : les solutions pourraient être :

- 1°- poste S.H.M.P.P. avec tolérance d'une manifestation à l'arrivée au droit du navire, service d'ordre assuré par les syndicats eux-mêmes et contrôle éloigné et discret par la police,
- 2°- ou bien, Joannès Couvert pour un premier temps de 48 à 72 heures, mais sans manifestation à l'arrivée ainsi que les syndicats l'ont accepté chez Monsieur VELITCHKOVITCH,
- 3°- BASSOT, Secrétaire Général Transat suggère la solution S.H.M.P.P., puis retour ultérieur à Joannès Couvert une fois l'équipage débarqué,
- 4°- BASTARD suggère une autre formule :
  - retour au HAVRE, mais " le poste sera fixé par le P.A.H. en fonction des besoins d'exploitation du Port ". Monsieur VIGNERON confirme qu'il préfère que la décision soit prise avec précision au plan nationalNécessité d'un accord sur le franchissement de l'Ecluse François 1er auquel RAULIN devrait faire partie.

LEPVRIER : l'heure d'arrivée peut également être un élément de négociation.

CONCLUSION : Le poste souhaitable est celui du S.H.M.P.P. avec comme éléments de négociation autorisation de manifestation à l'arrivée, heure d'arrivée plus ou moins favorable à cette dernière, autorisation Comité de Défense à Bord.

III-POLICE - Contrôle accès à bord.

- hypothèse S.H.M.P.P. est la meilleure solution en raison possibilité dispositif allégé et aucun travail dockers à cet emplacement,
- hypothèse Joannès Couvert, il faudrait en tout état de cause un dispositif important plus difficile en raison contagion solidarité ouvriers du port/Coger/dockers, etc....Risques d'entraver la circulation ferroviaire qui dessert tous les hangars du Quai de Floride.  
Contrôle des montées à bord pourrait s'effectuer selon la formule adoptée pour l'accès du navire en rade à savoir : autorisation Transat avec visa de la P.A.F.  
Monsieur MERLING demandera autorisation de son Administration à cet effet.

1er OCTOBRE 1974

9 h.30 M. MERLING a obtenu l'accord de la direction des R.G. pour effectuer les opérations de contrôle qui pourraient être nécessaires en cas d'arrivée du "FRANCE" au HAVRE

9 h.35 Réunion VEYNE et Inspecteur DEGUEURE des R.G. Ce dernier a vu COZIC hier, le retour au HAVRE est inéluctable. Les conditions gouvernementales sont inacceptables. COZIC recherche compromis : retour à quai au HAVRE contre engagement laisser opérer débarquement marins ( et éventuellement commandant et les officiers) ainsi que débarquement du rôle de l'équipage. Objection faite du risque d'affluence excessive sur le navire, réponse référence mai 1968 où personne n'est monté à bord, ni épouse, ni étranger. Syndicats pensent à Joannès Couvert avec manifestation solidarité au bord du quai. Franklin et Hôtel de Ville n'ont pas donné de résultat car trop politisés.

A cet égard il se confirme que la venue des Parlementaires communistes à bord a entraîné la protestation de certains marins soucieux de voir la main-mise du parti communiste sur le mouvement. COZIC a répondu de façon assez embarrassée. En résumé , côté équipage on attend beaucoup de la réunion de la Marine Marchande, côté syndicats on n'en attend rien.

Deux possibilités : ou les durs rentrent en se passant du Commandant et des Officiers, mettant ainsi en jeu sécurité, navire et équipage. DESCHAMPS en disant "la nuit porte conseil" pensait à l'équipage qui voulait revenir. En fait, selon les R.G. les délégués syndicaux s'opposeraient à ce retour brusqué.

Seconde possibilité : débarquement en masse. A ce jour : 984 - 711 = 273 débarquements effectifs. Tous ceux qui ont débarqué sont pratiquement des AD SG. Ceux pour qui les marins se battent. Ces derniers en sont un peu amers.

A noter que les syndicats ne pensent pas à autre chose que Joannès Couvert où depuis le début du conflit, les postes sont restés libres...

2000 tonnes de mazout vont être livrées aujourd'hui.

Les Syndicats s'inquiètent de la solution PONIATOWSKI qui, combinée avec le Traité de ROME, permettrait le réarmement avec AD SG membres de la Communauté, donc moins bien rémunérés. Réarmement pourrait même être effectué par la TRANSAT.

J'explique position adoptée hier : sauver la face des syndicats, équipe de sécurité, poste à quai, franchissement de l'écluse, compensation envisagée. Selon les R.G. la C.F.D.T. veut éviter des incidents graves avec les C.R.S.



10 heures

Préfet BOITEL me demande prendre dispositions pour éviter que délégation sénatoriale en visite au HAVRE cet après-midi soit importunée par Comité de Défense du "FRANCE".

Président délégation : Sénateur Edouard BONEFOUS.

Rendu compte au Préfet entretien avec R.G.  
Préfet d'accord pour que soit provoquée discrètement réaction COZIC concernant accostage ailleurs qu'à Joannès Couvert.

10 heures 05

Instructions données SAUBABER concernant venue des sénateurs au P.A.H. à 18 heures et départ gare SNCF à 19 heures 30.

2 Octobre 1974

- 9 h30 - BASSOT : lui indique qu'il y aurait opportunité à occuper davantage le quai Joannès Couvert. Cela est difficile en raison des trafics différents. L'amarrage en bassin à flot serait bien préférable car il éviterait les opérations d'amarrage à chaque marée.
- 11 h15 - Manifestation "spontanée" d'une centaine de manifestants membres de la Caisse Mutuelle Complémentaire Action Sociale Personnel Industries Electriques et Gazières contre présence de la C.R.S. n° 9 au Château d'HERMEVILLE. LECONTE les reçoit.
- 16 h - FROUIN : selon A.F.P. il reste 596 marins à bord qui viennent de décider de refuser le ravitaillement en mazout pour "créer l'évènement".
- 16 h15 - COUCKE, Directeur du Havre-Presse, au sujet occupation Château HERMEVILLE par C.R.S. Exploitation politique. Impossible ne pas parler de l'affaire après manifestation dans la rue de ce matin. Me demande s'il est exact que le Commandant était disposé à évacuer partie des locaux, mais que le Conseil d'Administration EDF a refusé. Je réponds par l'affirmative. Je recevrai un rédacteur du Journal pour mise au point.
- 16 h30 VEYNE : confirme refus équipage de se laisser approvisionner en mazout : 83 personnes ont débarqué ce matin. Des pressions sont exercées sur les marins. Les derniers partants ont été arrosés avec des lances à incendie. Plate-forme hélicoptère rendue inutilisable. Lors assemblée Générale hier, efficacité Comité de soutien du HAVRE et des syndicats a été mise en cause mais non leur dévouement. Au lieu de négocier le maintien du navire jusqu'en 1978 on en est à négocier le retour au HAVRE. Les C.F.D.T. ont établi tour de permanence à bord de 2 jours chacun jusque Mardi prochain 8 octobre.
- 16 h45 Audience, Colonel EVRARD, Commandant le Groupement C.R.S. affectées au HAVRE. Me précise les conditions d'occupation de ce château. Malgré nos bons offices ( évacuation du rez de chaussée par les C.R.S., le mercredi, seul jour de fonctionnement du Centre aéré). Les syndicats ont évidemment saisi l'occasion pour politiser l'affaire. Il est piquant que le château appartienne à la paroisse Ste-Cécile du Havre ?
- 17 h10 BASSOT : La Compagnie maintient l'envoi du Caboteur pour ravitaillement mazout. Il reste encore huit jours de carburant. Mouillage est très sûr. Equipage veut faire prendre risques à l'armateur ( plus de manoeuvre machines, plus de chauffage ni conditionnement d'air). Retour précipité au Havre paraît exclu désormais. Le moral du Commandant ne serait pas fameux ce matin " nous sommes très nerveux" a-t-il déclaré. Selon un chauffeur qui a ramené quelques uns des 83 marins débarqués, l'atmosphère est très tendue à bord, factions rivales, l'accès à bord est aisé, plusieurs journalistes TV Française et... américaine. Moral très bas. Ceux qui restent sont enragés. Quid d'une pression sur les Officiers.

17 h 30

Audience : Reçu journaliste "Havre-Presse". Je fais la mise au point pour l'occupation du château d'Hermeville, en soulignant que la solution raisonnable proposée a été refusée par la C.A.S. de l'EGF ( cette précision paraîtra dans l'édition "HAVRE-PRESSE" et "PARIS-NORMANDIE" du 3 octobre 1974).

18 h

VEYNE, accompagné de l'inspecteur DEGUEUR des R.G.

Contact ce matin avec BREDEL CFDT : ferait preuve d'une relative souplesse concernant le nombre des marins devant rester à bord et le choix du poste à quai.

Contact cet après-midi avec COZIC, le GOUARDER et ALLIC de la CGT COZIC s'est durci en 48 h. Ne veut pas discuter du nombre de marins à bord. Resteront ceux qui voudront . Vote intervenu à St-VAAST la HOUGUE, continuer au HAVRE et rester à bord avec engagement signé par les intéressés. N'est pas partisan de rémunérer ceux qui resteront à bord en tant qu'équipe sécurité, car ce serait la fin de l'occupation. - Le GOUARDER plus souple. Poste à quai, selon COZIC c'est Joannès Couvert. Si cordon C.R.S. " je ne souhaite que ça, dit-il, et même si accrochage, ce serait excellent du point de vue publicité".

LE GOUARDER : ce qui importe ,c'est d'être au HAVRE.

LE GOUARDER et COZIC ont passé en revue les postes possibles C.I.M., Môle central, mouillage dans le chenal à l'intérieur du port, enfin le GOUARDER pense au quai de l'Europe. Objection de l'Ecluse à franchir. Selon COZIC "FRANCE" ne pourrait pas passer l'écluse en raison de ses dimensions ! Seuls les pétroliers passent allégés. Au Quai de l'Europe, il n'y aurait pas assez de profondeur. COZIC craint en ce cas que le bateau soit mouillé au milieu du bassin d'où obligation de navettes entre le bord et la terre dont il ne veut pas absolument. Pas de branchements possibles, les marins seraient isolés. En mai 1968, le "France" était quai de Floride et il a été déplacé pour des raisons de sécurité. C'est un précédent.

Selon COZIC le Gouvernement refuse la discussion fait accompli le Gouvernement veut se débarrasser des Sociétés d'économie mixte et couler le syndicat du Havre au travers du "France" (PERROT Secrétaire AD SG disparaîtrait comme permanent).

Refus du fuel : selon COZIC cela permettrait d'ici dimanche de contraindre le commandant à demander à la Transat de quitter son mouillage pour rentrer au Havre. Si le poste à quai Joannès Couvert est occupé, COZIC pense que les "Abeilles" retireraient les bateaux par solidarité ainsi le P.A.H. sera obligé de céder. En résumé, COZIC a durci sa position, le GOUARDER est plus souple, l'entente avec la CFDT se détériore. Selon le Journal "France en rade" du 1-10-1974, les parlementaire communistes sont venus à bord, pourquoi les autres Parlementaires ne viennent-ils pas ? Accord pour interdire l'accès à bord de toutes les person-

nes étrangères à l'équipage même les familles et la COGER exception bien sûr pour le Comité de Défense. Selon R.G. les plus enragés sont ceux de la Salle à manger arrière ( VERSAILLES) qui n'ont rien à perdre ( les mêmes qui avaient occupé la passerelle de service au départ du 19 juillet 1974).

18 h45

J'informe BASTARD des dispositions qui précèdent. BASTARD estime que le plan VELITCHKOVITCH exposé au Conseil Supérieur Marine Marchande est très favorable selon le Secrétaire Général des Armateurs on craint même dans les prochains mois de manquer d'équipages pour les nouveaux navires.

GRUENAIIS a rappelé VELITCHKOVITCH, mais selon ce dernier la situation est actuellement bloquée.

Selon BASTARD, si on ramène le bateau ici ce sera un foyer d'incidents durant un certain temps. BREST serait plus sûr. Le Commandant PETTRE ne sera pas aussi gêné que l'on pense de ne plus avoir de carburant. Le mouillage actuel nécessite une intervention personnelle du Commandant pour bouger le bateau. Il est parfaitement sûr.

3 OCTOBRE 1974

11h 30 FROUIN : selon renseignements recueillis par Gendarmerie région parisienne, syndicalistes C.G.T. CORBEIL auraient réservé cinq cars pour se rendre aujourd'hui au HAVRE en cas de retour de "FRANCE". J'informe FROUIN de l'entretien des R.G. avec COZIC, le GOUARDER hier.

11 h 30 Audience LEPVRIER, Directeur Affaires Maritimes qui prend possession officiellement de son poste. Décisions prises par Conseil des Ministres sur plan développement Marine Marchande sont substantielles. Prime équipement passe de 400 millions VIème Plan à un milliard VIIème Plan.

Le "France" actuellement vent force 8 Nord Est. GRUENNAIS a envoyé à bord son adjoint LAGUIN. GRUENNAIS est un syndicaliste raisonnable, très dur dans les discussions avec l'Etat, mais soucieux d'éviter des incidents graves. Actuellement, phase d'observation, aucune initiative prévue pour aujourd'hui. LEPVRIER va faire établir un plan de sécurité en cas incendie à bord ou drossage à la côte ( ex. du "LIBERTE" en 1948 drossé par le vent sur l'épave du "PARIS" non encore évacuée).

Selon LEPVRIER, le désarmement décidé en mars par la Commission de l'Energie devait intervenir le 1er mai et des lettres de licenciement devaient être adressées, le bateau étant désarmé directement à CANNES.

Son intervention et celle de CHAUMEIL ont évité cette dernière initiative.

12 h VIGNERON accompagné des commandants NOSTEN et JOURDAIN, chez LEPVRIER ( avec BOEZENNEC) réunion à la suite démarche PERROT au Commandant NOSTEN ce matin à 9 heures.

17 h 45 VIGNERON transmet à M. RIBIERE - qui est chez M. CAVAILLE - un message faisant suite à la démarche des Secrétaires Syndicaux puis du Comité de Coordination auprès du Commandant PETTRE à 15 heures : ouverture de discussions sur la base d'un retour au HAVRE, sans humiliation de part et d'autre dans une forme du genre "équipage rentre dans la légalité jusqu'au moment où nous sommes à quai au HAVRE et là continue une grève ou commence une grève avec occupation. "

20 h VIGNERON téléphone à M. RIBIERE pour lui proposer mission d'information à confier au Commandant NOSTEN.

M. RIBIERE refuse cette suggestion mais accepte de recevoir le Commandant NOSTEN.

4 OCTOBRE 1974

10 h Selon VIGNERON, Commandant NOSTEN est reçu par M. RIBIERE qui a rencontré ce matin M. CAVAILLE.

10 h 30 Colonel EVRARD , C.R.S. m'informe qu'il est autorisé à acquérir chauffage d'appoint ce qui permettra de libérer le château d'HERMEVILLE lundi ou mardi au plus tard.

14 h Retour du Commandant NOSTEN au HAVRE avec mission d'information portant sur les points suivants :

- 1° - Poste d'accostage désigné par la Compagnie ( qui ne sera pas Joannès Couvert).
- 2° - Composition équipe sécurité.
- 3° - Débarquement à SAINT-VAAST la HOUGUE des membres de l'équipage ne faisant pas partie équipe sécurité.
- 4° - Après retour au HAVRE, membres de l'équipage seront considérés comme grévistes donc non payés.
- 5° - acceptation organiser relève des membres de l'équipage à bord ( ce que VIGNERON conteste).
- 6° - Si accord possible, réunion week-end ou début semaine prochaine Secrétariat Général Marine Marchande pour mettre au point accord.
- 7° - Parallèlement, contact Sous-Préfet du HAVRE, maire du HAVRE pour organisation manifestation Comité de Défense dans limite convenable.

15 h Commandant NOSTEN part à SAINT-VAAST la HOUGUE.

18 h Réunion à la mairie de SAINT-VAAST la HOUGUE. Commandant NOSTEN, Commandant NADAL, syndicalistes LAGUIN ( adjoint GRUENAIIS) BREDEL, COZIC.

19 h VIGNERON m'informe de ce qui précède. Côté bord, cette ouverture entraîne une certaine détente et expectative de l'équipage.

- mazout : GRUENAIIS et CGT étaient d'accord pour l'accepter, mais CFDT l'a emporté en faisant valoir que combustible limité à mercredi prochain obligerait à négociations plus rapides. Le pétrolier ne s'est donc pas présenté mais reste aux ordres du Commandant PETTRE. Une tentative sera peut-être faite demain.

- poste à quai : selon VIGNERON, BASTARD est revenu sur la proposition faite par lui à la réunion de lundi. Le poste S.H.M.P.P. ne serait pas disponible. La solution serait Joannès Couvert puis amont de l'écluse à un poste de désarmement ( poste très mal desservi et pratiquement inaccessible en voiture). Pour éviter les risques au passage de l'Ecluse, le Port autonome suggèrerait le remorquage du navire, l'équipage étant transféré au nouvel appontement en cars. VIGNERON a fait valoir que si le séjour à Joannès Couvert devait être limité à trois jours, le poste du môle central pourrait aussi bien être utilisé. BASTARD a admis ce point de vue. Quant à l'écluse, il faut faire confiance au Commandant du navire pour éviter les incidents ( par exemple, enlever les ancres après prescription du Bureau Véritas pour vérification à la suite de leur usage intensif durant ces dernières semaines).

De plus l'équipage refuserait certainement d'évacuer le navire par crainte de ne plus y être admis ensuite au nouveau poste. Affaire à suivre par conséquent.

22 h15

VIGNERON m'informe du résultat de la mission d'information NOSTEN, trois points ont accroché :

- poste à quai Joannès Couvert : les syndicats ne sont pas hostiles à discuter mais estiment que "l'équipage est trop énervé pour que cette suggestion soit acceptée actuellement

- composition de l'équipe de sécurité, maintien de la position COZIC, resteraient à bord tous ceux qui ne descendraient pas à l'arrivée,

- refus absolu de laisser descendre à SAINT-VAAST la HOUGUE des membres de l'équipage qui ne feraient pas partie de l'équipe de sécurité.

LE 5 OCTOBRE 1974

17 h.30 - MONESTIER : un Membre du Cabinet Intérieur demande renseignements sur négociations SAINT-VAAST-la-HOUGUE pour Monsieur AURILLAC.  
Quid Quai Joannès Couvert ?  
Quid conditions retour au HAVRE ?  
Je réponds en indiquant les conditions servant de base à la mission d'information du Commandant NOSTEN hier, conditions posées par Monsieur RIBIERE.

19 h.30 - VIGNERON : demain Dimanche 6 Octobre BASTARD va participer chez VELITCHKOVITCH à une réunion avec les Syndicats. Problème poste à quai est à nouveau posé, le Môle Central, le poste minéralier ne serait pas possible, Joannès Couvert serait préconisé par BASTARD. Monsieur RIBIERE maintient son opposition à cette solution. Monsieur VELITCHKOVITCH serait d'accord avec la solution S.H.M.P.P. Le retour du navire au HAVRE n'est pas un but en soi, les négociations sont à ouvrir sur le reste.

19 h.45 - Paul BASTARD : on s'attend à un échec demain matin à PARIS, compte-tenu des consignes données à bord. En ce qui concerne le quai d'accostage, COZIC a fait état de "l'habitude Joannès Couvert " mais il a ajouté " c'est un point qui n'est pas de première importance ". Si le Môle Central n'est pas disponible, c'est parce que Esso-Bretagne doit y arriver le 9. La solution demeure toujours en direct S.H.M.P.P. ou 48 heures Joannès Couvert puis S.H.M.P.P.

BASTARD est d'accord pour le trajet direct à condition qu'il n'y ait pas de risques au passage de l'Ecluse. A cet égard, le Commandant PETTRE a demandé lors du retour - prévu à 4 heures du matin - un chenalage à grande vitesse, donc le Commandant paraît se méfier !

Je suggère à nouveau à Paul BASTARD le Poste Minéralier. Il verra à nouveau ce problème. Il est convenu avec VELITCHKOVITCH de ne parler demain que du poste S.H.M.P.P.

LE 6 OCTOBRE 1974

9 h.30 }  
10 h.20 } - Monsieur le Préfet BOITEL m'appelle pour demander  
14 h.30 } des précisions sur la réunion tenue ce matin à  
PARIS. Il m'annonce, lors de la dernière communication qu'une nouvelle réunion aura lieu Mardi prochain, 8 Octobre.



LE 7 OCTOBRE 1974

8 h15 - Monsieur LEPVRIER, Directeur des Affaires Maritimes, m'informe de la réunion tenue à PARIS hier, présidée par Monsieur VELITCHKOVITCH et à laquelle assistaient :

- Messieurs LOGENOT, DERAC, LEPVRIER, BASTARD et lui-même,
- Messieurs RIBIERE, CAROUR et le Commandant NADAL,
- Messieurs GRUENAI, LAGATN, COZIC, PERROT, C.G.T., et DESCHAMPS, BREDEL, C.F.D.T.

Mission d'information NOSTEN, accord sur les principes suivants :

- 1° - rétablissement de l'autorité du Commandant à bord,
- 2° - grève continue au HAVRE dans le cadre du droit de grève reconnu par la Constitution.

Ordre du jour de cette réunion du 6 Octobre :

- 1° - évacuation par les non-grévistes à SAINT-VAAST-la-HOUCUE,
- 2° - composition équipe de sécurité,
- 3° - choix du poste à quai au HAVRE.

VELITCHKOVITCH a insisté sur rétablissement égalité et sécurité.

Règle du jeu :

- 1° - débarquer à SAINT-VAAST-la-HOUCUE ceux qui n'ont plus de rôle à jouer à bord,
- 2° - équipage sous les ordres du Commandant y compris au HAVRE,
- 3° - poste à quai selon indication Port Autonome du HAVRE,
- 4° - grève pour volontaires seulement,
- 5° - ordre public ne doit pas être troublé.

Sur les grands principes, l'égalité et sécurité pas de transactions. Par contre, discussion possible sur les règles du jeu.

- GRUENAI a souligné que le retour au HAVRE était important mais non essentiel. Retour au problème initial : Défense de l'emploi.

1° - Avenir du bateau : déclarations CHIRAC, PONIATOWSKI, DUCRET (lire à cet égard le Journal Marine Marchande de cette semaine). GRUENAI demande à ce que ces projets (TRIGANO, AARON, projet de TOURS) puissent être examinés et discutés avant qu'il soit parlé du désarmement de " FRANCE ". VELITCHKOVITCH a accepté de transmettre cette demande à Monsieur CHIRAC et à Monsieur PONIATOWSKI qui pourraient recevoir Monsieur GRUENAI.

- 2° - ce dernier prend acte de ce que le plan de la Marine Marchande est substantiel (100 millions 65-70, 400 millions 70-75, 1 milliard 75-80).

Mais d'ici là nécessité achat de quelques navires d'occasion avec primes. Réponse affirmative.

- 3° - GRUENAIIS demande que puisse être discuté le problème de navires à passagers. Réponse, sous réserve accord Président RENAUDIN, le Conseil Supérieur Marine Marchande pourrait examiner ce problème.

Discussion durant 2 heures sur les règles du jeu . BASTARD expose les différentes hypothèses de venue à quai ( voir réunion du 30.9.74 à la Sous-Préfecture). La Marine Marchande est pour le poste S.H.M.P.P. Les Syndicats sont pour Joannès Couvert. Ces derniers ne veulent pas débarquer à SAINT-VAAST-la-HOUGUE, l'équipage excédentaire. Tout l'équipage restant à bord, un vote serait organisé à l'arrivée pour continuer ou non la grève. Joannès Couvert serait utilisé momentanément. Pas de police, ni à Joannès Couvert, ni à aucun autre endroit du Port, sous menace d'une grève de solidarité de dockers.

Pour Mardi 8 Octobre :

- 1° - VELITCHKOVITCH va lâcher sur le non-débarquement à SAINT-VAAST-la-HOUGUE,
- 2° - effectif sécurité sera défini avant le départ. Fourchette 80/200. Nouvelle mission d'information confiée au Commandant NOSTEN auprès des syndicats à bord Lundi pour déterminer cette fourchette.
- 3° - Lorsque le navire partira pour LE HAVRE, l'effectif sera convenu et le quai sera déterminé pour un séjour prolongé du bâtiment. Les mesures de police devront être définies à ce moment. Selon LEPVRIER, nous allons être sollicités par l'Intérieur sur ce point précis dans la journée. La solution envisagée pourrait être Joannès Couvert jusqu'à l'ouverture des discussions sur l'avenir du paquebot et du personnel. Les syndicats seraient désormais bien conscients de la nécessité d'étudier les modalités de reclassement du personnel ce qui implique leur accord tacite pour le désarmement.

10 h 30 - Préfet BOITEL : le problème n'a pas progressé en ce qui concerne le gardiennage du navire, DUROMEA serait d'accord pour reporter sur le Centre Ville les manifestations de soutien. Ce renseignement est-il exact ? Sur ma demande, Monsieur BOITEL m'autorise à prendre contact avec DUROMEA, mais il n'est pas question de neutraliser le Port en interdisant l'intervention de la police.

12 h - VIGNERON pense que l'on conclura demain positivement. Il déplore que l'on accepte Joannès Couvert et que l'équipe de sécurité puisse être relevée, ce qui ne manquera pas d'alimenter le conflit.

RIBIERE a posé la question de savoir comment faire agir la police sans que cela provoque le débrayage des dockers. Ne pourrait-on faire surveiller les accès par la Gendarmerie Maritime ?

Je réponds que le précédent du 19 Juillet pourrait être invoqué (contrôle de la manifestation par les Gardes de la Compagnie Générale Transatlantique et par les Gardes de la Sécurité Portuaire). VIGNERON estime qu'ils ne sont pas assez efficaces.

En ce qui concerne les accès des familles à bord, VIGNERON pense que cela est absolument exclu.

12 h20 - BASTARD : les relèves ont bien été acceptées par la Marine Marchande et la Transat. Le niveau de l'équipe de sécurité pourrait être aux environs de 140. Il y aura des problèmes, certains grévistes ne correspondant pas forcément au besoin de sécurité du navire. Discussion actuelle sur ce sujet avec les Syndicats à bord. BASTARD pense que RIBIERE finira par payer tout le monde, grévistes ou non-grévistes. Selon GRUENAI, une fois le navire à quai, il faut continuer à négocier notamment sur les projets dont il a été question. BASTARD pense qu'il sera effectivement reçu par PONIATOWSKI ou CHIPAC. VELITCHKOVITCH a précisé qu'il s'agissait " d'idées seulement qui passent toutes par le maintien de subventions d'Etat et le changement du personnel .... ". GRUENAI a parlé de " discuter des rémunérations et des indemnités de licenciements ".

Selon BASTARD, les négociations se poursuivront une fois le navire à quai.

- Quai Joannès Couvert : VELITCHKOVITCH est resté ferme sur S.H.M.P.P. Cette solution a également l'accord complet du Commandant NADAL. Les Syndicats ont précisé qu'il n'y avait " pas de problèmes pour le franchissement de l'Ecluse ".

Selon GRUENAI, le débarquement du personnel excédentaire devra se faire au Port à Joannès Couvert. Service d'ordre assuré par les organisations syndicales. Solution analogue à celle adoptée le 19 Juillet dernier avec l'aide de la police du Port.

La solution est donc un " gentleman agreement " avec DUROMEA et les Syndicats.

Contrôle du navire lui-même par la Transat et le piquet de grève, seules les personnes figurant sur la liste de la transat seraient admises.

Sur ma demande, BASTARD précise que le Poste Minéralier n'est pas disponible en raison de la présence de deux navires de 37000 tonnes dans les jours qui viennent. Il est persuadé que les Syndicats maintiendront l'ordre à bord et à l'extérieur et qu'une fois le bateau à quai le mouvement perdra de sa force.

BASTARD me demande :

1° - de presser VIGNERON d'accélérer l'établissement de la liste des gens qui pourront monter à bord par grande catégorie : sécurité, Port Autonome, Compagnie Transatlantique, etc...

2° - Voir Transat, Syndicats et Maire sur le plan de l'Organisation des manifestations. J'insiste auprès de BASTARD pour que l'accord à intervenir fasse état :

- de l'aspect positif reconnu par les Syndicats du Plan de la Marine Marchande,
- des négociations qui se poursuivront sur les problèmes de personnel concernant les employés de la Transat (ce qui impliquera un accord tacite sur l'inéluctable désarmement).

14 h - CLAUZEL, Directeur Sécurité Publique; la Marine Marchande prétend que les forces de police n'ont pas pénétré dans les Ports Autonomes depuis Circulaire de Jules MOCH. Je réponds qu'ils ont effectivement pénétré sur réquisition préfectorale habituelle les 5 et 6 Août dernier (affaire du PETER RICKMERS - porc congelé chinois).

16 h15 - Paul BASTARD m'appelle en réunion à la Mairie. Selon VELITCHKOVITCH les négociations progressent assez favorablement à SAINT-VAAST-la-HOUGUE. Il m'est donc rappelé d'obtenir les garanties concernant le maintien de l'ordre public.

Selon BASTARD ce ne sera pas le poste S.H.M.P.P. au début. BASTARD est convaincu que les Syndicats accepteront de discuter des modalités de licenciement une fois le navire à quai. Je lui confirme que je dois rencontrer Monsieur DUROMEA à l'issue de la réunion actuelle à la Mairie.

16 h50 - BASTARD m'appelle à nouveau. Il a suggéré à VELITCHKOVITCH que je vienne demain à la réunion à PARIS. Je réponds que je suis à sa disposition mais qu'il conviendrait que Monsieur VELITCHKOVITCH téléphone à Monsieur le Préfet. A défaut de parler du désarmement du navire, il est entendu que l'accord final fera état de négociations concernant " l'avenir du personnel ".

16 h55 - LECONTE, sur ma demande, propose aux représentants des Syndicats locaux des marins et d'A.D.S.G. de venir à la Sous-Préfecture à 18 heures 15.

17 h15

Je demande à M. DUROMEA, dans son bureau, en présence de son chef de Cabinet, de prendre un engagement de ne pas organiser une manifestation sur les quais du Port du Havre, une fois le "France" arrivé à quai et de faire assurer par les organisateurs des éventuelles manifestations de soutien, le respect de l'ordre public. M. DUROMEA ne me cache pas qu'il est embarrassé par cette demande dont il doit entretenir ses Collègues du Comité de Défense. Il reconnaît dans la conversation "qu'il n'y a pas eu de débordement jusqu'à présent". Je fais observer qu'il n'y a pas eu non plus de provocation", ce dont il convient. Il me donnera une réponse dès que possible, mais certainement pas ce soir.

17 h45

Rendu compte à Préfet BOITEL qui n'est pas à priori d'accord pour que je participe à la négociation VELITCHKOVITCH où je risquais de me trouver en position délicate sur le problème de l'ordre public.

18 h30

Je reçois les syndicalistes, MM. le GOUARDER, DUMONT, ALLIC, C.G.T, HENIN CF.D.T.

Selon M. DUMONT, l'engagement que je demande est tout à fait impossible à donner. Se référant à 1968 il expose qu'il n'y a jamais eu d'exaction. Souci de l'outil de travail. Comment empêcher "les ouvriers de manifester leur joie au retour du bateau". Les services d'ordre ont toujours évité ces frictions. LE GOUARDER fait état du blocus - non apprécié - du Château réquisitionné pour les C.R.S. etc... On n'empêchera pas dit-il "une manifestation spontanée", il vaut mieux une manifestation contrôlée. Les syndicalistes se réfèrent à la manifestation du 19 juillet avec M. KRAZUKI. Il ne faut pas "priver la population de sa manifestation, du spectacle du retour du "FRANCE". Ils conviennent qu'il conviendra de voir le problème d'un autre quai, mais l'arrivée du Paquebot doit se faire selon eux, à Joannès Couvert.

En raccompagnant la délégation, l'idée me vient de poser la question à l'un des interlocuteurs : "Savez-vous ce que l'on raconte sur les quais du Havre ? Pourquoi faut-il désarmer le France ? Parce que c'est un vaisseau sanguin ( voir supra 20-9-1974). LE GOUARDER me répond : Ce n'est pas sur les quais du Havre que l'on raconte cette histoire, mais dans... les artères de la ville ... Et un autre des délégués d'ajouter : "L'on peut même dire que nous n'avons pas ... de veine ( l'authenticité de cette histoire est absolument garantie !)

19 h25: Rendu compte Préfet BOITEL de cette entrevue.

19 h30 Informé BASTARD auquel VELITCHKOVITCH vient de faire part de la décision négative de M. le Préfet BOITEL concernant ma venue demain à PARIS.  
( M. BOITEL m'avait précisé que c'était en accord avec M. PELISSIER).

J'informe BASTARD que les garanties sollicitées seront difficiles à fournir dans le forme demandée mais qu'il faut faire un effort pour aboutir à la solution S.H.M.P.P. en direct, ce qui éviterait toutes difficultés concernant la manifestation inéluctable qui se produira à l'arrivée.

20 h30 : Préfet BOITEL a téléphoné à MM. ABRAHAM, PELISSIER et VELITCHKOVITCH. La police n'interviendrait que si les clauses de contrôle à bord n'étaient pas respectées. Il semble bien que Joannès Couvert sera accordé et que l'on ne pourra pas empêcher une grande manifestation de se dérouler à l'arrivée...

LE 8 OCTOBRE 1974

- 10 h - Ministère Marine Marchande PARIS. Réunion VELITCHKOVITCH, RIEIERE, CAROUR, BASTARD et Syndicalistes.
- 11 h15 - Suspension de séance.
- 16 h - Reprise de la séance.
- 17 h30 - VEYNE m'apprend que l'accord est conclu.
- 17 h35 - Préfet BOITEL me confirme que Monsieur CHIRAC va recevoir les Syndicats au sujet du maintien en service du Paquebot. Retour prévu après-demain. Le navire devrait être déhalé lundi au poste S.H.M.P.P.
- 17 h55 - AILLERET me donne l'essentiel de l'accord qui figure en annexe à la présente note chronologique du 8 Octobre. Précision supplémentaire : les membres de l'équipe de sécurité - donc les grévistes - seront payés et nourris. Ils seront relevés dans des conditions à préciser .  
" FRANCE " arriverait à Joannès Couvert Jeudi 10.10.1974, très tôt.

VELITCHKOVITCH voulait inscrire dans le procès-verbal que des négociations se poursuivraient sur les problèmes du personnel dès le retour au HAVRE et sans préalable. Cette formule n'a pas été acceptée par GRUENAIIS qui y a vu une acceptation implicite du désarmement par les Syndicats. Le dragage au droit du poste ATO commence demain sur 100 mètres. Je suggère qu'un chemin d'accès soit aménagé à cet emplacement.

- 18 h05 - Message des R.G.
- 18 h07 - Monsieur LEPVRIER me fait donner le texte exact du Procès-verbal par un collaborateur de la Marine Marchande.
- 19 h15 - Réunion VIGNERON, SAUBABER, VEYNE, LECONTE.  
Les délégués seront à bord à minuit ce soir. Assemblée Générale demain matin et retour possible demain soir. Compte-tenu de l'exclusive relative à l'intervention éventuelle des forces de police, il est entendu :
- que la police urbaine se bornera à assurer la circulation sur l'avenue Lucien Corbeaux, à l'extérieur de la Gare Maritime,
  - que Monsieur VEYNE informera les Syndicats de ce qui précède,
  - qu'une réserve sera constituée aux fins utiles au Commissariat par le Commissaire Divisionnaire,
  - il est envisagé de demander à Monsieur le Préfet de mettre fin à la mise à disposition des 3 C.R.S. qui avaient été prévues dans l'éventualité d'un retour sauvage du Paquebot au HAVRE.

La liste des 121 est d'ores et déjà établie par le Commandant PETTRE. Ce dernier qui parle volontiers par parabole, selon VIGNERON, a indiqué à ce dernier que ce serait l'inverse du Cid ("nous partimes 500 .....").

Selon RIBIERE, seraient acceptés à bord les journalistes, le Conseil Municipal et même .... le Comité de Défense. Pourquoi pas ?

VIGNERON et SAUBABER ne sont pas particulièrement optimistes. Cette situation pourrait durer plus longtemps que l'on ne le croit. Le test de la bonne foi des Syndicats sera vérifié le 14 Octobre si " FRANCE " quitte effectivement le quai Joannès Couvert, ce dont nous doutons plutôt.

- 22 h - Selon R.T.L. certains marins seraient très réservés sur cet accord qui, selon DESCHAMPS, C.F.D.T., (pourtant signataire de l'accord) serait un marché de dupes. Quelques-uns envisageraient de poursuivre le mouvement à SAINT-VAAST-la-HOUGUE jusqu'à épuisement du mazout....



PROCES-VERBAL de la REUNION du 8 OCTOBRE 1974

entre le Secrétaire Général de la Marine Marchande, les Dirigeants de la Compagnie Générale Transatlantique et les Représentants des Organisations syndicales de Marins

- 1°) Dans les plus brefs délais, dès que son Commandant en aura donné l'ordre, le Paquebot "FRANCE" rentrera au HAVRE.
- 2°) Un effectif de sécurité de 121 personnes dont 45 A.D.S.G.- Officiers non compris-pouvant se déclarer grévistes tout en assurant leur service, sera maintenu à bord. La liste des personnes composant cet effectif de sécurité sera arrêtée par le Commandant avant que le navire quitte le mouillage, étant précisé que le choix du personnel devant assurer les rondes de sécurité fera l'objet d'une concertation avec les délégués du personnel. Il est pris acte du souhait de la Compagnie de voir diminuer cet effectif progressivement.
- 3°) Le navire accostera au HAVRE Quai Joannès Couvert il y restera amarré jusqu'au Lundi 14 Octobre date à laquelle il sera conduit à un autre poste désigné par les Autorités Portuaires en accord avec la Compagnie.
- 4°) La relève de l'effectif de sécurité pourra s'effectuer nombre pour nombre suivant les besoins du service et les possibilités du personnel.
- 5°) Seules les personnes ayant un motif de service auront accès au navire lorsqu'il sera à quai. A cet effet, des cartes seront délivrées par la Compagnie qui examinera en outre les cas particuliers. Les droits des délégués syndicaux seront respectés.
- 6°) La surveillance de la coupée sera assurée par la Compagnie et le personnel du bord sous les ordres du Commandant.
- 7°) Sous réserve des obligations de service les effectifs de sécurité auront la possibilité de se concerter et de se réunir éventuellement à bord.

Signé :

VELITCHKOVITCH  
CAROUR  
GRUENAI  
DESCHAMPS

(Etant précisé que M.DESCHAMPS a signé sous réserve que la décision du personnel et du paquebot entérine sa signature).

LE 9 OCTOBRE 1974

9 h45 - LE CHEVALIER, Président de la Chambre de Commerce proteste contre la réquisition de la Colonie de vacances de SAINT-THOMAS-d'AQUIN. Il craint que le fait d'abriter des C.R.S. ne nuise au Président de la Chambre de Commerce du HAVRE.

Je ne peux m'empêcher de m'étonner d'une position qui est tellement semblable à celle du Comité des oeuvres sociales de l'E.D.F. dont on sait l'orientation politique. Par ailleurs, je l'informe que l'occupation en question sera de courte durée.

10 h10 - O.R.T.F. Les ESSARTS, Michel HUTTE demande la possibilité d'avoir un motard pour conduire les bobines prises à l'arrivée du bateau à ROUEN-LES ESSARTS pour 19 heures 20 au plus tard.  
Satisfaction lui est donnée par la Gendarmerie Nationale.

10 h15 - VEYNE : " FRANCE " sera à quai à 18 heures 30/19 heures. Il arrivera au bateau-feu à 18 heures. Les vedettes sont prévues à SAINT-VAAST-la-HOUGUE à 14 heures pour ramener le pilote du HAVRE.

10 h15 - VIGNERON : Assemblée Générale a commencé à 9 heures 30. Le vote est en cours. S'il est terminé vers 11 heures, le retour peut-être prévu vers 18/19 heures.

11 h55 - LEPVRIER : il y a eu du tirage avant l'Assemblée Générale la C.G.T. est traumatisée parce que la presse havraise a dit que seule la C.F.D.T. avait fait des réserves (selon LAGAIN, adjoint de GRUENAI, ce serait une " saloperie " de la C.F.D.T. vis-à-vis de la C.G.T.).

- le vote a lieu en ce moment. Selon les premiers bulletins la tendance apparaît favorable à l'accord.  
Le pilote du P.A.H. est envoyé à SAINT-VAAST-la-HOUGUE.

12 h10 - Rendu compte Cabinet du Préfet. J'en profite pour suggérer que l'on libère les 2 C.R.S. extérieures en ne gardant que la C.R.S. 32 encore quelques jours.

14 h30 - Renseignements Généraux - résultat du vote :

Inscrits : 496	Votants : 488	Nuls : 2
Exprimés : 486	pour : 385	contre : 101

14 h50 - Monsieur le Député GEORGES : Arrivée du " FRANCE " en fin d'après-midi, souhaiterait monter à bord. Demande une carte pour Monsieur RUFENACHT et pour lui-même.

- 14 h55 - LEPVRIER fait connaître :
- le résultat du vote,
  - " FRANCE " a appareillé vers 14 heures 45 et doit arriver dans le chenal au HAVRE vers 18 heures et au quai Joānnès Couvert vers 18 heures 30,
  - une réunion organisée par la C.G.T. demain. La C.F.D.T y est invitée mais n'est pas co-organisatrice, ce dont elle se plaindrait,
  - les occupants du " FRANCE " ont demandé au Comité de soutien le maximum de monde sur le quai à l'arrivée,
  - la liste nominative de l'équipe de sécurité a été établie,
  - il est prévu de débarquer les occupants ne faisant pas partie de cette équipe, mais à l'exception des Bretons qui, par tradition, demeurent à bord jusqu'au lendemain matin,
  - LE GOUARDER a demandé à Monsieur VIGNERON de pouvoir disposer de l'étage supérieur de la Gare Maritime pour organiser la manifestation. Monsieur VIGNERON l'a dissuadé de procéder ainsi et a rappelé que Monsieur GRUENNAIS avait garanti que le bon ordre serait maintenu.
- 15 h20 - VIGNERON me confirme information LEPVRIER. Le bateau est en route. Installation de deux coupées pour l'équipage au niveau du quai à l'arrivée. Gardiennage par les gardes Transat. Les voitures seront débarquées demain matin. Personne ne monte à bord ce soir. Etablissement de cartes pour accès à bord est en cours; VIGNERON a demandé que l'on établisse la liste des gens autorisés à monter à bord. Contrairement à la position très libérale de Monsieur RIBIERE hier soir, selon Monsieur LEPVRIER, la position libérale n'a plus de mise désormais !  
Demain GRUENNAIS viendra à bord vers 10 heures. Je suggère à Monsieur VIGNERON de demander à la Mairie d'indiquer la liste des personnes autorisées à monter à bord, ce qui lui donnera l'occasion de préciser qu'il n'y a aucun accès à bord ce soir.
- 15 h40 - Contrôleur Général (DIERICKX phonétiquement) au Cabinet VERGER, demande si renfort supplémentaire envisagé pour l'arrivée " FRANCE " est nécessaire. Lui réponds par la négative, en précisant que deux des trois C.R.S. pourraient être libérées, ainsi que je l'ai proposé à Monsieur le Préfet.
- 16 h. - Docteur GEORGES me téléphone pour demander à monter à bord. A fait deux demandes au Cabinet du Ministre de l'Intérieur. Je l'envoie sur la Compagnie Générale Transatlantique.
- 16 h05 - VIGNERON me signale difficultés. Accès des journalistes et des Parlementaires étaient admis hier. Aujourd'hui plus personne ?  
Le bord a prévu que les Bretons débarqueraient demain. Ils ont de nombreux bagages. Commandant PETTRE pensait les évacuer demain à 18 heures. VIGNERON a demandé

14 heures au plus tard.

RIBIERE donne un ordre formel d'évacuation pour 9 heures!  
Le Commandant a répondu que c'était " un cas de rupture  
avec les Syndicats ".

16 h 10 - VEYNE annonce le navire sur rade à 17 heures.

16 h 30 - LEPVRIER : VELITCHKOVITCH lui a posé deux questions :

- en vertu de l'accord, il faut obtenir l'évacuation  
dès que possible et avant 9 heures demain matin. Je  
fais l'objection VIGNERON et Commandant PETTRE.  
Me suggère que la Douane ne fasse pas de grève du  
zèle,

- Problème du Docteur GEORGES, je l'informe de la répon-  
se que je viens de lui faire concernant le non-accès  
à bord ce soir.

16 h 40 - ABRAHAM, Directeur Cabinet CAVAILLE, Secrétaire d'Etat  
aux Transports : accès à bord strictement limité aux  
raisons de service. Dans ces conditions, le Docteur  
GEORGES ne peut donc aller à bord. J'informe Monsieur  
ABRAHAM de la position libérale de Monsieur RIBIERE  
qu'il paraît ignorer. En ce qui concerne le Comité de  
Défense, il devra rester à quai. Ainsi que les  
Parlementaires. Il faut une position dure concernant  
les accès à bord. Je crois devoir faire observer que  
les accès en vertu de l'accord sont à l'initiative de  
la Transat qui " examinera en outre les cas particuliers"  
De toute façon, les autorités de police sont " interdites  
de séjour" sur le quai.

17 h.45 - Rendu compte Préfet BOITEL qui m'appelle. A la même  
heure " FRANCE " arrive à quai. Banderolle " bienvenue  
au HAVRE et à son Comité de Soutien ", 120 personnes,  
DUROMEA, HEUZE.

17 h.55 - 300 personnes.

18 h - 500 personnes.

18 h.05 - Accostage achevé aux cris de " maintien du FRANCE " par  
l'équipage et réponse du quai " FRANCE Solidarité ".  
Tribune Comité de Défense, DUROMEA, JOLY, qui vont  
haranquer les matelots.

18 h 07 - Rendu compte Préfet BOITEL.

18 h 10 - 800 manifestants et curieux.

18 h 12 - LE GOUARDER rappelle les exigences des marins en matière  
de maintien des navires de la Marine Marchande Française.

DUPONEA prend la parole devant 700 personnes environ.  
On paraît vouloir mettre une échelle de coupée. Les  
gens vont et viennent.

- 18 h420 - Préfet me demande de voir si une grande manifestation est prévue pour Samedi.
- 18 h422 - Je fais cette demande par radio à TURENNE 72 (VEYNE).
- 18 h425 - Manifestation s'achève. Les délégués syndicaux sont sur le podium. Selon R.G. pas de manifestation prévue Samedi à leur connaissance.
- 18 h430 - Les marins commencent à descendre. RAULIN vient sur le podium où il est interviewé par les journalistes et la télévision.
- 18 h435 - Renseignements Généraux : 100 personnes descendues du Paquebot.
- 18 h440 - SAUBABER : les marins continuent à descendre. Réunion prévue à bord demain pour fixer les consignes futures. DUPOMEA et Comité de Défense s'en vont.
- 18 h445 - Renseignements Généraux : pas de manifestation Samedi. Seuls les curieux parlent de cette éventualité. Réunion demain à bord, concerne tous les marins, (y compris ceux qui sont descendus) pour une Assemblée Générale.
- 18 h455 - SAUBABER : Tout est terminé. un solide gardiennage C.G.T assure la surveillance de la seule échelle de coupée qui relie le bateau au quai. Il est descendu beaucoup de monde , mais personne ne monte à bord. Service terminé.
- 19 h4 - VEYNE , R.G. : reste 80 personnes à bord, demain réunion à bord. Conférence de presse dans une salle de la Gare Maritime et Comité d'Entreprise à PARIS. 420 personnes débarquées environ.
- 19 h405 - Rendu compte Monsieur BOITEL.

COMPTE-RENDU

de Monsieur LECONTE, SECRETAIRE GENERAL de la SOUS-PREFECTURE  
à Monsieur le SOUS-PREFET

Le 10 OCTOBRE 1974

- 9 h - Je demande à Monsieur VEYNE de me tenir au courant des informations qu'il aura recueillies concernant la réunion qui doit se tenir à 10 heures, à bord.
- 10 h20- Monsieur LEPVRIER demande à être tenu au courant des renseignements obtenus à ce sujet et précise que le Cabinet du Secrétariat aux Transports s'inquiète de la tenue de cette réunion qu'il n'estime pas conforme aux termes du paragraphe 7 du protocole d'accord.  
Je lui promets de le rappeler dès que j'aurai des informations précises.
- 10 h30- Monsieur VEYNE signale que la réunion vient de commencer à bord. Messieurs GRUENNAIS, DUROMEA, JOLY ont passé la coupée.  
Monsieur VEYNE relate qu'un bruit circulerait disant que les coupées seraient relevées après la réunion.  
Il indique également que Monsieur BASSOT lui a dit que la Transat refuserait la Salle qui a été demandée par les Syndicats à la Gare Maritime pour tenir une conférence de presse.  
Il demande de ne pas diffuser ces informations avant qu'elles soient contrôlées.
- 10 h35- Monsieur SAUBABER indique que 150 hommes seraient à bord (80 restés sur place au titre du service de sécurité et 70 venant de terre).  
Il précise que le Docteur GEORGES est sur les quais.
- 11 h05 - Monsieur VEYNE m'indique que le Docteur GEORGES est monté à bord, puis est redescendu, il n'assiste pas à la réunion
- 11 h25 - Monsieur VEYNE fait savoir qu'il y aurait 300 à 400 personnes à bord.  
Le Docteur GEORGES a pris contact avec le Commandant PETTRE et avec le médecin, mais pas avec l'équipage, il est ensuite redescendu à terre.  
La conférence de presse n'aurait pas lieu à la Gare Maritime, mais rue Pierre Guinard au Syndicat des Marins.
- 11 h35 - Je rappelle Monsieur LEPVRIER pour lui faire part des informations susvisées sur le nombre et la qualité des personnes montées à bord et sur conférence de presse. Il m'indique que Monsieur GRUENNAIS aurait été hué à bord, qu'un renversement de tendance s'effectuerait. Je lui parle du bruit concernant le relèvement des coupées et conclus qu'il convient avant de diffuser ces éléments d'information d'attendre des confirmations.  
J'observe par ailleurs que le libellé du paragraphe 7 n'est pas inconciliable avec la tenue d'une réunion, à bord, des effectifs de sécurité pris dans leur ensemble.

- 12 h20 - Monsieur FROUIN me demande si je connais votre sentiment sur le renvoi des C.R.S. 7 et 9 à leurs bases d'origine. Je lui réponds que je pense que vous seriez favorable à cette mesure, sous réserve que la C.R.S. 32 reste à la disposition à SAINTE-ADRESSE. Cependant, il serait sans doute préférable, avant de prendre une décision, d'avoir des renseignements sur la tenue de la réunion commencée à 10 heures 30.
- 12 h30 - J'appelle les Renseignements Généraux (DEGUEUR) qui m'indique que la réunion s'est terminée vers 12 heures 15. Elle a été houleuse, les délégués C.G.T., Monsieur GRUENNAIS en particulier, a été pris à partie à plusieurs reprises. Deux tendances se sont dégagées, l'une, dure, désirant une occupation du bateau par l'ensemble du personnel, l'autre, favorable à l'application du protocole signé par les Syndicats. Cette dernière tendance l'a emporté par un vote à mains levées. Une réunion serait tenue cet après-midi, à 15 heures, soit à bord, soit au siège Social du Syndicat des Marins. Les délégués syndicaux à la sortie du bateau étaient inquiets. Pourra-t-on déplacer le bateau lundi ?
- 12 h32 - J'appelle Monsieur FROUIN pour lui faire part de ces informations.
- 12 h35 - J'appelle Monsieur LEPVRIER pour lui faire part de ces informations. Il me précise que grâce à des informations obtenues par deux de ses collaborateurs à bord, Il a appris que la tendance dure n'a été battue qu'à la suite d'une prise de position ferme des représentants syndicaux menaçant de s'en aller. Il ajoute qu'une réunion se tiendrait cet après-midi, Salle Franklin, éventuellement suivie d'une manifestation en ville direction Sous-Préfecture et mairie.
- 12 h40 - Je préviens aussitôt Monsieur FROUIN qui, évidemment m'invite à prévenir Monsieur SAUBABER.
- 12 h45 - J'appelle Monsieur SAUBABER à son domicile qui estime peu probable la manifestation en question, seule une réunion est prévue au Syndicat des Marins. Il suit cependant de près la suite des événements.
- 13 he - Monsieur LE GOUARDER me précise que Monsieur GRUENNAIS demande à être reçu par vous, à 15 heures 30 avec une délégation. Je lui indique que vous êtes absent (Assemblée Générale du Port Autonome) mais que je peux le recevoir en votre absence. Monsieur LEPVRIER a donné son accord pour le recevoir à 16 heures 15.
- 13 h05 - Je rends compte à Monsieur FROUIN qui me confirme que je peux les recevoir.
- 13 h06 - Monsieur LE GOUARDER me confirme la demande de rendez-vous et me rappellera pour indiquer l'objet.

13 h.08 - Décisions prises ce matin par l'équipage, me précise Monsieur LE GOUARDER :

- poursuite de la grève,
- décision du Gouvernement sur le " FRANCE " (plan d'utilisation)
- demande d'entretien présentée à MM. CHIRAC et PONIATOWSKI. Urgence d'une réponse.

13 h.15 - Je rends compte à Monsieur FROUIN qui me dit de prendre acte de leur demande, mais qu'évidemment on ne peut donner la réponse à la demande d'audience adressée à MM. CHIRAC et PONIATOWSKI.

13 h.16 - J'appelle Monsieur SAUBABER pour le mettre au courant et lui dire ainsi que me l'a laissé entendre Monsieur FROUIN de limiter le service d'ordre à quelques gardiens.

13 h.45 - Je téléphone au Cercle Intérialie pour vous rendre compte des communications susvisées. Monsieur LOISEAU prend l'appareil et après mon exposé m'indique qu'il en tiendra informé Monsieur VELITCHKOVITCH qui est présent au déjeuner.

14 h.25 - J'appelle Monsieur VEYNE pour l'informer de la demande d'audience et savoir si elle s'insère dans une manifestation. Il rappellera.

14 h.30 - J'appelle Monsieur LEPVRIER pour lui faire part de la demande d'audience, il me confirme qu'il recevra la délégation à 16 heures 15

14 h.50 - Monsieur LEPVRIER me rappelle pour me signaler que la réunion se tient à 15 heures - Salle Franklin -.

14 h.55 - Monsieur VEYNE ayant rappelé, je lui fournis le renseignement susvisé en lui demandant de m'indiquer s'il y aura une manifestation ou si seule la délégation viendra à la Sous-Préfecture à 15 heures 30.

15 h.10 - 80 personnes rassemblées, rue Palfray au Syndicat, précise Monsieur VEYNE qui se rendront en cortège à la Sous-Préfecture sans doute avec la délégation, puis ensuite aux Affaires Maritimes.

15 h.30 - 130 personnes se dirigent vers la Sous-Préfecture, précise Monsieur SAUBABER.

15 h.40 - Une délégation de 15 personnes dirigée par Monsieur GRUENAIIS est introduite dans votre Cabinet. Monsieur GRUENAIIS me demande d'informer les pouvoirs publics du désir des organisations syndicales d'obtenir :

- 1° - une réponse rapide à la demande d'audience présentée à Monsieur le Premier Ministre ou à Monsieur le Ministre de l'Intérieur, afin de connaître leurs intentions sur (l'avenir - le sort) du " FRANCE ",



2° - des informations complémentaires sur le plan de croissance de la Marine Marchande.

Je leur ai donné l'assurance que cette requête serait immédiatement portée à la connaissance des pouvoirs publics.

Les membres de la délégation ont écouté calmement M. GRUENAIIS formuler sa requête et se sont retirés très courtoisement après les poignées de main d'usage.

Le cortège d'environ 130 personnes a ensuite quitté les abords de la Sous-Préfecture pour se rendre aux Affaires Maritimes.

16 h Je rends compte à M. FROUIN de ce bref entretien et lui-même va en rendre compte au Préfet.

16 h05 J'appelle M. LEPVRIER pour l'informer de l'entretien susvisé. M. BUFARD, son adjoint, m'indique que M. LEPVRIER s'est rendu dans les bureaux de M. BOEZENNEC pour recevoir la délégation.

16 h45 M. SAUBABER signale que la délégation a été reçue aux Affaires Maritimes, puis s'est ensuite dispersée sans incidents.

17 h15 M. LEPVRIER fait savoir qu'au cours de son entretien avec la délégation, quatre points ont été évoqués :

1° - réponse à la demande d'audience à M. CHIRAC ou à M. PONIATOWSKI sur le sort du "FRANCE".

2° - informations complémentaires sur le plan de croissance de la Marine Marchande.

M. LEPVRIER précise à ce sujet que M. GRUENAIIS connaît la réponse au sujet de l'achat de navires d'occasion par les armements français pour combler le hiatus actuel de tonnage et au sujet de la constitution de groupes de travail pour étudier des problèmes spécifiques tels que le développement des croisières.

3° - Révision en hausse des effectifs affectés à la sécurité. Il s'agit d'un chiffre fixé par le protocole, il ne peut être modifié par décision locale, d'ailleurs l'effectif actuel ne serait pas complet, certains membres n'étant pas à leur poste, mais ayant embarqué.

4° - M. RAULIN a émis des doutes sur le reclassement du personnel navigant et qualifié les mesures de reclassement proposées pour les A.D.S.G., au Canada ou au Brésil, de mesures de déportation...

Dans l'ensemble, entretien courtois d'où il ressort que M. GRUENAIIS a su maintenir son autorité, malgré l'opposition qu'il rencontre de la part d'éléments constituant le noyau dur de la grève.

LE 11 OCTOBRE 1974

- 9 h15 - AILLERET : le poste en amont de l'écluse a été modifié. On songeait hier au Quai de l'Europe, poste 3, et aujourd'hui au poste RO/RO. la Transat est d'accord.
- 9 h30 - VIGNERON : déhalage prévu lundi. Il craint que le bétonnage ne soit pas suffisamment sec pour permettre l'amarrage du navire. La Transat tient essentiellement au déhalage lundi. Il redoute un sursis demandé par les Syndicats et ..... le P.A.H. Préalable personnel de GRUENAIIS vis-à-vis de MATIGNON. VIGNERON doit interrompre cette communication, Monsieur RIBIERE entrant dans son bureau.
- 9 h40 - VEYNE : réunion houleuse. Les Délégués du bord ne sont pas satisfaits du protocole. Assemblée Générale très houleuse hier. GRUENAIIS a été aidé par DUROMEIA qui a obtenu un vote à mains levées favorable. Entrevue avec Premier Ministre empêcherait la tendance dure de reprendre le dessus.
- 9 h50 - LEPVRIER a particulièrement apprécié la collaboration de LECONTE qui lui a donné hier de précieuses informations
- 1° - débarquement équipage autre que sécurité, c'est trouvé suspendu par l'arrivée de GRUENAIIS en Assemblée Générale. PARIS s'inquiétait . L'Assemblée Générale à bord a été contraire au paragraphe 7 de l'accord. Toutefois, après Assemblée Générale il ne restait plus que 40 personnes à bord. Sur 530 personnes à l'arrivée, déduction faite de 121 sécurité et 38 Officiers, il reste 371 personnes dont 130 seulement se sont fait débarquer administrativement. La situation des autres va être régularisée aujourd'hui.
  - 2° - Equipe Sécurité :
    - a) - la situation administrative sera claire aujourd'hui. Délivrance de cartes blanches pour les accès à bord,
    - b) - relève Lundi prochain conformément article 4. On reprend les canaux administratifs normaux le plus possible,
    - c) - liste sécurité est insuffisante en nombre. Elle ne permet pas de faire l'entretien du bateau. La réponse de la Compagnie est que l'effectif est suffisant pour la sécurité et que l'entretien peut-être reporté au moment où le réarmement sera envisagé,
    - d) - les " ténors " ne sont pas sur la liste de sécurité. Conformément au paragraphe 5 de l'accord, ils deviendront délégués syndicaux.

- e) - 120 membres de l'équipage étaient sensés rester à bord. En fait, il en reste beaucoup moins.
  - 3° - Incidents d'Hier :
    - a) - la nourriture n'a pas été assurée à bord à l'équipe de sécurité,
    - b) - les vannes d'un turbo-alimentaire se sont trouvées en panne, l'équipe de sécurité a refusé de faire la réparation.
  - 4° - Une antenne des Affaires Maritimes est installée à la Gare Maritime.
  - 5° - Le poste à quai a été déterminé en accord avec la Transat et le Port Autonome. Poste RO/RO au-delà de l'écluse.
  - 6° - Les Officiers sont tous payés sans interruption. Pour les subalternes les paiements ont été repris dès leur retour à terre.
  - 7° - Le rapport de mer du Commandant va être déposé aujourd'hui, mais il ne sera pas très détaillé afin de permettre, en fin de négociations, le blanchiment des responsables et le paiement des jours de grève.
  - 8° - 52 licenciements de gré-à-gré de marins sont intervenus à ce jour, dont 6 ou 7 pour un nouvel emploi à l'Etranger. Ce nombre devrait croître assez rapidement.
  - 9° - Les sédentaires ne verront supprimer leur emploi que d'ici fin 1976.
  - 10° - ROUELLES : 101 personnes dont 75 femmes. Pas encore d'engagements des blanchisseries de Pantin. Les Syndicats seraient d'accord pour le licenciement de tout le monde au 31 Octobre d'où perception de l'indemnité de licenciement et reprise par la nouvelle Société. Je fais part des difficultés rencontrées à la DATAR du côté d'ELKOEY. Selon LEPVRIER, il faut ..... le secouer !
  - 11° - Réparations navales; il n'est pas prévu de licenciements à la COGER. Par contre, il y aurait un revirement des réparateurs, notamment de CAILLARD pour la création du G.I.E.
- 10 h35 - Colonel EVRARD signale que la C.R.S. n° 7 cantonnée à FUTOT-sur-SEINE a regagné sa base d'origine. C.R.S. n° 32 et 9 toujours disponibles. La 9 jusqu'à lundi, date de changement de place du navire. Elle partirait aussitôt si tout se passe bien.
- 17 h - FROUIN me donne connaissance du télégramme adressé à l'Intérieur, insistant sur opportunité réception GRUENAIIS au niveau MATIGNON.

17 h15 - VIGNERON : navire très calme. Programme de déhalage lundi. Parait devoir se dérouler sans encombre. Ravitaillement en mazout demain; relativement optimiste. Filtrage assez draconien. FRIEDMANN, Chargé de Mission auprès du Premier Ministre, serait le futur Président de la Compagnie Générale Maritime.

LE 12 OCTOBRE 1974

10 h30 - VIGNERON demande à me voir lundi matin au sujet de la Blanchisserie de ROUELLES. Rendez-vous pris pour 9 heures 30.

RIBIERE a insisté auprès de VELITCHKOVITCH pour rendez-vous MATIGNON qui ne parait pas pressé de recevoir les syndicats. RIBIERE voudrait avancer la date du désarmement. VIGNERON estime que c'est inopportun. En tous cas cette décision ne devrait intervenir qu'après le déhalage. Les Affaires Maritimes ne sont pas favorables non plus.

Le navire est toujours très abandonné. En ce qui concerne le déhalage, on laisse planer une certaine ambiguïté sur le lieu et l'heure.

11 h30 - SAUBABER : nous convenons des dispositions très légères à prendre pour être toujours informés de ce qui se passe.

Excellente histoire rapportée par SAUBABER des deux C.R.S. (en civil) chauffeur et radio du Colonel EVRARD qui ont été reçus le soir de l'arrivée à bord du "FRANCE" par un marin, amateur de judo, qu'ils avaient rencontré dans un bar et avec qui ils avaient sympathisé. Invités à visiter le navire, ces derniers ont hésité puis se sont rendus à bord bien que leur qualité de C.R.S. soit connue. Ils ont été accueillis très cordialement et ont visité le bateau - et notamment le bar - . Ils en sont sortis passablement éméchés vers 5 heures du matin ! Nul doute que les syndicats auraient vu là une " provocation "

Selon SAUBABER, on pourra dire lundi après le franchissement de l'écluse, que " le FRANCE est passé à l'Est ".

17 h15 - VIGNERON me prévient qu'un groupe d'une centaine de marins tenterait de réoccuper le navire demain afin de s'opposer au déhalage lundi. Ce renseignement provient d'un gardien qui s'en est ouvert au Commandant NOSTEN. Il est cependant possible qu'il s'agisse d'un faux bruit. VIGNERON a toutefois tenu à me prévenir.

18 h50 - J'appelle Monsieur DUROMEA en lui faisant part de cette information ainsi que de la difficulté où je me trouve de faire assurer le contrôle des accès à bord par la police ce qui serait contraire aux accords. Comme une telle intrusion " sauvage " sur le navire serait gênante pour les signataires de l'accord, j'ai tenu à en informer le Président du Comité de Défense. Monsieur DUROMEA m'indique qu'il n'est pas informé d'une telle éventualité mais qu'il va s'occuper de cette affaire. Il me remercie de l'avoir informé.

19 h05 Rendu compte au Préfet via FROUIN

19 h15 SAUBABER : une surveillance discrète sera faite par le truchement des rondes de routine des voitures de police urbaine.

DIMANCHE 13 OCTOBRE 1974

Pour la première fois depuis le début du conflit :

R..... A..... S !

LE 14 OCTOBRE 1974

- 10 h 20 - Climat tendu sur le quai Joannès Couvert, Marins et Délégués Syndicaux, au nombre d'une cinquantaine, envisagent soit de refuser le départ du navire, soit de mouiller dans l'écluse avec la complicité des remorqueurs
- 10 h 25 - Informé AILLERET qui va contacter le Commandant MONTFORT des Abeilles.
- 10 h 35 - VIGNERON : ne sait s'il s'agit d'un réel blocage ou d'une intoxic. S'étonne que les Syndicats y participent.
- 11 h 30 - VEYNE : réunion à bord en ce moment, les marins envisageraient d'occuper la coupée à 13 heures, pour empêcher le déhalage.
- 11 h 35 - FREMONT, Directeur des Abeilles m'informe qu'un délégué marins de la Société vient de l'informer du refus par ces derniers d'opérer le déhalage de " FRANCE ". Les quatre remorqueurs désignés ne se présenteront donc pas à 13 heures. Le Directeur constate le refus et m'avise ainsi que la Compagnie. Il y aurait une réunion, à la Mairie, des Délégués Syndicaux.
- 11 h 40 - LEPVRIER m'appelle, je l'informe.
- 11 h 55 - BASSOT confirme que les Abeilles refusent selon les directives de COZIC. La motivation n'est pas connue.
- 12 h 20 - VIGNERON : vote intervenu 65 personnes (la plupart des gens du pont), 47 contre le déhalage, 18 pour. Les raisons seraient : non réception à MATIGNON, non paiement des jours de grève, un poste autre que Joannès Couvert serait " le cimetière ". Une information de presse ce matin ne serait pas étrangère à cette attitude, " refus CHIRAC recevoir les Parlementaires conduits par DUROMEA et qui sont renvoyés sur CAVAILLE Mardi ".
- 12 h 25 - LEPVRIER rend compte à Monsieur VELITCHKOVITCH de ce qui précède.
- 12 h 35 - Renseignements Généraux : selon COZIC " le bateau ne déhalera pas tant que Monsieur CHIRAC ne recevra pas les Syndicats ". COZIC avait une réunion hier soir à 21 heures 30, avec les délégués remorqueurs. C.F.D.T. n'avait pas assisté à la réunion.
- Sur la question " vous ne respectez pas les accords ".  
Réponse : les Abeilles ont refusé de déhaler par solidarité. Réunion à Franklin avec manifestation sur le quai envisagée cet après-midi.
- 12 h 40 - MONESTIER : rendu compte en l'absence du Préfet et de FROUIN.

- 12 h45 - Rendu compte Préfet. Télégramme adressé par ce dernier Vendredi 11 au soir était prémonitoire.
- 13 h30 - VIGNERON : délégués PERROT et COZIC ont vu Commandant NOSTEM sur demande ce dernier. Ont demandé à être reçus à 16 heures 30 chez BOEZENNEC. La Direction Générale doit contacter Monsieur VELITCHKOVITCH pour suggérer téléphoner à GRUENAIIS.
- 16 h45 - Renseignements Généraux : réunion sur le quai 50 personnes. La Transat a annoncé sur le navire " demain déhalage à 5 heures ". Protestation des syndicats qui donnent consigne réunion demain matin 4 heures pour équipage. Bruits colportés par la presse concernant éventuelle venue de remorqueurs de la Royale.
- 16 h47 - Selon LEPVRIER, les Vedettes Gendarmerie ont été remises à disposition cette dernière le 10 Octobre.
- 17 h05 - VIGNERON : l'avis d'un nouveau déhalage le surprend. C'est contraire à la décision prise par le Commandant et LEPVRIER. Il avait entendu parler de la venue de la Royale. Selon la Direction Générale GRUENAIIS semble tout ignorer de cette initiative des syndicats locaux.
- 17 h15 - AILLERET n'est pas au courant. Il préfère voir le " FRANCE " à quai que dans l'écluse.
- 17 h20 - Inspecteur DEGUEURE, Renseignements Généraux. Lui demande de démentir tous ces faux bruits.
- 17 h30 - FROUIN prétend que les Vedettes Gendarmerie sont toujours à disposition car le Préfet voulait les conserver jusqu'aujourd'hui. Je confirme qu'elles ne sont plus nécessaires ici.
- 18 h30 - LEPVRIER : BOEZENNEC a reçu successivement DESCHAMPS, LECOQ et Commandant NOSTEN à 16 heures 30, puis à 18 heures, PERROT et COZIC avec le Commandant NOSTEN. Selon DESCHAMPS et LECOQ pas de déhalage tant que pas de négociations sur le sort du " FRANCE " lui-même. Le protocole a été signé sous réserve accord équipage. Il ne faut pas se faire oublier et faire preuve d'imagination. Saisiront toutes occasions pour que cette affaire ne soit pas oubliée.

PERROT et COZIC ; les raisons du refus seraient : les marins verraient la mort dans l'âme cet enterrement de première classe. Refus déhalage est le seul moyen pour obtenir discussions sur maintien navire en service jusqu'à remplacement par une autre unité. Violation des accords. PERROT plus agressif : le premier à ne pas avoir respecté les promesses est le Président GISCARD d'ESTAING qui a renié sa signature sur le sort de " FRANCE ". (voir ses lettres de mai 1974). Sur 496, ce sont à présent 47 qui décident de son avenir ! Réponse : on ne peut les contraindre de faire le contraire. En

réalité, les responsables ont craint d'être débordés. Demain, réunion à Franklin avec GRUENAIIS à 15 heures. Selon LEPVRIER, VIGNERON aurait reçu des ordres de PARIS de commander des déhalages à courir jusqu'à ce qu'ils puissent avoir lieu. Tel serait le cas de celui de demain matin.

18 h45 - VIGNERON a rendu compte et les déhalages ont été annulés. L'absence de réunion CHIRAC est un prétexte. Le déhalage 5 heures avait été affiché effectivement de façon automatique comme c'est l'habitude. Selon VIGNERON il ne faut pas faire du refus de déhalage " une affaire d'Etat ", il ne craint pas la réoccupation du navire.



LE 15 OCTOBRE 1974

- 9 h 45 - LEPVRIER signale incident hier soir vers 20 heures, piquet de grève a tenté d'interdire accès navire aux Officiers.
- 10 h - VIGNERON : le déhalage " fantôme " de 5 heures avait été annulé. Le piquet de grève a empêché des matelots, non touchés par l'annulation du déhalage, d'accéder à bord. Les incidents avec les officiers d'hier soir et de ce matin sont à présent terminés. Actuellement, petit piquet de grève. La Direction Générale attend de se concerter avec VELITCHKOVITCH . Mesures extrêmes seraient supprimer le paiement des salaires et procédure licenciement mais on refuse escalade et fermeture porte sortie au conflit. Entrevue serait accordée à GRUENAIIS lorsque engagements seront remplis.
- 10 h 15 - R.G. : A bord du " FRANCE " sont calmes. Réunion prévue 15 heures avec participation GRUENAIIS.
- 12 h 20 - R.G. : GRUENAIIS avisé par VELITCHKOVITCH qu'il ne serait pas reçu par le Premier Ministre en raison non application paragraphe 3 du Protocole concernant déhalage " FRANCE " 14 Octobre. Il faut s'attendre à un durcissement du mouvement.
- 17 h 50 - R.G. : Séance Salle Franklin, 300 personnes de 13 heures 30 à 17 heures. GRUENAIIS a fait part refus audience Gouvernement et indiqué que " FRANCE " resterait à quai jusqu'à ce qu'une ouverture soit faite. ISAAC a donné connaissance des sommes recueillies pour les marins du " FRANCE ". Selon BATARD, aucune manifestation pour l'instant, mais participation à la journée de protestations du 25.10.1974 à PARIS.
- 18 h - LEPVRIER m'apporte quatre informations :
- poursuite du mouvement jusqu'à ce que le Gouvernement donne garanties mise en chantier ou achats de nouveaux paquebots, ou accepte le réarmement du " FRANCE ",
  - 70 volontaires recherchés pour assurer le piquet de grève au " FRANCE ",
  - sommes recueillies : 500 livres syndicats anglais, 1000 dollars syndicats américains, 10 à 15 mille francs syndicats français,
  - comité de coordination poursuit son activité auprès autres syndicats pour aide matérielle et morale aux grévistes.

La Transat fait débarquer toutes les matières inflammables du bord.

LE 16 OCTOBRE 1974.

9 h45 - VIGNERON : selon bruits de course, le Comité de Coordination organiserait , à son profit, dimanche une visite du bateau. Aucun moyen efficace au niveau de la Compagnie pour s'opposer à ce genre de visite. Tout au plus coupure d'électricité. Double mobile : se faire de l'argent et de la publicité journalistique. VIGNERON va proposer d'agir samedi matin par voie de presse en annonçant aucune visite admise à bord pour raisons de sécurité. Direction Générale est réservée sur cette information, à moins que l'on décide de barrer le quai avec barrières et policiers à chaque bout du navire. Je réponds que ceci ne serait pas conforme à l'accord intervenu chez Monsieur VELITCHKOVITCH.

Les piquets de grève se proposent d'amener deux caravanes pour que les nuits soient plus confortables.

19 h30 - Selon R.G., communication téléphonique **anonyme** au Commissariat Central annonçant qu'un **engin explosif** a été déposé sur le bateau amarré Quai Joannès Couvert.

22 h30 - Commissaire Central : Transat avertie par ses soins, Messieurs BASSOT et Commandant PETTRE ont fait pratiquer visite navire par leur personnel. Résultat négatif. Intervention services police non sollicitée. Fin de l'incident à 22 heures 30.

LE 17 OCTOBRE 1974

R.A.S.

LE 18 OCTOBRE 1974

15 h - Monsieur VEYNE : depuis 14 heures 40, 70 marins " FRANCE " ont pénétré dans les locaux de l'Agence Havraise Transat Boulevard de Strasbourg. Assis par terre et entonnent slogans " maintien du FRANCE " demandent entrevue avec Monsieur VIGNERON, Directeur de l'Agence.

15 h.05 - Délégation reçue par Monsieur BASSOT, Secrétaire Général en l'absence VIGNERON.

A l'issue entretien, prise de parole par PERROT, DESCHAMPS, DUMONT. Personnel sédentaire Transat continue à travailler. Manifestation destinée à appuyer entrevue Samedi 19 entre Messieurs CAVAILLE et GRUENAI.

16 h.15 - 50 manifestants restent dans les locaux de l'Agence.

16 h.30 - Fin occupation des locaux.

16 h.40 - Compte-rendu donné à Monsieur FROUIN.

.....  
LE 22 OCTOBRE 1974

12 h - Préfet BOITEL : ABRAHAM, Directeur Cabinet CAVAILLE lui a fait connaître que Monsieur CHIRAC recevrait lundi à 10 heures les Syndicats " à condition qu'ils aient quitté Joannès Couvert ". On envisage pour Mardi l'envoi de mille lettres de licenciement..... GRUENAI serait à l'Etranger et on craint qu'il soit dépassé par la base.

12 h20- VIGNERON rentre de PARIS. Les lettres de licenciement toujours en suspens. Les mesures de désarmement n'auraient lieu qu'après le 25 Octobre. Courant semaine prochaine après éventuelle entrevue chez Monsieur CHIRAC, sous condition déhalage. GRUENAI a répondu : réception d'abord, déhalage ensuite. La Direction du personnel Transat envisage trois Commissions Paritaires : Officiers, Subalternes, Sédentaires. Position syndicats non arrêtée à ce sujet. Transat ne souhaite pas retarder date licenciement car elle paie tout le monde, y compris " ceux qui travaillent par ailleurs ". C'est ainsi que plus de 300 marins sont payés " en dépôt " chez eux ! Coût 100 000 francs par jour pour la Transat ! Cette dernière attend de savoir le montant de crédits pris en charge par l'Etat.

Blanchisserie : Inspecteur Travail a donné son accord pour licenciement. Au plan parisien, Blanchisserie PANTIN n'arrive pas à obtenir la prime promise par DATAR. Echange entre Cabinet CAVAILLE et Cabinet FOURCADE.

- 14 h - VEYNE m'informe qu'après réunion à 13 heures devant l'Hôtel de Ville, les syndicalistes ont barré avec des voitures le Pont du Sas Quinette de Rochemont devant l'immeuble du P.A.H.
- 14 h.10 - SAUBABER demande directives. Lui indique qu'il convient de dégager la circulation " avec fermeté mais sans exclure la souplesse " (ce dont SAUBABER va s'acquitter parfaitement).
- 14 h.30 - 20 voitures sur le pont créent un immense embouteillage. Suite intervention SAUBABER les voitures abandonnent la position pour se rendre en direction de " FRANCE " " pour saluer les marins ".
- 17 h - Antoine RUFENACHT m'indique que selon de CROISSET au Cabinet FOURCADE, accord a été donné pour accorder prime DATAR aux Blanchisseries PANTIN.
- 20 h. - Préfet BOITEL : le Gouvernement va annoncer, par l'intermédiaire du Ministre CAVAILLE, l'accord des primes pour Blanchisserie ROUELLES et la décentralisation de la DIAC au HAVRE.
- .....

LE 23 OCTOBRE 1974

- 14 h.30 - VIGNERON (à la Chambre de Commerce du HAVRE) : selon renseignements Transat, les Blanchisseries de PANTIN renonceraient à l'opération. Je m'étonne en raison des renseignements contraires qui m'ont été donnés hier par Antoine RUFENACHT et Monsieur le ~~Préfet~~
- .....

LE 25 OCTOBRE 1974

- 16 h.10 - Pierre DURAND de la DATAR : selon renseignements ELKOUBY, les Blanchisseries de PANTIN renonceraient à reprendre la blanchisserie de ROUELLES, le Cabinet des Finances n'ayant pas voulu se prononcer sur l'aide de la DATAR !

LE 26 OCTOBRE 1974

13 h - VEYNE : rend compte réunion Syndicat C.G.T. Marins A.D.S.G  
Bourse du Travail de 11 heures à 12 heures 30.  
200 membres équipage présents.

Déclaration GRUENAIIS :

- solutions envisagées pour " FRANCE " inacceptables,
- son intention de rencontrer Monsieur CHABAN-DELMAS  
pour solliciter son appui,
- enfin, entrevue avec Premier Ministre,
- rencontre également possible avec Monsieur Michel JOBERT.

Aucune modification dans situation. " FRANCE " toujours  
à quai Joannès Couvert. Réunion information des marins  
chaque Samedi au HAVRE.

Après-midi 26 Octobre, 12 membres équipage iront à ROUEN  
diffuser des tracts.

Invitation à participer massivement à la manifestation  
C.G.T. qui aura lieu le 30 Octobre devant Bourse du  
Travail du HAVRE.

COMPTE-RENDU de M. LECONTE, Secrétaire Général Sous-Préfecture

à M. le SOUS-PREFET

31 octobre 1974

- 9 h J'appelle M. LEPVRIER pour avoir des informations concernant le désarmement du FRANCE intervenu la veille. Il me précise qu'une réunion syndicale se tiendra à 10 heures salle Franklin.
- 9 h 15 J'appelle M. le Sous-Préfet pour lui rendre compte.
- 10 h 30 M. DUMONT demande à être reçu avec M. GRUENAIIS et une délégation des marins du France ; je préviens M. FROUIN ainsi que M. LEPVRIER qui me dit avoir également reçu une demande d'audience; j'en informe M. SAUBABER et M. VEYNE.
- 11 h 50 Je reçois dans votre Cabinet la délégation conduite par M. GRUENAIIS et composée d'une dizaine de personnes. M. GRUENAIIS fait mention de l'entrevue qu'il a eue avec M. CHIRAC et demande que la promesse qui lui a été faite d'être reçu avec une délégation, soit rappelée à M. le Premier Ministre. Il confirme la position de la C.G.T. concernant le maintien en activité du France, demandant que son désarmement ne soit pas définitif. Par ailleurs, il exprime le désir que la commission tripartite sur les transports de passagers et les croisières soit rapidement mise en place et puisse faire connaître ses conclusions. Il aurait obtenu du Premier Ministre que soit considéré favorablement l'achat ou la location d'un bateau de croisières, type norvégien, susceptible d'utiliser environ 200 A.D.S.G. Je promets à M. GRUENAIIS de rendre compte à l'autorité préfectorale de la communication verbale qu'il vient de me faire. J'appelle à cet effet M. FROUIN et informe également M. LEPVRIER. La délégation n'était pas composée d'un cortège. L'entretien avec M. GRUENAIIS a, comme la dernière fois, été très courtois.
- 18 h M. LEPVRIER me fait part de l'entretien qu'il a eu ce matin avec la délégation du France d'une part et ensuite en tête en tête avec M. GRUENAIIS. Outre les demandes qui m'ont déjà été formulées par M. GRUENAIIS, il a été précisé à M. LEPVRIER qu'il n'était pas question de laisser déhaler le France actuellement; la délégation a été d'accord pour admettre que le désarmement du navire n'entraînerait pas de changement à la situation actuelle. Des

membres de la délégation iraient dans la région rouennaise distribuer des tracts dans les usines pour sensibiliser l'opinion au problème du France.

Au cours de l'entretien qui a suivi avec M. GRUENAI, celui-ci a indiqué à M. LEPVRIER que M. CHIRAC avait précisé qu'il fallait renoncer au maintien en service du France, qui se traduirait par un déficit de 4 milliards d'anciens francs par an, même en tenant compte d'une diminution des dépenses et d'une augmentation des recettes. En revanche, M. CHIRAC paraît favorable à l'acquisition ou à la location d'un navire de remplacement pouvant accueillir 600 à 800 passagers. Il accepterait que le léger déficit prévisible puisse être pris en charge par l'Etat. M. CHIRAC a également fait état des réserves qu'il avait formulées à M. CAVAILLE concernant le plan de croissance de la Marine Marchande. Trop de navires sont actuellement affrétés par les armateurs français à l'étranger. Par ailleurs, il existe un hiatus entre l'état actuel des constructions de navires en France et la mise en place du plan de croissance de la Marine Marchande. Il faudrait donc que des bateaux étrangers en cours de construction ou déjà en service puissent être placés sous pavillon français en attendant que démarre le plan de croissance de la Marine marchande. Il semble également que des perspectives intéressantes existent en matière de cabotage et que le plan pourrait prévoir la mise en chantier d'environ 150 caboteurs.

En ce qui concerne les licenciements, M. GRUENAI demande maintenant que soit rapidement mise en place une commission chargée d'étudier le sort des marins licenciés ; jusqu'alors on ne s'est inquiété que du sort des marins cherchant un autre emploi. Maintenant que le sort du navire paraît définitivement fixé, il convient d'examiner l'ensemble de la situation du personnel qui sera licencié. M. GRUENAI en est maintenant pleinement d'accord et de même que M. LEPVRIER, il pense que c'est à Paris que devra siéger cette commission afin d'être plus à même de régler les problèmes administratifs qui seront soulevés.

Une cinquantaine de lettres de licenciement ont déjà été adressées par la C.G.M. aux marins à titre expérimental pour sonder leurs réactions. Elles

sont remises aux intéressés au siège de la Transat où ils sont convoqués à cet effet. Maintenant que le sort du France paraît définitivement fixé, les syndicats, conscients qu'à partir du 15 novembre les marins cesseront d'être payés, veulement activer les discussions concernant les problèmes de licenciements.

5 novembre 1974

9 h

Au cours d'une communication avec M. LEPVRIER celui-ci m'informe que M. GRUENAIIS aurait encouru de la part des militants syndicalistes, des reproches :

1° - Pour n'avoir pas associé la C.F.D.T. à ses démarches auprès de M. CHIRAC,

2° - Pour n'avoir pas engagé suffisamment tôt des négociations sur le problème du licenciement des marins du France.

M. GRUENAIIS a été reçu par M. CAVAILLE samedi dernier ; une réunion est prévue demain 6 novembre pour étudier le dossier des licenciements des marins du France.

En ce qui concerne les notifications de licenciement actuellement en cours, M. GRUENAIIS précise que sur les 62 effectuées jeudi dernier, 43 ont été acceptées par les intéressés. Hier 4 novembre, sur 129 lettres de notification, 77 ont été acceptées par les intéressés.

La commission paritaire des marins doit également être très prochainement réunie.

M. LEPVRIER signale par ailleurs que le reclassement des A.D.S.G. du France lui paraît maintenant plus difficile, en raison d'une conjoncture moins favorable que cet été dans l'hôtellerie. Par ailleurs, la qualification professionnelle des A.D.S.G. paraît, à certains employeurs, comme un peu surfaite.

10 h30

M. BASSOT, Secrétaire Général de la Transat s'inquiète de savoir si un bureau de poste où pourraient être déposées les lettres de convocation pour licenciement du France, est ouvert dans la région havraise ; je lui conseille de prendre contact à ce sujet avec M. BEL.



10 h,50

Au cours d'une communication échangée avec M. LEPVRIER celui-ci me fait savoir :

1° - que la commission paritaire réunissant marins et armateurs au sujet du licenciement des marins du France, a tenu hier sa première réunion. Les résultats de ce premier échange de vues paraissent encourageants pour la suite des négociations.

2° - M. GRUENAIIS doit venir demain au Havre à 10 heures, salle Franklin, pour rendre compte à ses adhérents de l'action menée en vue de définir les modalités de licenciement.

3° - Vendredi prochain 8 novembre doit également se tenir à Paris au secrétariat général de la Marine Marchande, la première réunion de la commission tripartite chargée d'examiner les problèmes de transports et de tourisme, notamment l'éventuel achat ou location d'un paquebot de remplacement pour passagers,

4° - la procédure de notification des lettres de licenciement aux marins du France se poursuit sans incident.

5° - M. CAVAILLE, Secrétaire d'Etat aux transports, s'est refusé à classer le dossier de sanction à l'égard des occupants avant, semble-t-il, que soit réglé le problème du déhalage du paquebot.

6° - le règlement des blanchisseries de Rouelles est gravement compromis si une action énergique n'est pas menée par les pouvoirs publics pour trouver une solution à l'emploi des 100 personnes travaillant dans l'entreprise. M. LEPVRIER souhaiterait que vous preniez, le plus tôt possible, contact avec lui et avec M. VIGNERON pour relancer cette affaire.

8 novembre 1974

Le 7 novembre 1974 à 18 h 15, M. LEPVRIER, directeur des Affaires maritimes m'a fait connaître les informations suivantes concernant la situation du FRANCE.

I - VENUE de M. GRUENAIIS CE JOUR SALLE FRANKLIN

Devant une assistance d'environ 200 personnes composée essentiellement de militants de la CGT mais aussi de quelques gauchistes, M. GRUENAIIS a rendu compte de 10 h 30 à 11 h 30 de son activité à Paris au cours des derniers jours. Pendant la réunion, quelques gauchistes ont indiqué qu'ils cherchent à provoquer un durcissement de la situation en vue d'obtenir le réarmement du France et qu'ils avaient recueilli, à cet effet, 55 signatures. M. GRUENAIIS a indiqué que la commission paritaire chargée d'examiner les problèmes de licenciements des navigants du FRANCE avait tenu sa première réunion et que la commission tripartite chargée notamment d'étudier la mise en service d'un navire de remplacement, devait se tenir demain.

En ce qui concerne ce navire de remplacement, M. GRUENAIIS pense que le problème devrait avancer au cours de la discussion budgétaire devant le Parlement. Quant à l'occupation du FRANCE il n'y a plus de militants en nombre suffisant pour procéder à l'occupation. Par ailleurs, la relève des piquets de grève n'est plus assurée, faute de volontaires.

Il sera versé aux grévistes et à ceux qui ont assuré les piquets de grève, une somme de 200 F par mois et à ceux qui étaient en congé mais ont participé aux piquets de grève, une somme de 100 F.

M. GRUENAIIS a maintenu la position de son syndicat hostile au déhalage du France ainsi qu'au déchargement des vivres tels que caviar et langoustes actuellement entreposés à bord et dont le montant s'élève à 800.000 NF.

La Transat voudrait faire procéder d'urgence au déchargement de ces vivres dont la vente, compte-tenu de la proximité des fêtes de fin d'année, pourrait se faire à bon prix.

En ce qui concerne l'indemnisation des employés sédentaires de la Transat, il a été convenu, au cours de la première réunion de la commission paritaire de licenciements, qu'ils recevraient 50 % de plus que ne prévoient leurs statuts. M. GRUENAIIS espère qu'une solution semblable pourra être obtenue en faveur des navigants. Il est certain que l'effort du Gouvernement en la matière est très important et se chiffrera à l'équivalent du déficit d'exploitation d'une année du FRANCE, soit plus de 100 000 000 de F.

M. LEPVRIER estime que la Transat devrait, en contrepartie, obtenir que la majeure partie, sinon la totalité des vivres entreposés à bord du navire, puissent être déchargés.

## II - ETAT d'AVANCEMENT DE LA PROCEDURE DE LICENCIEMENT

Jusqu'alors, sur les 420 convocations envoyées dans la région du Havre, 316 ont été remises et 310 acceptées. Seuls trois navigants ont refusé une lettre qui leur était destinée. En outre, 92 navigants avaient fait connaître préalablement qu'ils acceptaient volontairement d'être licenciés d'autres lettres de licenciement sont notifiées dans la région parisienne et en Bretagne par l'intermédiaire des taxis bretons.

## III - MISE EN PLACE D'UNE ANTENNE DE L'AGENCE NATIONALE DE L'EMPLOI à la TRANSAT

Une antenne de l'A.N.P.E. vient d'être mise en place à l'agence havraise de la Transat et est chargée du reclassement des navigants du France, sous la direction d'un commissaire Principal du navire, affecté à ce poste.

On a déjà pu constater que les navigants licenciés ne souhaitent pas retrouver une place dans l'hôtellerie mais préféreraient préparer leur reconversion dans une autre profession; l'action de l'antenne de l'A.N.P.E. risque cependant d'être entravée prochainement par la grève.

## IV - SORT de la BLANCHISSERIE DE ROUELLES

Le Secrétariat d'Etat à la Marine Marchande aurait donné à M. FROUIN des instructions au sujet des mesures que l'Administration aurait à prendre pour faciliter le reclassement des employés de la Blanchisserie de Rouelles. Il s'agirait d'une action à mener auprès du Centre hospitalier du Havre ( 1)

----

- (1) C'est effectivement avec le Centre Hospitalier du Havre que sera heureusement réglée cette affaire en évitant le licenciement des employés de la Transat.

7 décembre 1974

La grève prend fin. Les piquets sont levés.  
Le navire est rendu à la Transat.

Le conflit le plus long de la Marine Marchande  
a duré 88 jours.

12 décembre 1974

Le désarmement effectif est partiellement effectué.

19 décembre 1974

7 heures 30 "FRANCE" est déhalé par quatre remorqueurs du  
quai Johannès Couvert devant la gare maritime.

8 heures 48 Entrée du Paquebot "FRANCE" dans l'Ecluse  
François Ier (400 m x 65 m - FRANCE 315 m x 33). Le  
Commandant Christian PETTRE, son adjoint le Com-  
mandant NADAL et le pilote DUCHESNES dirigent les  
manoeuvres.

11 heures "FRANCE" est amarré dans le Canal Central  
Maritime au droit du complexe Ato-Chimie, au quai  
de l'OUBLI.

.....

24 octobre 1977

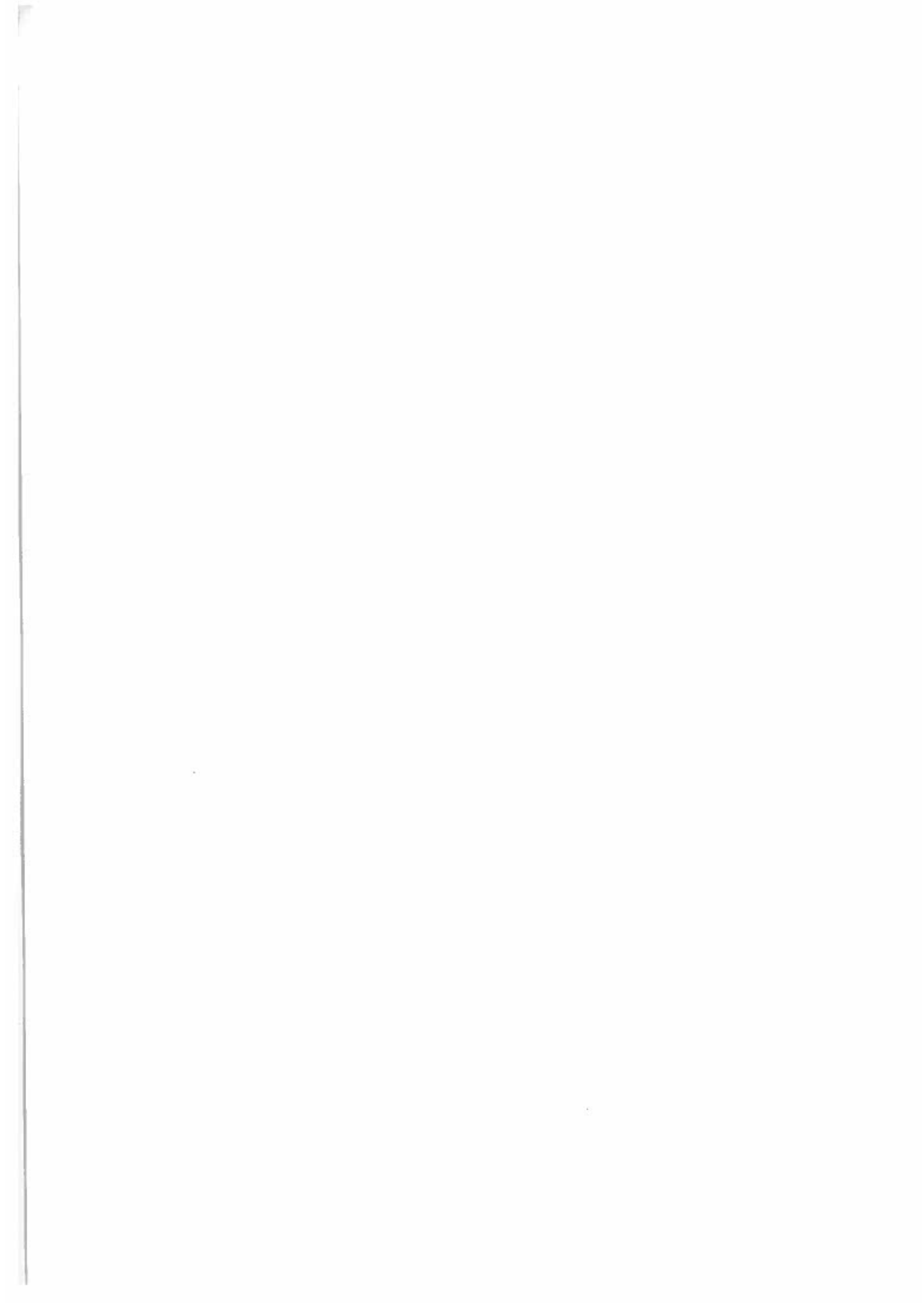
La vente du Paquebot "FRANCE" a été conclue  
entre la CGM et la Société Helvétique TAG  
FINANCES SA. de GENEVE, appartenant à un important  
groupe international. Cet accord est l'aboutisse-  
ment de négociations ouvertes depuis plusieurs  
mois entre la CGM et le Président Directeur Géné-  
ral du groupe TAG, M. ABRAHAM OJJEH, important  
homme d'affaires saoudien, ami de la France.

.....

20 février 1978

Le "FRANCE" change de cap, annonce le bulletin  
hebdomadaire libanais "An Arab Report and Memo"  
qui affirme que l'idée de transformer le fameux  
paquebot de croisière en un hôtel flottant au  
large des côtes saoudiennes ou en centre culturel  
et d'exposition commerciale française a été  
abandonnée.

Selon l'hebdomadaire, le nouveau propriétaire du  
"FRANCE", le groupe de l'homme d'affaires Akram  
OJJEH, a finalement choisi de le convertir en un  
casino flottant. Toutefois, au lieu d'aller croiser  
vers les côtes de la Floride, le "FRANCE", devenu  
casino, changerait de cap pour aller vers l'est  
mouiller au large de Beyrouth, face à un hôtel au  
nom prédestiné, Le Normandie, où il devrait accueillir  
les gros joueurs du Moyen-Orient . . . . .



# *ANNEXES*



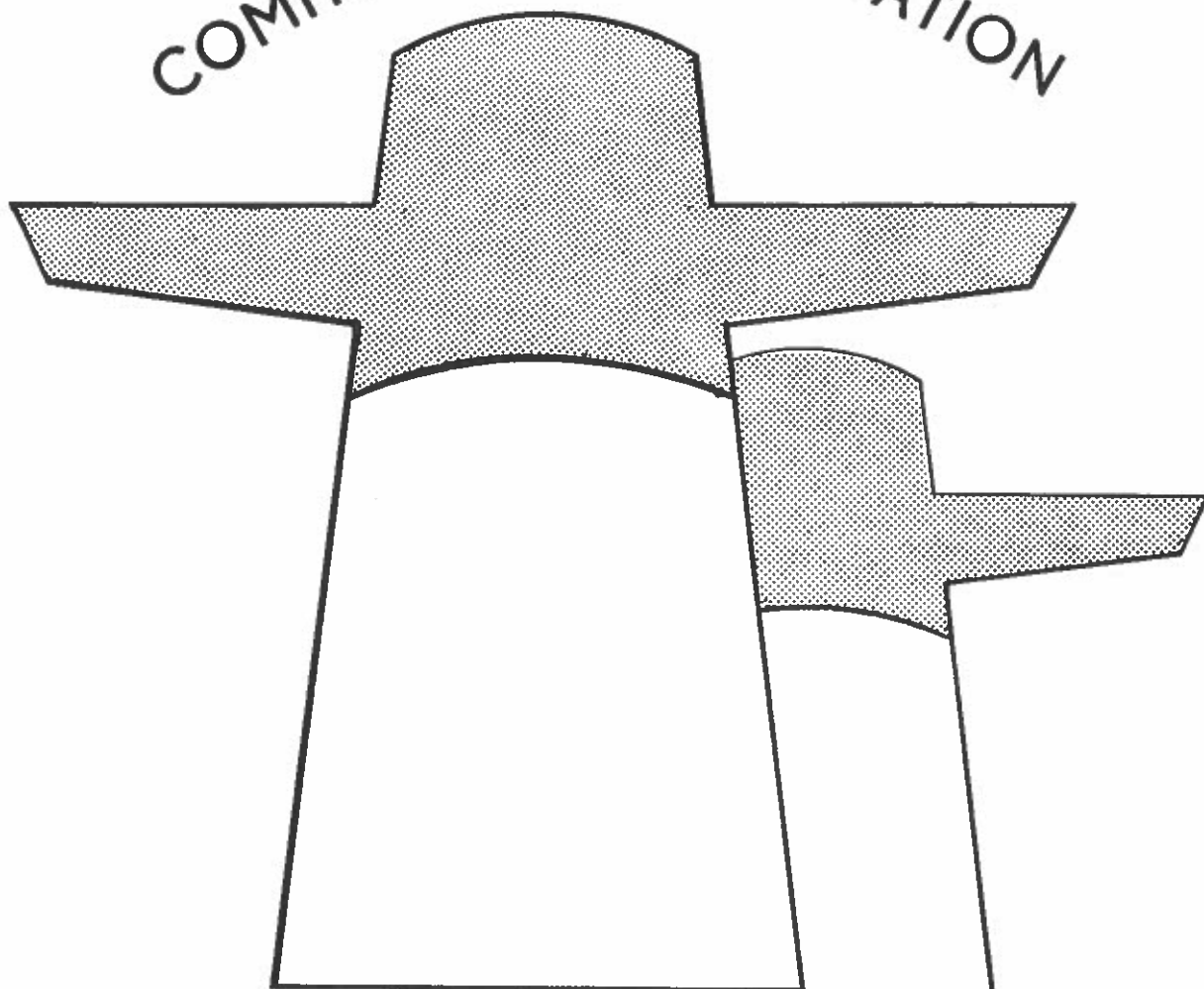


SAMEDI  
**14**  
SEPTEMBRE  
1974

Jour «J» + 3

# le (la) **FRANCE** en rade

COMITÉ DE COORDINATION



DU PAQUEBOT "FRANCE"



## LE (1a) FRANCE EN RADE...

C'est maintenant le troisième jour que nous sommes en conflit avec les pouvoirs publics, afin de défendre chacun notre outil de travail, notre emploi et par-là même notre famille.

Nous avons pu constater que tout l'équipage est résolu à se battre jusqu'à entière satisfaction, dans le calme et la discipline.

Soyez assurés que de notre côté nous avons mis en place une organisation solide et efficace.

Courage et patience...

Le Comité de Coordination

### PETIT DÉJEUNER

De 6 h.00 à 8 h.30. Aucun retard ne sera toléré.

### DÉJEUNER

Services à 10 h.00, 11 h.00, 12 h.00.

La cuisine sera terminée à 12 h.30.

Nous recommandons une bonne répartition du personnel pour faciliter les services.

### DINER

Services à 17 h.00, 18 h.00, 19 h.00.

La cuisine sera fermée à 19 h.30.

### AVIS IMPORTANT

Dans la mesure du possible, veuillez vous présenter aux services de 10 h.00 et 17 h.00, afin de décongestionner les réfectoires.

### COIFFEUR

Jean est à la disposition de l'équipage, de 8 h.30 à 11 h.30 et de 14 h.00 à 18 h.30.

### CINÉMA

14 h.30 et 22 h.30 : "GOLDEN NEEDLES"  
Avec Joe Don Baker et Elizabeth Ashley  
Durée : 1 h.25 - (parlant anglais).

16 h.30 et 20 h.30 : "LE PÉLICAN"  
Avec Gérard Blain et Dominique Raviz  
Durée : 1 h.30.

Nous vous prions de ne pas fumer dans la salle de spectacles et de vous présenter dans une tenue correcte.

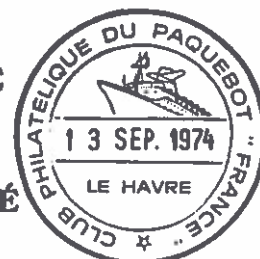
### DIVERS

Amenez vos suggestions, idées personnelles, dessins humoristiques au bureau du Baggage-Master du Pont Principal milieu.

### COURRIER

Tout le courrier déposé au Chef Postal recevra ces cachets :

**S.S. FRANCE**  
**EN GRÈVE**  
**CHENAL BLOQUÉ**



## BRIGADES D'INTERVENTION A LA COUPÉE

Responsable : R. Colombel, poste C 248.

### 7 h.00 à 11 h.00 :

Colombel R. - Salard - Gequel Y. - Radenne - Poulhazan - Maillard - Durand - Panos Roger - Lebœuf - Even - Guillom - Milin.

### 11 h.00 à 15 h.00 :

Verplancke - Leclair - Paupe - French - Audren Y. - Gallo - Le Gall - Quéré J.-C. - Robin Lambert - Demonfort - Ferrec - Thomas A

### 15 h.00 à 19 h.00 :

Décultot - Hérault - Van Durne - Noël Marcel - Colombel - Salard - Géquel - Radenne - Poulhazan - Maillard - Durand - Panos Roger.

### 19 h.00 à 23 h.00 :

Le Floch H. - Bultel - Martin - Paumelle - Verplancke - Leclair - Paupe - French - Audren Y. - Gallo - Le Gall - Quéré J.-C.

### 23 h.00 à 3 h.00 :

Lebœuf - Even - Guillom - Milin - Décultot - Hérault - Van Durne - Noël Marcel - Colombel - Salard - Géquel - Radenne.

### 3 h.00 à 7 h.00 :

Robin Lambert - Demonfort - Ferrec - Thomas A. - Le Floch H. - Bultel - Martin - Paumelle - Verplancke - Leclair - Paupe - French.

## SALLE A MANGER "CHAMBORD"

Responsables : Evain - Corbet

### A la disposition du Chef Postal :

Bricquer - Verdier - Legeron - Fontaine - Julien Eydt - Gosselin - Vittecoq - Ono dit Biot - Delayais - Varin - Lefebvre - Franzin - Maugrin Kernours - Rannou - Dragon - Baillobay - Marx Chevenat - Uchan - Lesage - Renard - Bellego Josseau - Ledisque - Loidan - Girard - Duval J.P. Thebaud.

### Service de l'Etat-Major :

Déjeuner : 12 h.00 - Dîner : 19 h.00  
Delacotte - Jeanne.

### Service du cinéma : Bourcet

### Secrétaires :

Permanence du bureau : de 8 h.00 à 20 h.00  
Lebaillif - Hamon - Fatras.

### Brigade Intervention à la coupée :

Maillard - Paupe - Durand - Poulhazan.

### A la disposition de Lecoq : Caous

### De service à la coupée :

Regolle - Coadou - Boutet - Letrocquer - Fix Keribin - Molling - Chopin.

### Nettoyage des postes et coursives :

Georges François - Orvoen - Dana - Collet - Hilly - Fossard - Gourgues - Voisin - Duval P. Letourneur - Martel - Levy.

## SALLE A MANGER "VERSAILLES"

### A la disposition du Chef Postal :

Lefloch - Fiant - Quéré J.C. - Richard - Floch - Lesauvage - Vrignaud - Achard - Letreize - Leroy D. - Leleu - Denize - Leminier - Thomas - Lecoin - Terrier - Fieurgant - Bodeur - Giquel - Chapelle - Pans - Barbot - Allain J. - Pageau - Lequec - Raoult.

### Service des timbres :

Saichet - Miss - Leroy A.

### De service à la cuisine :

Rulleau - Bolore - Benali - Audren Y. - Calcul - Hillion - Lebozec.

### Nettoyage des postes :

Goubert - Arduino - Clément - Collanette - Demontis - Goupil - Guttiera - Halaza - Hervieu - Lambert - Langlais - Lebozec - Léger - Lion - Petre - Fleury - Roy - Toullic - Tymen - Martin - Vigouroux.

### Secrétaire :

Fatras.



Cheminots C. G. T. C. F. D. T. de Normandie solidaires action engagée marins et officiers du "France".

Intervenons auprès Préfet et gouvernement pour demander négociations immédiates.

Salut fraternel.

---

Les équipages C. F. D. T. et C. G. T. de la ligne Dieppe-Newhaven saluent votre mouvement dans l'action menée et se tiennent à vous aider.

Bravo et bon courage.

---

Section P. S. U. Havre, membre Comité Défense Paquebot "France" adresse à équipage salut fraternel, solidarité entière, soutien total action engagée.

---

Les équipages des cars-ferries C. F. D. T. C. G. T. de la ligne Dieppe-Newhaven de Dieppe saluent votre mouvement dans l'action menée et se tiennent prêts à vous aider.

Bravo et bon courage

---

La C. F. D. T. félicite les travailleurs et les responsables C. F. D. T. et C. G. T. du paquebot "France" initiatives prises dans le but de développer la lutte pour le maintien de leur emploi et le développement de la Marine Marchande. La C. F. D. T. les assure de son soutien total.

E. MAIRE

---

Tenez bon - Sommes avec vous

Commissaire Intendant SHABRIER

---

Syndicat National Personnel Sédentaire de C. F. D. T. assure navigants paquebot "France" entière solidarité dans lutte entreprise.

DUFERMONT

Le bureau confédéral de la C. G. T. exprime son soutien à l'action de l'équipage du "France" et de tout le personnel.

Il appuie les décisions d'action de sa fédération des syndicats maritimes et prend toutes mesures pour organiser solidarité de l'ensemble des travailleurs du pays.

Salut fraternel à tous pour le bureau confédéral.  
Henri KRASUCKI

---

Nous associons à votre mouvement pour sauvegarde emplois équipage.

C. G. T. ST-LYS RADIO

---

Section C. G. T. section syndicale C. F. D. T. Dresser France déclarent solidaires lutte personnel "France" pour sauvegarde emploi contre le démantèlement Marine Marchande.

---

Les sections syndicales C. G. T. et C. F. D. T. de Sidel S. A. soutiennent l'action de l'équipage du "France".

---

Sédentaires C. F. D. T. Transat Havre solidaires votre mouvement.

---

Solidaires de votre lutte vous envoyons nos vœux de succès complet. Salutations fraternelles.

Le personnel de "La Vie Ouvrière"

---

Section C. F. D. T. Transat du personnel sédentaire Paris vous félicite action entreprise. Solidarité avec vous. Soutenons votre action.

Vigla Vilain THYBERT

---

Tenez bon jusqu'au bout. Pas désarmement "France". Amitié. Baisers.

Melle NEUVILLE

27, rue Grangerier - Versailles

## SYNDICALISATION

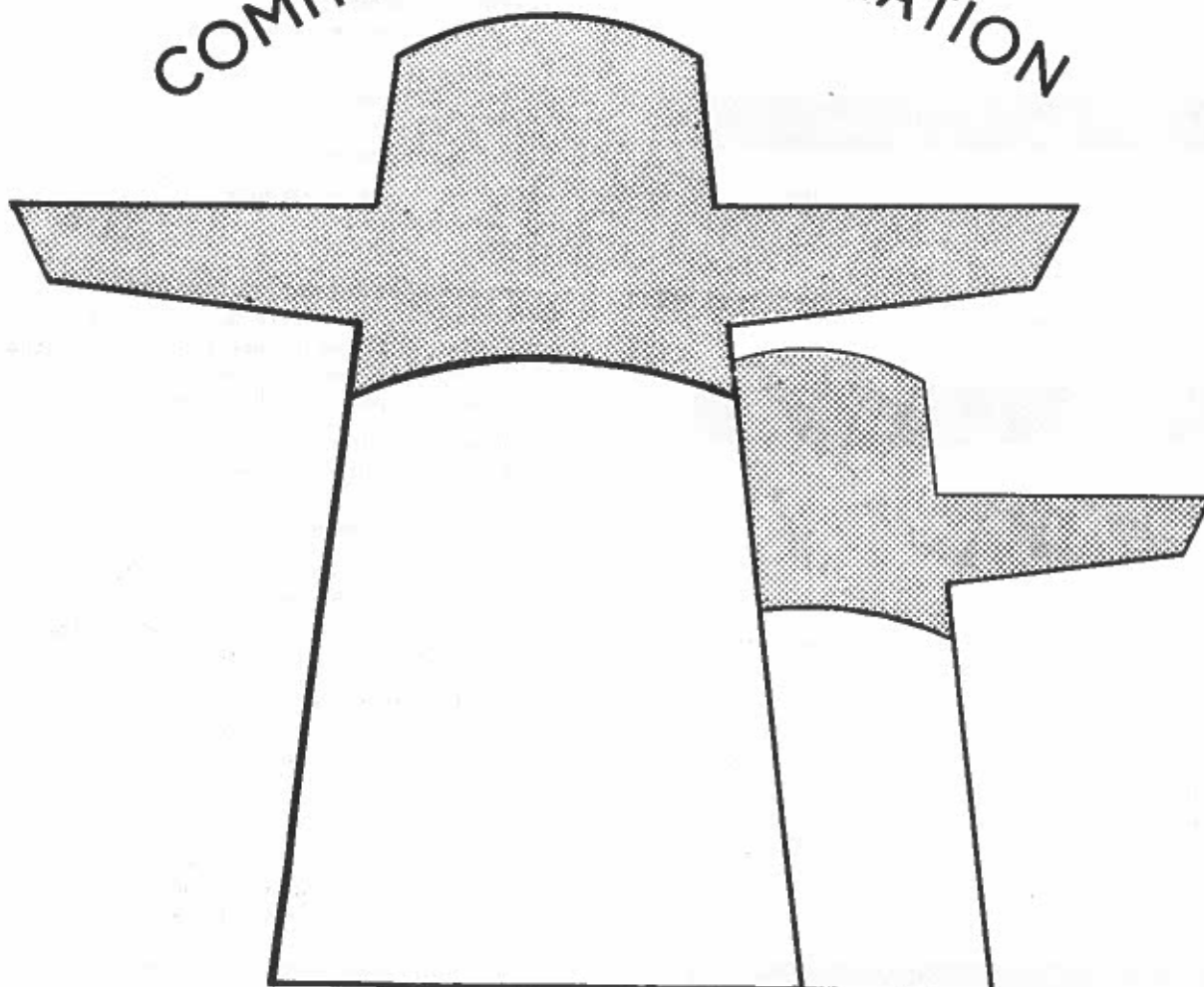
Pour être efficacement défendus, n'oubliez pas de mettre à jour votre carte syndicale.

MARDI  
**17**  
SEPTEMBRE  
1974

Jour «J» + 6

# le (la) **FRANCE** en rade

COMITÉ DE COORDINATION



DU PAQUEBOT "FRANCE"

## CINÉMA

14 h.30 et 22 h.30 : "LA GRANDE PAULETTE"  
Avec Nicole Jamet, Didier Kaminska, Yves Barsacq - Durée : 1 h.30.

16 h.30 et 20 h.30 : "RUDE JOURNÉE POUR LA REINE"

Un film de René Allio, avec Simone Signoret  
Durée : 1 h.45.

## CIGARETTES

Aujourd'hui, vente de cigarettes au bureau du Chef Postal, de 7 h.00 à 11 h.00 et de 15 h.00 à 18 h.00.

## BUVETTE

La buvette est ouverte de 9 h.00 à 11 h.00 et de 14 h.00 à 18 h.00.

## ANNIVERSAIRES A SOUHAITER

Aujourd'hui, 17 septembre nous souhaitons un bon et heureux anniversaire à :

Lambert Robin (office touriste)  
René Cren (1er commis)  
Henri Guillou (matelot).

## HOROSCOPE DU 17 SEPTEMBRE

### AMOUR

Cette journée vous apportera la preuve que votre entente n'est plus aussi parfaite avec les Pouvoirs publics.

### PROFESSION

L'inaction ne vous vaut rien. Vous aimez exercer votre autorité, prendre des décisions importantes. Vous allez vous heurter à une très forte volonté. Ne pliez surtout pas.

### SANTÉ

Abandonnez-vous sans arrière-pensée au plaisir des vacances. Organisez des jeux de société, des charades, mais ne prolongez pas vos veillées. Fumez le moins possible et n'éveillez pas votre nervosité.

## COURRIER

Faites adresser votre courrier à :

M. X  
Paquebot "France"  
Comité de Défense - Hôtel de Ville  
76600 LE HAVRE

## LA MER INSPIRE LES POÈTES...

Quand le bateau  
Dit au revoir à la mer  
Soit-disant trop beau  
Juste bon pour les milliardaires

N'oublions pas  
Tous les gars qui travaillent à bord  
Il ne faut pas  
Les laisser en leur donnant tort

Si l'on ne croit plus au prestige  
Et que l'ambassade n'existe plus  
Tous les marins ont eu du prestige  
Servant d'ambassadeurs à des idées révolues

Oublions quelque temps les bénéfices  
Et essayons de garder nos splendeurs  
Sachons tous faire un sacrifice  
Et du "France" ayons l'honneur

Cette confirmation  
Reçue hier par radio  
A jeté la consternation  
Et rayé tout sourire sur le bateau

Tout le monde le savait  
Et l'on s'attendait au pire  
Mais personne n'y croyait  
Ce n'était seulement qu'un soupir

Ça y est "France" n'est plus  
Des milliers de marins au chômage  
Je ne sais à qui tu as déplu  
Mais on a dépassé même un naufrage

Un bon ouvrier a toujours de bons outils  
Avec "France" dans les mains jusqu'à maintenant  
Il n'y avait pas à se faire de soucis  
Tous les passagers en sont témoins

Nous perdons notre maison  
Que deviendra notre gagne-pain ?  
Nous avons perdu toutes nos illusions  
Il va falloir tendre la main

Pourquoi ne vend-on pas la Tour Eiffel  
Et puis bien sûr l'Elysée ?  
Si l'on pouvait en tirer quelques bagatelles  
Ça serait peut-être de l'argent bien placé

Ne nous laissons pas faire  
Essayons de faire entendre raison  
A quelques personnages dits d'affaire  
A qui l'honneur est à l'abandon

Pour beaucoup c'était un jouet  
Que pensez-vous de "Concorde" ?  
Comme si nous recevions un soufflet  
Ou comme à un enfant à qui l'on accorde

Le choix entre le bateau ou l'avion  
Et qui ne peut choisir  
C'était trop beau nous le savions  
Il ne reste plus qu'à mourir

Au revoir le "France"  
Car peut-être dans quelques années  
Un grand personnage en transe  
Essaiera toutes ces fautes de réparer.

LA MER INSPIRE LES POÈTES...

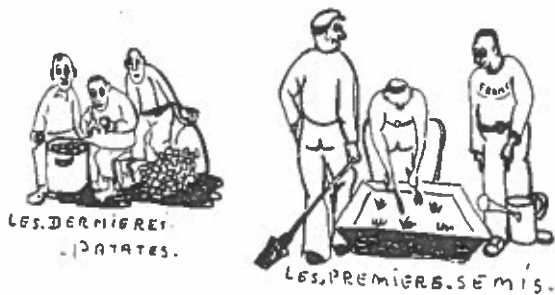
Interdisant à notre maire  
De venir nous parler en mer  
Bien sûr, Monsieur le Sous-Préfet,  
Vous n'avez fait qu'obtempérer  
Aux ordres venus des hautes sphères...  
Des directeurs de ministères...  
Mais tout cela à un relent  
Des "lettres de cachet" d'antan...  
Et nous voulons vous assurer  
Que nous n'en sommes point démontés  
Une brimade de plus ou de moins...  
Booff... Nous gardons le sourire "mutin".

HUMOUR FRANC(E)

"France" en passe (et des meilleures)  
"France" en rade (ou en carafe)  
Hommage à "France" (Océano Nox)  
"France" plus beau que la célèbre sardine  
(mise en boîte)  
"France" reste sur sa (FIN)  
"France" la représente bien (la France)  
L'équipe de "France" (en finale)

ANECDOTE

Ces dernières journées passées à bord dans des conditions exceptionnelles me rappelaient hier soir l'époque de ma jeunesse, il y a 30 ans, où, sous les drapeaux, j'avais été envoyé à Saint-Etienne pour garder les mines de charbon occupées par les mineurs revendiquant des conditions de travail et de vie meilleures. Leur grève dura 45 jours au fond des galeries, dans l'humidité et la poussière, avec pour tout réconfort une pauvre gamelle qu'apportaient femmes et enfants à l'heure des repas. Quelle force, quel acharnement. Puissent nos enfants avoir la même opinion de nous plus tard.



TÉLÉGRAMMES ET COURRIER

Militants C.G.T. Pas de Calais réunis le 13 septembre à Hesdin approuvent action engagée par équipage Paquebot "France" pour maintien en activité de cette unité de la Marine Marchande nationale, pour la défense de l'emploi. Assurent entière solidarité.

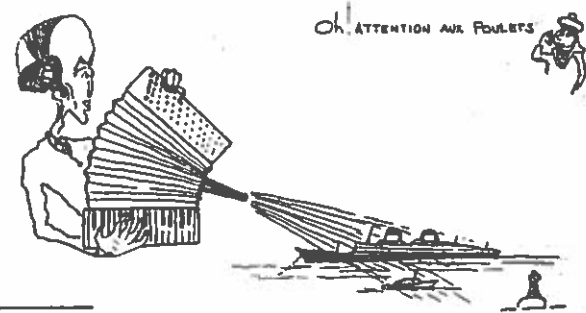
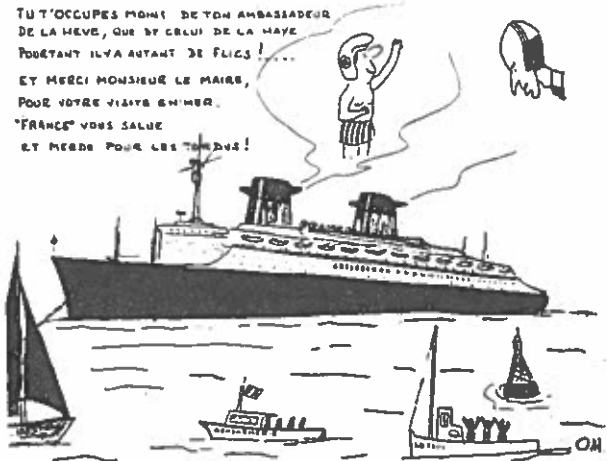
Assure officiers-marins Paquebot "France" soutien dans leur lutte. Fuville-Escarbotin.

Commission Exécutive de l'U.D. C.G.T. Doubs salue lutte du personnel "France". Prends mesure pour développer solidarité. Courage camarades. Le secrétaire général, Claude CURTY

Devant décision Préfet interdire accostage "France" U.D. C.G.T. ripostent immédiatement. Solidarité s'amplifie. Courage. Sommes avec vous U.D. C.G.T. Seine-Maritime

A NOS FIDÈLES LECTEURS

Le bulletin d'information est distribué chaque jour dans les réfectoires et non à l'imprimerie.



Monsieur,

Que vous soyez un journaliste à sensation, cela est votre droit puisque vous écrivez dans un journal à grande diffusion. Mais, vous êtes plus un caricaturiste qu'un journaliste. Je sais que l'humour est de bon ton, mais le vôtre est un peu trop forcé et pesant.

Votre article sur "France" m'a profondément indignée car, moi aussi, j'ai été passagère en août 1974 sur ce paquebot, mais en classe touriste, et je peux, à mon tour parler de ce que j'ai vu.

Je n'aurais pas consacré deux pages dans un journal coûteux à parler de poivrier d'argent volatilisé et de débauche style "grande bouffe" volontairement outrancier pour "donner" dans le genre ciné-mathographique que chacun connaît. C'est brossez là un "faux" tableau de la vie à bord du "France".

De plus, quel rapport y a-t-il entre les mésaventures d'un goinfre sur les fureurs intestinales duquel vous vous étendez complaisamment, et le désarmement du "France"? Doit-on conclure de votre analyse burlesque que de tels dérèglements ne peuvent être observés que sur le "France" et sur aucun autre paquebot, ni même dans aucun grand hôtel recevant ce genre d'individus?

Parler des travers d'une certaine société américaine nantie d'argent et de défauts n'est tout de même pas la seule expérience valable que vous ayez faite sue ce paquebot! Pourquoi ne pas parler plus longuement de cet équipage qui travaille sur ce navire avec beaucoup de zèle, gardant le sourire et la courtoisie française de bon aloi pour faire que le passager puisse se sentir libre tout en étant incessamment à son service?

Je n'oublierai jamais les possibilités insoupçonnées que chacun a, soit de se divertir : cinéma, télévision, jeux de société, cours de danse, concerts, orchestres, soit de cultiver : bibliothèque abondamment fournie, soit d'avoir de nombreux contacts avec les passagers dans l'ambiance des bars ou dans les multiples salons et terrasses du bord.

L'ensemble de l'équipage gardait secrètement son amertume et sa tristesse. Ces Marins ne veulent pas croire en la disparition de leur bateau et encore moins l'admettre, tel un amoureux délaissé.

C'est là exactement l'idée qu'il faut donner de l'état d'esprit qui règne à bord.

Certains, de votre genre, déplorent un manque de grooms, style "Grand Hôtel". Je dois dire qu'en classe touriste, nous sommes plus modestes et malgré cela, personnellement, je n'ai eu aucun problème quant à mes bagages : trois samsonites que je n'aurais pu soulever évidemment à moi seule!

Peut-être faites-vous partie de cette catégorie de passagers odieux, critiquant systématiquement l'organisation du "France", le Verbe haut, la satire grinçante dans une bouche au rictus grimaçant, un "mauvais passager" en somme, qui paie et se croit tout permis, voire de tenir des propos blessants sur un équipage courageux et de donner en pâture à des lecteurs confiants, une caricature éhontée de la vie à bord du "France".

Permettez-moi de dire que ces gens-là sont à mépriser.

Savez-vous que cet équipage, à l'unanimité, a accepté de ne pas faire d'escale (normalement trois jours) sacrifiant ainsi un repos bien mérité, surtout si des passagers de votre espèce mettent leurs nerfs à rude épreuve sans entamer leur style "long cours".

Exemple vécu : passagers débarqués le matin huit heures à New York - le soir 1800 passagers embarquaient à 17 heures (dix sept). N'est-ce pas là un record? Trouver un bateau de telle importance remis dans un état impeccable en quelques heures, oserait-on dire que ce n'est pas un tour de force? Oui, Monsieur, l'équipage du "France" mérite des compliments. Et toute critique est imméritée. Certains n'ont peut-être des nerfs d'acier, mais la nature humaine n'est pas sans faille et monter en épingle quelques petits faits divers me semble là une monstrueuse injustice.

Travailler à ce rythme intense avec la perspective peut-être de se retrouver sans emploi dans quelques semaines, ou celui de travailler sur "on ne sait quel cargo sans gloire", demande une force assez exceptionnelle pour continuer à rester calme et à sourire à des clients de votre genre, voyeur sadique donnant le coup de grâce à une victime abandonnée.

Si votre séjour en première classe vous a écéuré, pourquoi n'avez-vous pas voyagé en "Français moyen", c'est-à-dire en classe touriste? Là, vous y auriez trouvé des gens ayant le sens de la mesure, vêtus sobrement mais portant dans le cœur le sens du voyage, aimant le "France", et aimant la mer.

Avez-vous seulement daigné quitter les bars et la faune de vos amis éthyliques pour marcher sur les ponts et admirer l'équilibre architectural de ce paquebot? Pourquoi ne pas parler de l'allure majestueuse du "France", ce Promothée solitaire avançant calmement dans les eaux profondes de l'Atlantique Nord?

Vous ne vibrez sans doute pas à certaines émotions! Et, dans ce cas, vous êtes à plaindre, car "France" n'est pas seulement un "Grand Hôtel" flottant, mais c'est aussi la cathédrale des mers dressant sa silhouette élancée sur la palette magique du ciel à l'heure où le couchant incendie la mer dans les accents inoubliables d'une fulgurante symphonie de couleurs.

C'est aussi l'aura irisée d'un arc-en-ciel jaillissant de l'Atlantique pour encercler voluptueusement les puissantes cheminées du "France" vernissées de pluie et retomber en une courbe parfaite dans les flots tumultueux.

C'est ça, aussi, le "FRANCE" !

Mais, il est vrai..... que les journalistes poètes ont disparu!

Madame VICKY DE JUNNEMANN  
"La Résidence du Parc du Château"  
78430 LOUVECIENNES

P. -S. - Il y a 2000 passagers sur le "France".

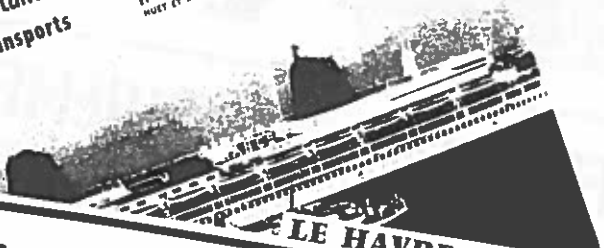
Pourquoi limiter votre description à quelques excentriques (que l'on retrouve d'ailleurs dans tous les lieux publics libres) et ne rien dire de la "majorité silencieuse"?

Désormais seul au large avec son équipage

# "FRANCE" ATTEND l'issue de son dernier combat

"Aucune raison d'intervenir pour l'instant"  
— le secrétaire d'Etat aux Transports

• Grève générale des marins le 16 et le 17  
PAGE 14 LES ARTICLES DE GILBERT TASSIAUX ET JEAN-LOUIS LEGROSSET  
ET LES INTERVIEWS RECUEILLIES PAR JEAN-CHARLES DUPUIS, PHILIPPE  
HUET ET MARC LESUEUR



LE HAVRE ACTUALITÉ

# IMMOBILISÉ DANS LE CHENAL : UNE FAROUCHE DÉTERMINATION



Voir pages  
1 et 14

- FRANCE - :  
le courrier  
sera acheminé

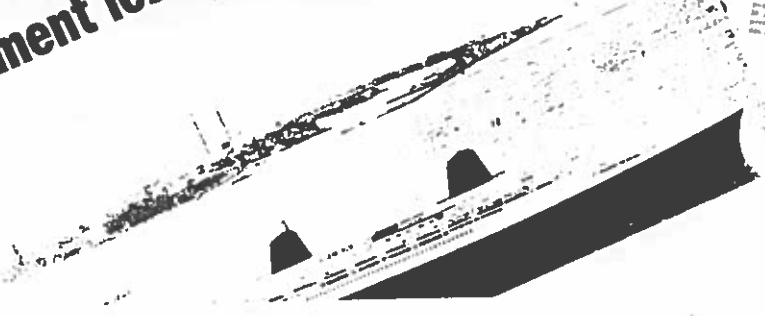
Les syndicats des marins  
ont annoncé hier soir qu'ils  
se refusent à la démission  
des espèces de marins pour  
achever le courrier à bord  
d'une "France" le 16 et le 17.



Formule des bureaux  
de la sous-architecture

Pour permettre le transfert des  
travaux dans le secteur de la  
construction, la formule des bureaux  
de la sous-architecture sera mise  
en place à partir du 15 septembre  
prochain. Elle sera limitée à  
10 personnes par bureau. Elle sera  
prévue pour les bureaux de la  
sous-architecture, et non pas  
pour les autres secteurs.

## "Nous irons jusqu'au bout" affirment les marins du «FRANCE»





"FRANCE": LA LONGUE ATTENTE
A bord, la vie s'organise - A terre, de nombreux

A Franklin, lundi à 18 h
GRAND MEETING DE SOUTIEN



Mardi 19 h, le hall d'attente...
Les organisateurs ont prévu...
C'est le grand moment de la soirée...

Des cas particuliers
Ces deux jours de report...
Les responsables ont travaillé...



LE HAVRE ACTUALITÉ

"FRANCE": CINQUIÈME JOUR D'OCCUPATION
Appel des officiers C.G.T.-C.F.D.T.

Les organisations syndicales...
C'est le cinquième jour d'occupation...
Les officiers appellent à la solidarité...

Réunion mardi 9 heures
carre Franklin
Par la suite, les groupes ont...
Les responsables ont travaillé...



PROTESTATIONS A "FRANCE"
"ACUS DU - LA SUITE -"

"FRANCE": Le "bateau de la solidarité"
a été refoulé...
C'est la Transat qui a assuré la livraison des vivres frais à bord du paquebot...

Les officiels ont été...
C'est le grand moment de la soirée...
Les responsables ont travaillé...

Sur le "Saint Joseph"
Le bateau de la solidarité...
Les responsables ont travaillé...

M. GERARD, Sous-Préfet:
"Je m'efforce de solliciter
l'ouverture de pourparlers"

Motions et déclarations:
Le Comité des Femmes de Marins...
Les responsables ont travaillé...



Motions et déclarations:
Le Comité des Femmes de Marins...
Les responsables ont travaillé...

# M. GERARD, Sous-Préfet :

## *“ Je m'efforce de solliciter l'ouverture de pourparlers ”*

A propos des raisons qui ont empêché l'accès au « France » du « Bateau de la Solidarité », M. Jacques Gérard, sous-préfet du Havre, a fait la déclaration suivante :

« Depuis le 11 septembre, mes collaborateurs et moi-même nous nous efforçons d'éviter tous incidents consécutifs à l'immobilisation en rade du « France ».

« En ce qui concerne l'acheminement des vivres collectés par les organisations syndicales, nous avons abouti à une solution apparemment satisfaisante, puisque la Compagnie Générale Transatlantique avait accepté d'assurer le transport de ces vivres sur ses propres bateaux qui sont autorisés à faire la liaison avec le bord.

« Cette offre a été déclinée par les organisations syndicales qui avaient été informées que le bateau qu'elles comptaient utiliser ne disposait pas de cette autorisation. Elles ont donc été invitées à plusieurs reprises à remettre les vivres collectés à la Compagnie Générale Transatlantique.

« Toutes garanties étaient présentées du fait que les délégués syndicaux des marins sont autorisés à monter à bord, et auraient pu de ce fait s'assurer que les vivres étaient bien acheminés vers leur destination. C'est d'ailleurs ce qui a été réalisé grâce à la diligence de la Compagnie Générale Transatlantique. Les 4 tonnes et demie de vivres dues au mouvement de solidarité se trouvaient effectivement à bord à 16 h. 15, selon les modalités prévues initialement.

« Nous sommes toujours décidés d'apporter à ce douloureux

problème une solution équitable, satisfaisante pour les marins et leurs familles, mais respectant l'obligation où je me trouve d'appliquer les directives du Gouvernement.

« Pour ma part, je m'efforce, sous l'autorité de M. le préfet Boitel, de solliciter l'ouverture rapide de pourparlers susceptibles d'apporter l'apaisement.

« Je veux espérer que l'on pourra ainsi éviter un durcissement du conflit que, pour ma part, je ferai tout pour empêcher.

« Depuis deux ans, les Havrais connaissent mes préoccupations d'apporter des solutions aux problèmes sociaux et humains de l'Arrondissement.

« J'essaierai, comme par le passé, de ne pas les décevoir.

« Le Sous-Préfet du Havre,  
« Jacques GERARD. »

# «FRANCE»: ACCORD POUR LE RETOUR AU HAVRE



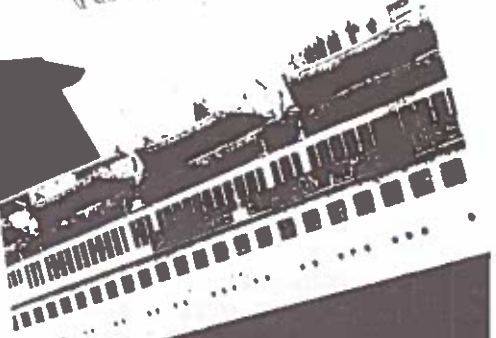
«FRANCE» en vue de reprendre le combat. A l'avant, le capitaine Jean-Marie Lohéac. A sa droite, le commandant général de la Marine, Jean LELICHOVITZKI. A sa gauche, le capitaine général de l'Armée, Roger DIEZEL. A sa droite, le capitaine général de l'Armée, Roger DIEZEL. A sa gauche, le capitaine général de l'Armée, Roger DIEZEL.

# IL EST REVENU!

## «FRANCE» ÉVACUÉE par la presque totalité de ses occupants Quarante hommes assurent la sécurité à bord

LES ARTICLES DE DANIEL FLEURY ET ANDRÉ-CLAUDE SAINT-MARTIN. DERNIÈRE PAGE

«France» est à l'eau, mais la lutte à mi-sac à terre, comme l'équipage. C'est désormais dans un local mis à sa disposition à la mairie de Havre que le Comité de défense de «France» continue le combat. Hier matin, à midi, l'équipage a repoussé l'accord intervenu la veille à Paris, et qui prévoyait l'occupation de «France».



# IL EST LA... MAIS RIEN N'EST RÉSOLU



«France» est à l'eau, mais la lutte à mi-sac à terre, comme l'équipage. C'est désormais dans un local mis à sa disposition à la mairie de Havre que le Comité de défense de «France» continue le combat. Hier matin, à midi, l'équipage a repoussé l'accord intervenu la veille à Paris, et qui prévoyait l'occupation de «France».

### Vote positif Retour au Havre

Les résultats de son tour de France ont été très positifs. Les habitants de Havre ont voté pour le retour de «France».

### Le débarquement

Le débarquement de «France» a été effectué hier matin à midi. Les occupants ont été évacués et les opérations de débarquement se poursuivent.

### La lutte continue

Malgré l'évacuation, la lutte continue. Les occupants de «France» restent déterminés à poursuivre leur combat.

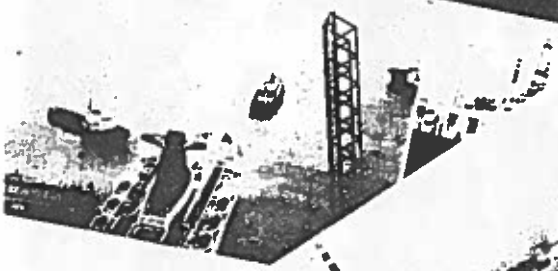


## Un équipage de sécurité (121 hommes) maintenu à bord

RAULIN, «Pacha» des grèves, descend sur un symbole.

Un équipage de sécurité de 121 hommes est maintenu à bord de «France». Les opérations de débarquement se poursuivent.

# "FRANCE" : LE DOS AU LARGE...



## L'ENTERREMENT DU "FRANCE"

Pavillon en berne, le "France" a quitté le quai Joannis-Couvert, hier matin, pour gagner, via l'écluse François-Ier, le canal central maritime du Havre où il doit rester jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée : réarmement ou reconversion, vente ou démolition. on n'en sait rien encore

PARIS 13  
L'ESPRESSO 26 MARS 1974 PAGE 13

**EDI 25 OCTOBRE 1977**  
**TION DE 5 HEURES — 1,40 F**  
**MINISTRATION, ABONNEMENTS**  
**ILICITE: 25, AVENUE MATIGNON**  
**80 PARIS CEDEX 08. TEL 256-80-00**  
**CTION, RÉDACTION, SERV. VENTE**  
**SSION: 37, RUE DU LOUVRE**  
**81 PARIS CEDEX 02. TEL 233-44-00**  
ABONNEMENT PARITAIRES N° 87.004  
IN 9,30 dts. 1 éléant, 1,00 dts 1 éléant, 1,00 dts 1 éléant.  
**25 octobre 1977**

# LE FIGARO

« SANS LA LIBERTÉ DE BLAMER, IL N'EST PAS D'ÉLOGE FLATTEUR ». BEAUMARCHAIS.



## Le « France » est vendu à une société saoudienne

il pourrait être utilisé comme centre de loisirs ou comme hôtel flottant

La Compagnie générale maritime (qui regroupe les anciennes Transat et Messageries maritimes) a confirmé, ce lundi matin 24 octobre, qu'un contrat de vente avait été signé, il y a quelques jours, à propos du paquebot « France », avec une société à capitaux saoudiens. Il s'agit de la Société technique d'avant-garde (TAG), dont le siège est à Luxembourg. Cette société détient déjà des participations importantes dans la société française d'aviation Air Alpes. Le prix de vente du navire se situerait aux alentours de 80 millions de francs. La société TAG envisage d'utiliser ce navire comme centre de loisirs ou comme hôtel flottant.

L'annonce de cet « épilogue » n'avait pas encore provoqué ce lundi des réactions de la part des syndicats de marins, qui pourtant, à l'été et à l'automne 1974, s'étaient battus pendant de longues semaines pour tenter d'éviter le désarmement du plus prestigieux des paquebots français. Le secrétaire général des marins C.G.M., M. François Lamin, nous a déclaré : « Depuis trois ans, le navire était condamné, et il n'y avait pour lui que deux hypothèses : le transfert ou le trafic. Nous aurons l'occasion de représenter nos revendications pour développer les croisières sous pavillon français. Mais, de toute façon, nous ne laisserons pas partir le navire du Havre sans qu'il ait des réactions, d'autant plus que nous craignons que le groupe France ne se vapore prochainement du Renouveau ».

Le secrétaire général du syndicat C.F.D.T. des marins du Havre, M. Gilbert Bredel, nous a indiqué pour sa part : « Le navire de France ne résout en rien les problèmes de la marine marchande en général ni de la C.G.M. en particulier. Cette compagnie n'a pas résolu ses problèmes de reclassement des marins du France, qui devaient retrouver du travail soit au Canada, soit dans l'industrie de la Côte d'Azur. En outre, deux cent cinquante suppressions d'emplois de marins et quatre cents d'agents sédentaires sont envisagées par la C.G.M. à la fin de l'année ».

Bien que, selon les témoignages de la C.G.M. et des équipages qui étaient chargés d'entretenir le navire depuis trois ans dans l'arrière-port du Havre, le France soit encore en bon état, il est évident que son acheteur ne pourra pas le faire naviguer avant plusieurs semaines puisque de nombreuses vérifications de l'appareil propulsif de la coque et des tuyauteries doivent être faites.

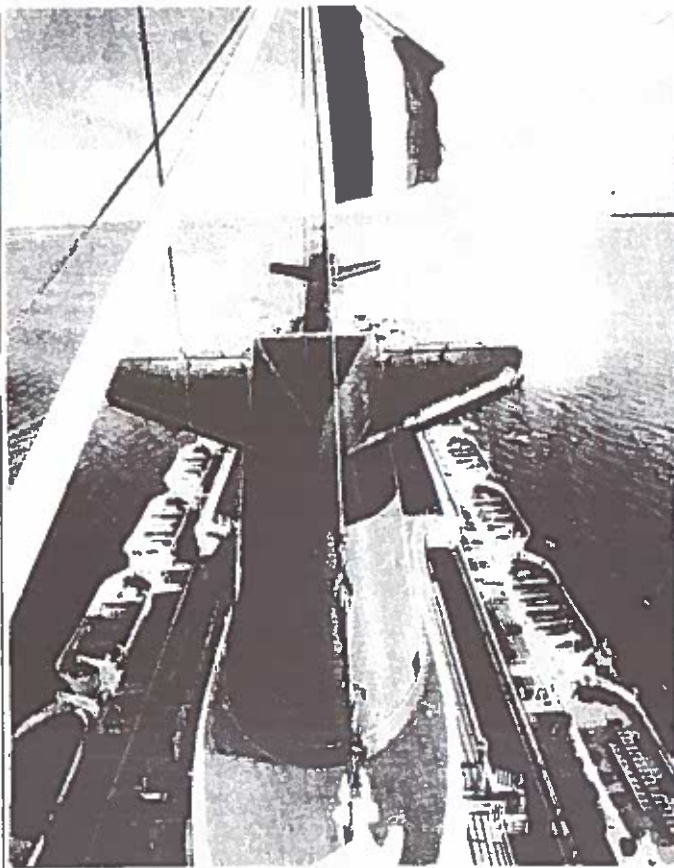
Long de 315 mètres, équipé de quatre turbines à vapeur développant 180 000 chevaux et entraînant quatre hélices, le France avait été lancé, en grande pompe, le 11 mai 1960, en présence du général de Gaulle, alors président de la République.

Conçu pour transporter deux mille vingt-sept passagers, il avait été mis en service sur la ligne « royale » Le Havre - New-York le 3 février 1962. Il avait coûté au total 417 821 875,31 F, dont 110 284 900 F d'aide de l'Etat. L'amortissement du navire devait être terminé au milieu de 1979. Les croisières qu'il effectuait, ainsi que les traversées régulières sur l'Atlantique nord, ont été interrompues jusqu'à l'été 1974, date de l'arrêt de l'exploitation — à mille cinq cents marins et à cinq cents employés sédentaires.

C'est la brutale hausse du prix du pétrole en 1974 qui a porté le coup de grâce au France. Pendant cette année en effet le déficit d'exploitation a été estimé à 98,8 millions de francs (contre 47,3 en 1973), dont 68,7 millions pour les frais de combustible. D'une façon générale, depuis 1962 jusqu'à 1973, toutes les années ont fait apparaître des résultats financiers négatifs (avant intervention de l'Etat).

Desarmé au Havre en novembre 1974 dans des conditions qui avaient provoqué de vives controverses économiques et politiques, le France continuait à coûter à la C.G.M. plusieurs millions de francs chaque année. La dernière évaluation officielle (faute de chiffre de 30 millions en 1976). C'est la raison pour laquelle les responsables et les observateurs des milieux maritimes savaient qu'il n'y avait plus d'espoir de voir le France reprendre la mer sous pavillon français, et n'accrochant pas qu'il soit un jour envoyé aux démolisseurs d'Espagne de Sicile ou de Corée, demandant avec insistance que la C.G.M. accélère ses négociations avec les nombreux utilisateurs éventuels du navire (quelque quatre-vingt-dix offres ont été étudiées depuis trois ans).

Pour sa part, le député israélien Samuel Platto Sharon a donné ordre à son avocat en France de faire opposition par voie de justice à la vente du France. L'homme d'affaires israélien donne trois motifs à son opposition : le fait que le France a été vendu à 25 % moins cher que l'offre qu'il avait lui-même faite, que les propriétaires du France n'ont pas jugé nécessaire de l'avertir de la vente, et qu'il s'agit d'une décision beaucoup plus politique que commerciale.



## La deuxième carrière du « France » : hôtel flottant

Après trois ans d'inactivité dans le port du Havre, consécutifs à son désarmement le 30 octobre 1974, le paquebot « France » va reprendre la mer : il vient enfin de trouver acquéreur pour une somme comprise entre 80 et 100 millions de francs. Son nouvel armateur est un groupe financier saoudien, T.A.G. International, qui a l'intention d'utiliser le bâtiment comme hôtel flottant et centre de loisirs. « France » (315 m — c'est le plus long paquebot du monde — 63 000 tonnes, 2 000 passagers) pourrait bientôt quitter son port d'attache pour une deuxième carrière.

(Page 10 l'article de Pierre KERLOUIGAN)

Le numéro du « Monde » daté 23-24 octobre 1977 a été tiré à 308 375 exemplaires.



# Auteur de " Splendeur et rouille " .. Christian Pettré, dernier "pacha" du paquebot : Je veux rendre justice au "France"

A le voir comme ça, le temps d'une poignée de main, c'est un peu Tartarin, c'est un peu le Dr Bombard. Et puis, taille prospère, surgras, bretelles flamboyantes, tour de parties fulgurantes, les boutades peu de banane. Christian Pettré est resté lui-même. Installé dans sa retraite France marie avec toujours autant de désir, cet homme qui lui valut tant d'amis d'esprit et tant d'ennemis L'uniforme aussi, doit vivre une retraite paisible. Quelques

part, dans une penderie de la maison bretonne de Plestan. Mais Christian Pettré demeure le commandant. Celui d'une carrière hors du commun, grâce à ce France dont il connut les splendeurs, le déclin et la fin.

France lui, est toujours en tenue. Comme ces vieillards que l'on croise, anonymement vêtus, dans les pensions situées aux avant-gardes des cimetières. Il est là, dans l'arrière-boutique du port de Havre, perché comme un grabataire parasite, continuant à recevoir les visites de promeneurs étonnés devant ce prince de l'Océan figé dans des eaux

« Splendeur et rouille - France » (1-1). Celui qui, le 27 novembre 1974, descendit le coupé du paquebot pour la dernière fois, s'est décidé à écrire ce qu'il pensait de ce destin lamentable. Document sévère, Christian Pettré qui sait de quoi il parle, stigmatise la bas-calcul, l'incompétence, le bêtise, l'imprévoyance, l'inconscience, mais il n'est qu'un avocat. Défendant la cause d'un ami prestigieux qui méritait de naviguer au-delà des mées parsons. — Je ne régie pas mes comptes. Je régle les comptes de France.

— Personnellement, je ne me voyais pas du tout publier un livre. Mais à la fin de 1974, je suis tombé malade, et j'ai commencé à écrire des morceaux par les Editions du « Pen sin. Et cela a donné ce bou

d'abord rendre justice au France

Cinq ans trop tard

Tel qu'il se présente pourtant, « Splendeur et rouille » n'est

pas un conte pour marin d'eau douce. Après quelques chapitres de carrière, l'île-d-France, la première passagère clandestine, Christian Pettré y embarquant en 1955, comme commandant adjoint, puis commandant de remplacement enfin en 1970, comme commandant en

il est beau France Superbe majestueux. Mais déjà trop vieux lorsqu'il sort des chantiers navals de Saint-Nazaire

France est ne cinq ans trop tard sa conception commerciale était déjà désuète à l'époque de France. « Splendeur et rouille »

par Philippe NUET

Je l'ai aussi, selon Christian Pettré, une part de responsabilité dans les cascades de revendications qui avaient pour effet de gonfler la pyramide des salaires du personnel d'exécution débouchant sur un « portent »

convulsion avant la mort Christian Pettré ne verse pas dans la tendresse

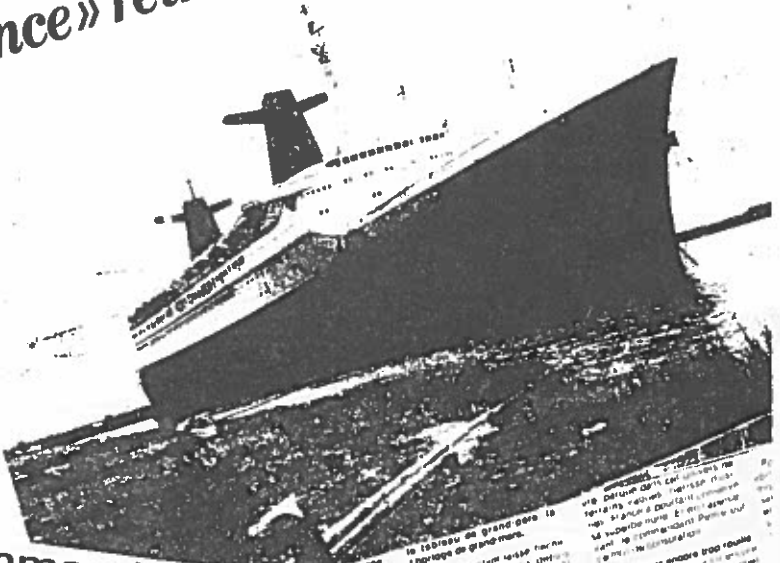
— Le bagarre entre les syndicats CGT et CFDT a fait son plein. M. Pettré n'est pas responsable.



Le commandant Pettré en compagnie de Bourv et Jean-Paul Balmande, lors du démarrage du « Carveau », dont la plus « grosse » vedette était France

PARIS-NORMANDIL - 27.2.1976

## « France » retrouve son commandant



Le tableau de grand ordre le spectacle de grandiose. L'abandonner... On se sent... Sans doute... De l'émotion... De l'orgueil... De l'orgueil... De l'orgueil...

PARIS-NORMANDIL - 26 FEVRIER 1976



## Le Commandant PETTRÉ au rendez-vous des souvenirs : « FRANCE » POUVAIT ÊTRE RENTABILISÉ »

« Je ne régie pas mes comptes. Je régle les comptes de France. » Christian Pettré, le dernier « pacha » du paquebot, rend visite à son ancien commandant. Le tableau de grand ordre le spectacle de grandiose. L'abandonner... On se sent... Sans doute... De l'émotion... De l'orgueil... De l'orgueil... De l'orgueil...

« Je ne régie pas mes comptes. Je régle les comptes de France. » Christian Pettré, le dernier « pacha » du paquebot, rend visite à son ancien commandant. Le tableau de grand ordre le spectacle de grandiose. L'abandonner... On se sent... Sans doute... De l'émotion... De l'orgueil... De l'orgueil... De l'orgueil...

« Je ne régie pas mes comptes. Je régle les comptes de France. » Christian Pettré, le dernier « pacha » du paquebot, rend visite à son ancien commandant. Le tableau de grand ordre le spectacle de grandiose. L'abandonner... On se sent... Sans doute... De l'émotion... De l'orgueil... De l'orgueil... De l'orgueil...

« Je ne régie pas mes comptes. Je régle les comptes de France. » Christian Pettré, le dernier « pacha » du paquebot, rend visite à son ancien commandant. Le tableau de grand ordre le spectacle de grandiose. L'abandonner... On se sent... Sans doute... De l'émotion... De l'orgueil... De l'orgueil... De l'orgueil...



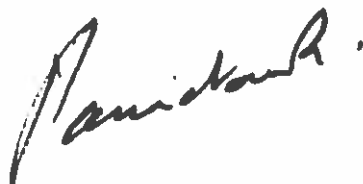
PARIS, le 30 décembre 1974

Monsieur le Sous-Préfet,

Vous m'avez adressé un dossier rappelant  
l'analyse détaillée des évènements qui viennent de marquer  
le désarmement du "FRANCE".

Ce document est intéressant et je vous en  
remercie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sous-Préfet,  
à l'assurance de mes sentiments les meilleurs *et Mes amicaux*



Michel PONIATOWSKI.

Monsieur Jacques GERARD  
Sous-Préfet  
LE HAVRE





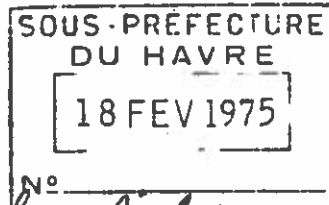
Christian PETTRÉ

Capitaine au Long Cours

Le Bois Ramel - PLESTAN

22640 PLÉNÉE - JUGON

15 Février 1975.



Monsieur le Sous. Prefet.

En rentrant de voyage j'ai trouvé votre aimable invitation - je vous en remercie bien vivement en vous priant d'excuser le retard involontaire avec lequel je vous réponds.

Nous aurions été ravis d'accepter, malheureusement j'attends une convocation autour de cette date et ne puis donc pas certain de fournir une venue libre : c'est pourquoi je vous prie de bien vouloir nous excuser.

J'aurais aimé vous dire de vive voix, ma gratitude pour le soutien que vous me m'avez pas ménagé pendant les moments difficiles du mois de septembre.

Je vous prie d'après, Monsieur le Sous. Prefet l'expression de ma respectueuse considération.



